



2021

**Socfin**

**RAPPORT ANNUEL**

Ce document est une traduction en français de la version anglaise audité. En cas de différence, seule la version anglaise audité fait foi.

## SOMMAIRE

<b>Portrait du Groupe</b> .....	<b>5</b>
1. Présentation du Groupe .....	5
2. Historique .....	5
3. Structure du Groupe .....	7
4. Renseignements sur les participations de Socfin .....	8
<b>Marché international du caoutchouc et des huiles végétales</b> .....	<b>11</b>
1. Caoutchouc .....	11
2. Huiles végétales .....	14
<b>Environnement et responsabilité sociale</b> .....	<b>17</b>
<b>Chiffres clés</b> .....	<b>18</b>
1. Indicateurs d'activités .....	18
2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés .....	19
3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée .....	19
<b>Données boursières</b> .....	<b>20</b>
<b>Déclaration sur la gouvernance d'entreprise</b> .....	<b>21</b>
1. Introduction .....	21
2. Charte de gouvernance d'entreprise .....	21
3. Conseil d'Administration .....	21
4. Les Comités du Conseil d'Administration .....	24
4.1 Comité d'Audit .....	24
4.2 Comité de Nomination et de Rémunération .....	24
5. Rémunérations .....	24
6. Notification de l'actionnariat .....	25
7. Calendrier financier .....	26
8. Audit externe .....	26
9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale .....	26
10. Autres informations .....	26
<b>Déclaration de conformité</b> .....	<b>27</b>
<b>Rapport d'audit sur les états financiers consolidés</b> .....	<b>33</b>
<b>Etats financiers consolidés</b> .....	<b>34</b>
1. Etat de la situation financière consolidée .....	34
2. Compte de résultat consolidé .....	36

3.	Etat du résultat étendu consolidé .....	37
4.	Tableau des flux de trésorerie consolidé .....	38
5.	Tableau de variation des capitaux propres consolidé .....	39
6.	Annexe aux états financiers consolidés .....	40
	Note 1 Généralités et méthodes comptables .....	40
	Note 2. Filiales et entreprises associées .....	56
	Note 3. Ecarts d'acquisition .....	60
	Note 4. Contrats de location .....	61
	Note 5. Immobilisations incorporelles .....	63
	Note 6. Immobilisations corporelles .....	64
	Note 7. Actifs biologiques producteurs .....	65
	Note 8. Dotations aux amortissements et pertes de valeur .....	66
	Note 9. Dépréciations d'actifs .....	66
	Note 10. Immeubles de placement .....	69
	Note 11. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives .....	70
	Note 12. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultats étendu .....	74
	Note 13. Impôts différés .....	74
	Note 14. Actifs et passifs d'impôts exigibles .....	75
	Note 15. Charge d'impôts .....	76
	Note 16. Stocks .....	78
	Note 17. Créances commerciales (actifs courants) .....	79
	Note 18. Autres créances (actifs courants) .....	79
	Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	79
	Note 20. Capital et prime d'émission .....	80
	Note 21. Réserve légale .....	80
	Note 22. Engagements de retraites .....	80
	Note 23. Dettes financières .....	85
	Note 24. Dettes commerciales et autres dettes .....	89
	Note 25. Instruments financiers .....	90
	Note 26. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice .....	92
	Note 27. Autres produits financiers .....	92
	Note 28. Charges financières .....	92
	Note 29. Résultat net par action .....	93
	Note 30. Dividendes et tantièmes .....	93
	Note 31. Informations relatives aux parties liées .....	93
	Note 32. Engagements hors bilan .....	94

Note 33. Information sectorielle.....	95
Note 34. Gestion des risques .....	102
Note 35. Passifs éventuels .....	106
Note 36. Environnement politique et économique .....	109
Note 37. Evènements postérieurs à la date de clôture .....	109
Note 38. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé .....	109
<b>Rapport de gestion social .....</b>	<b>110</b>
<b>Rapport d'audit sur les états financiers consolidés annuels.....</b>	<b>116</b>
<b>Etats financiers sociaux.....</b>	<b>117</b>
1. Bilan au 31 décembre 2021 .....	117
2. Compte de profits et pertes au 31 décembre 2021.....	119
3. Annexe aux états financiers sociaux au 31 décembre 2021 .....	120

# Portrait du Groupe

## 1. Présentation du Groupe

Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé "Socfin" est une société luxembourgeoise, dont le siège social est 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg. Elle a été constituée le 5 décembre 1959 et est cotée à la Bourse de Luxembourg.

L'activité principale de Socfin consiste en la gestion d'un portefeuille de participations axées sur l'exploitation de plus de 192,000 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Afrique et en Asie du Sud-Est. Socfin emploie 34,945 personnes et a réalisé en 2021, un chiffre d'affaires consolidé de 837.6 millions d'euros.

## 2. Historique

- **05/12/1959** Constitution de la Société Financière Luxembourgeoise, en abrégé "Socfinal" sous la forme d'une holding luxembourgeoise.
- **09/06/1960** Les titres Socfinal ont été admis à la cote de la Bourse de Luxembourg.
- **31/12/1960** Depuis sa constitution, Socfinal a investi, entre autre, dans : Société Financière des Caoutchoucs "Socfin" (Belgique) ; Plantations Nord-Sumatra (Belgique) ; Selangor Plantations Company Berhad (Malaisie) ; Sennah Rubber Company (Angleterre) et différentes sociétés de cultures équatoriales congolaises.
- **31/12/1965** Le portefeuille affiche de nouveaux investissements en Indonésie : Société de Cultures Asahan ; Société de Cultures Batangara ; Huileries de Deli et Société de Cultures Sungei Liput.
- **31/12/1971** Socfinal investit dans la Compagnie Internationale de Cultures "Intercultures", société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg ; Socfin Industrial Development "Socfinde" (Luxembourg) et dans la Compagnie du Cambodge (France).
- **31/12/1972** Socfinal participe à la constitution de Socfinasia (Luxembourg) en échange des actions des sociétés indonésiennes Asahan, Batangara, Huileries de Deli et Sungei Liput. Socfinasia sera cotée à la Bourse de Luxembourg en 1973.
- **31/12/1975** Sortie des titres Socfin (Belgique) du portefeuille.
- **31/12/1980** Acquisition d'actions Selangor Holding, société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg.
- **31/12/1994** Socfinal investit à hauteur de 60% dans le capital de la SOGB (Côte d'Ivoire) suite à la privatisation de cette plantation ivoirienne. Cette participation sera cédée à Intercultures.
- **31/12/1999** Vente des participations Selangor Holding et Plantations Nord-Sumatra.
- **31/12/2000** Cession des actions Sennah Rubber Company suite à l'OPA/OPE sur ces titres.
- **15/11/2006** Suite à la distribution de titres Intercultures par Socfinasia (spin-off), Socfinal détient directement, d'un côté Socfinasia (Asie) et de l'autre Intercultures (Afrique).
- **30/06/2008** Constitution de Management Associates (Luxembourg).
- **10/01/2011** Assemblée Générale Extraordinaire qui entérine l'abandon du statut de holding 29 et le changement de la dénomination en Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé "Socfin". Changement de la dénomination d'Intercultures en Socfinaf.

- **01/07/2011** Attribution aux actionnaires existants de 20 actions nouvelles pour une action ancienne.
- **29/08/2014** Socfin a échangé 9% des actions Socfinaf contre 100% des actions de la société de droit français, Société Anonyme Forestière et Agricole "SAFA". Celle-ci détient 68,93% de Safacam S.A., une société camerounaise de plantation qui exploite 5,400 ha de palmiers à huile et 4,400 ha d'hévéas. A l'issue de cet échange, Socfin détient encore 55.08% de Socfinaf.
- **31/12/2014** La participation SAFA a été amenée à Socfinaf par le biais d'une augmentation de capital par apport en nature. Socfin détient 56.48% du capital de Socfinasia et 58.79% du capital de Socfinaf.



## 4. Renseignements sur les participations de Socfin

Portefeuille	Nombre de titres	% direct
<b>1) Titres cotés</b>		
<b>Luxembourg</b>		
Socfinasia S.A.	11,382,328	58.09%
Socfinaf S.A.	11,506,599	64.51%
<b>2) Titres non cotés</b>		
<b>Luxembourg</b>		
Terrasia S.A.	1,891	18.91%
Induservices S.A.	3,500	35.00%
Management Associates S.A.	2,000	20.00%

Les pages qui suivent, contiennent la synthèse de l'activité et les commentaires succincts des données comptables relatives aux deux derniers exercices clôturés des principales sociétés dans lesquelles Socfin détient une participation.

Sauf autre indication, les capitaux propres comprennent le capital, les réserves au sens large et le résultat reporté avant répartition bénéficiaire de l'exercice sous revue.

Les données sociales sont mentionnées de préférence aux données consolidées.

Les bilans sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés.

## SOCFINASIA S.A.

Socfinasia est une société holding luxembourgeoise qui détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Asie du Sud-Est dans les secteurs de production de caoutchouc et de l'huile de palme.

Capital: EUR 24,492,825.

Le bénéfice de l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 s'élève à 45,000,180 euros. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai prochain, la mise en paiement d'un dividende de 1.40 euro par action. Pour rappel, 0.40 euro a déjà été versé fin 2021 au titre d'acompte sur l'exercice 2021.

<i>Chiffres clés (milliers d'euros)</i>		
<i>Au 31 décembre</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Actifs immobilisés	410,467	314,839
Actifs circulants	41,424	110,955
Capitaux propres	446,774	421,368
Dettes, provisions et tiers	5,117	4,126
Résultat de l'exercice	45,000	32,139
Résultat distribué	30,480	17,417
Cours de bourse (euro)	14.30	14.50
Dividende unitaire brut (euro)	1.40	0.80
Dividende/capitalisation boursière (%)	9.79	5.52
Participation de Socfin (%)	58.09	58.09

(\*) Avant affectation du dividende final mais sous déduction de l'acompte.

## SOCFINAF S.A.

Socfinaf est une société holding luxembourgeoise qui détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Afrique tropicale, pour l'essentiel dans les secteurs de production de caoutchouc et de l'huile de palme.

Capital: EUR 35,673,300.

Le bénéfice de l'exercice clôturé au 31 décembre 2020 s'élève à 6,499,115 euros. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai prochain de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2021.

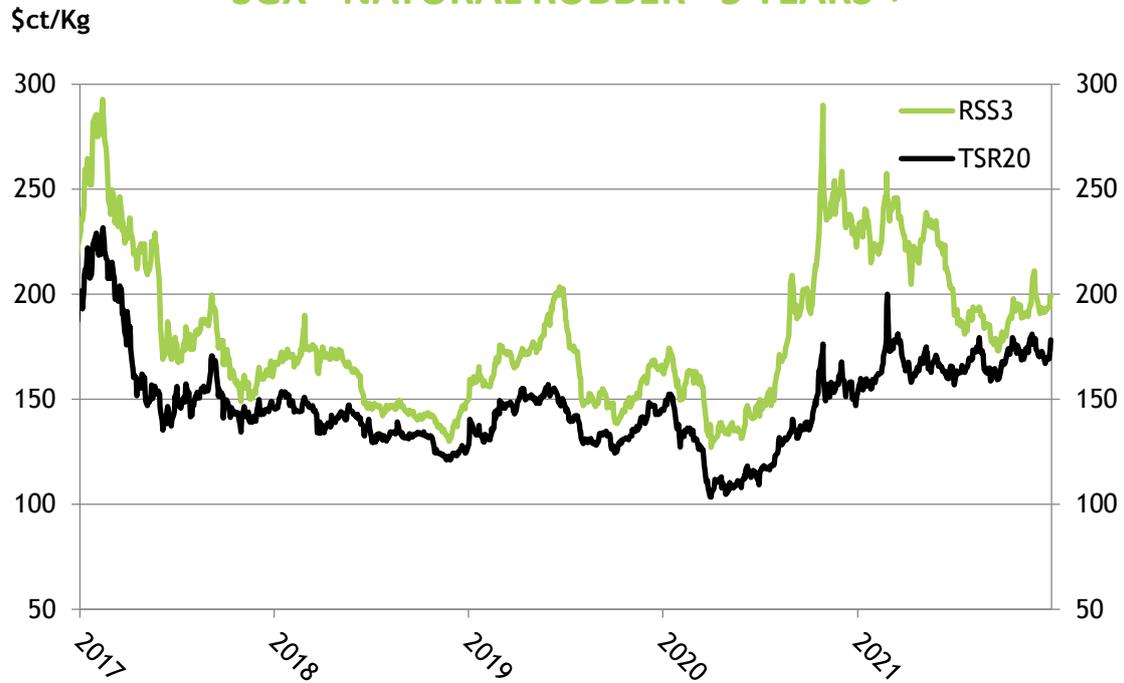
### Chiffres clés (milliers d'euros)

<i>Au 31 décembre</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Actifs immobilisés	469,324	513,290
Actifs circulants	29,901	4,824
Capitaux propres	258,796	252,297
Dettes, provisions et tiers	240,429	265,821
Résultat de l'exercice	6,499	-28,649
Résultat distribué	0	0
Cours de bourse (EUR)	12.00	11.10
Dividende unitaire brut (euro)	0	0
Dividende/capitalisation boursière (%)	0	0
Participation de Socfin (%)	64.51	64.51

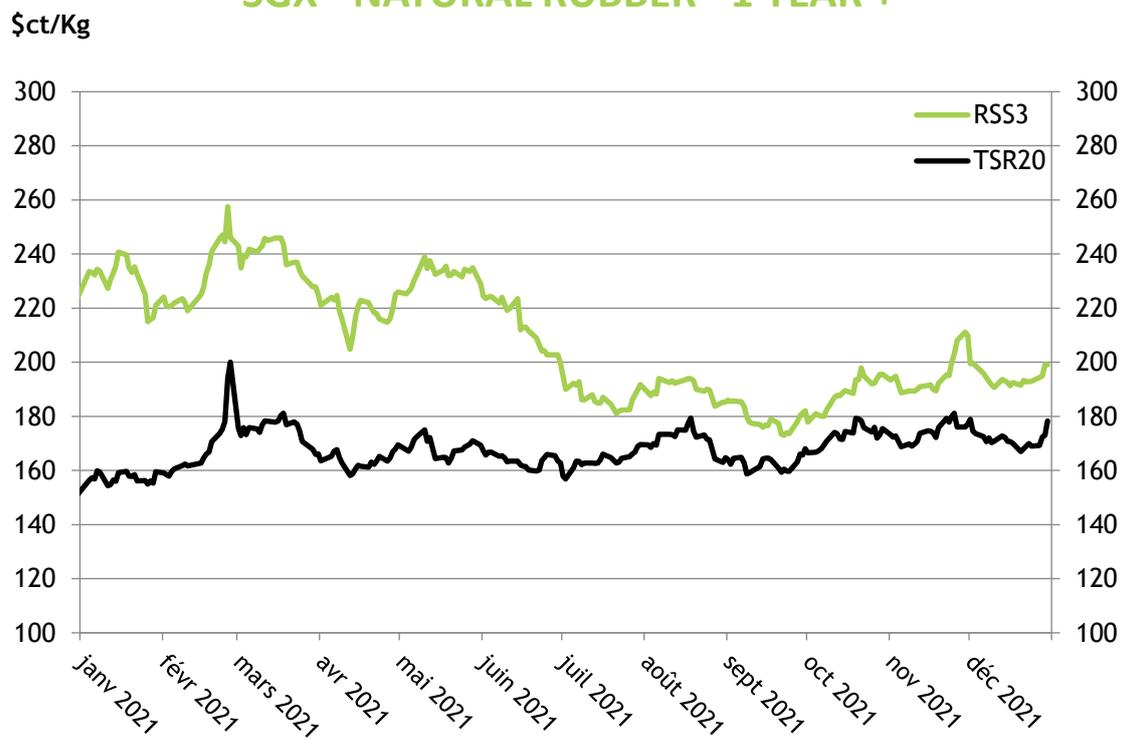
# Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

## 1. Caoutchouc

### SGX - NATURAL RUBBER - 5 YEARS +



### SGX - NATURAL RUBBER - 1 YEAR +



## Le marché international en 2021

La moyenne des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1<sup>re</sup> position sur SGX) pour l'année 2021 s'est établie à USD 1,677/tonne FOB Singapour contre USD 1,317/tonne en 2020 soit une hausse de USD 360/tonne (+27%).

Convertie en Euro, la moyenne de l'année 2021 est de EUR 1,417/tonne contre EUR 1,154/tonne sur l'année 2020 soit une augmentation de 23%.

La hausse des cours du caoutchouc naturel, initiée dès le début du second semestre 2020, s'est poursuivie durant le premier trimestre 2021. Les cours ont très brièvement atteint les USD 2,000/tonne à la fin du mois de février avant de corriger suite à l'annonce du gouvernement chinois de vouloir contrôler la hausse des matières premières.

Sur le second semestre, les cours se sont stabilisés entre USD 1,600 et USD 1,800/tonne ne sortant de cette échelle de prix qu'à de très rares occasions.

La reprise de la demande de caoutchouc encouragée par les plans de relance économique ainsi que les campagnes de vaccination permettant une reprise de la mobilité dans les pays consommateurs, ont eu un impact haussier sur les cours et ceci dans un contexte de réduction de l'offre. Néanmoins, l'apparition des variants Delta au printemps et Omicron à l'automne imposant aux différents états des nouvelles mesures de confinement ou de restrictions impactant la mobilité ont limité la hausse des cours du caoutchouc naturel.

Les différentes mesures sanitaires ont également affecté la production de caoutchouc en limitant l'accès des saigneurs dans certains pays producteurs tels que la Thaïlande et la Malaisie. Le développement d'une maladie de l'hévéa en Indonésie a également limité les livraisons du second producteur mondial.

Des perturbations logistiques liées au manque d'espace sur les bateaux en provenance d'Asie ont provoqué des ruptures d'approvisionnement de caoutchouc naturel impactant les usines des pneumaticiens aux Etats-Unis et en Europe. La très forte augmentation des taux de fret en sortie du sud-est asiatique a largement profité aux producteurs de caoutchouc naturel africains en termes de demande et de valorisation.

Les annonces faites en août par des constructeurs automobiles mettant à l'arrêt une partie de leurs chaînes de fabrication de véhicules en Europe et aux Etats-Unis suite à une pénurie de stock de semi-conducteurs ont eu un effet baissier sur les cours du caoutchouc. La forte contagiosité du variant Omicron a provoqué des vagues importantes de quarantaine, empêchant les usines productrices de pneus de tourner à pleine capacité, faute de travailleurs.

Dans ses dernières prévisions datées de décembre 2021, l'IRSG (International Rubber Study Group) estime désormais la production mondiale de caoutchouc naturel en 2021 à 13.79 millions de tonnes, en hausse de 5.7% par rapport à 2020 et la consommation mondiale à 13.88 millions de tonnes, en hausse de 9.4% par rapport à 2020. Par conséquent, l'IRSG estime un déficit de production mondiale de 90,000 tonnes, situation inédite depuis 2016.

La consommation mondiale en caoutchouc naturel a dépassé en 2021 les niveaux pré-covid de 2019 alors que la production mondiale en 2021 serait quasi identique à celle de 2019.

Le TSR20 1<sup>re</sup> position FOB Singapour sur SGX a clôturé l'année 2021 à USD 1,783/tonne.

## Perspectives 2022

Les cours du caoutchouc naturel en début d'année sont restés au-dessus des USD 1,700/tonne avec une moyenne sur les deux premiers mois de l'année atteignant USD 1,785/tonne contre USD 1,628/tonne sur la même période l'année dernière, soit une hausse de USD 157/tonne (+10%).

Les cours du caoutchouc naturel ont été soutenus au niveau des fondamentaux dans un contexte de reprise stimulée par les plans de relances économiques impactant positivement la demande tandis que l'offre continuerait d'être affectée par les problèmes de disponibilité de main d'œuvre dans les plantations et les maladies de l'hévéa en Indonésie.

Cependant, la pénurie de semi-conducteurs liée à la crise du fret continue d'impacter les chaînes de production des fabricants automobiles et par conséquent, ralentit la demande de caoutchouc pour les pneus de première monte.

Des taux de fret historiquement élevés en sortie du sud-est asiatique devraient persister toute l'année 2022 suite au manque de capacité de navires disponibles avec un retour à la normale prévu, au mieux, courant de l'année 2023. Dans ce contexte, depuis le début de l'année, le caoutchouc africain continue de garder un net avantage compétitif par rapport à ses concurrents asiatiques et, à l'approche de la période d'hivernage, bénéficie de primes substantielles par rapport au marché de référence de Singapour sur les grades homologués.

Fin février, les cours du caoutchouc ont franchi la barre des USD 1,800/tonne, niveau supérieur de l'échelle de prix (USD 1,600 - 1,800/tonne) dans laquelle ils ont oscillé pendant 1 an, pour atteindre USD 1,835/tonne. L'invasion russe en Ukraine ayant poussé le pétrole au-dessus des USD 100/baril et la crainte de rupture des livraisons de caoutchouc synthétique en provenance de la Russie ont soutenu les cours du caoutchouc naturel.

Tout comme en 2021, la Chine pourrait intervenir sur les marchés afin d'éviter des hausses trop importantes des cours des matières premières et un impact négatif sur sa croissance économique.

Le contexte géopolitique lié au conflit russo-ukrainien influencera les cours des matières premières, caoutchouc naturel compris. En cas de conflit prolongé impactant la reprise économique mondiale, le risque de « stagflation » combinant une forte inflation à une croissance économique faible est réel et pourrait peser sur les cours du caoutchouc. Des usines de pneumatiques pourraient réduire leur production suite au manque d'approvisionnement en matières premières nécessaires à la fabrication des pneus.

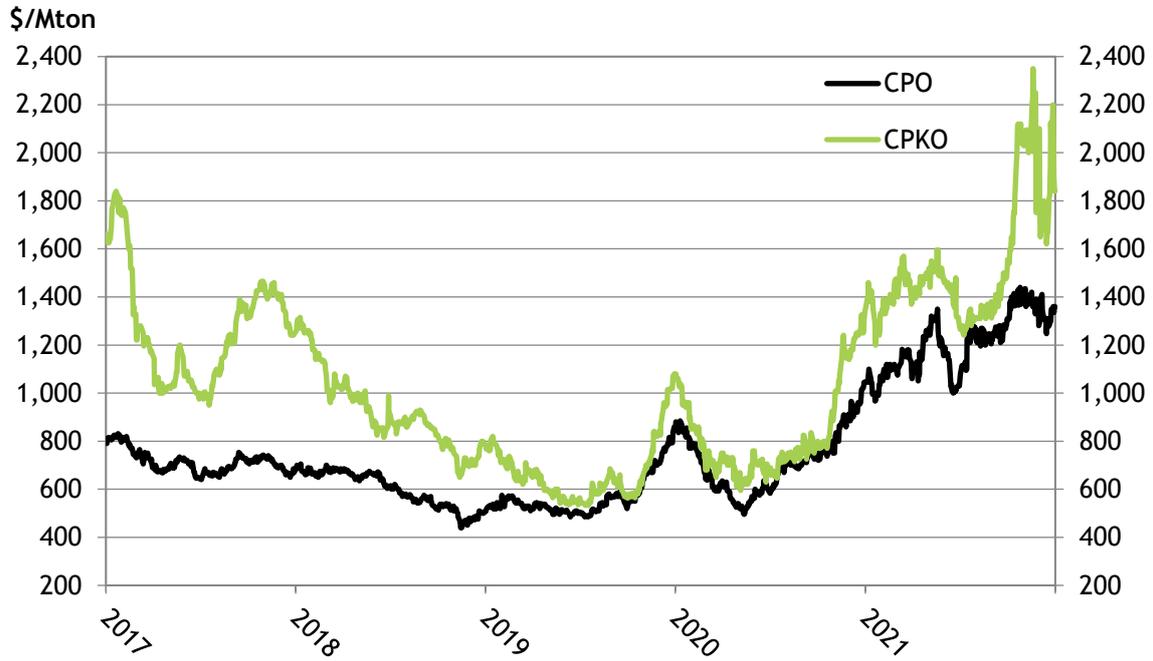
L'incertitude liée à l'évolution de la pandémie continuera d'influencer l'évolution des cours du caoutchouc en fonction de l'efficacité des politiques de vaccination dans le monde, de l'apparition de nouveaux variants et d'une possible détérioration de la situation sanitaire pouvant affecter la mobilité.

Selon les prévisions de l'IRSG, la consommation et la production mondiale seraient quasi à l'équilibre en 2022. L'offre mondiale de caoutchouc naturel s'élèverait à 14.27 millions de tonnes (+3.5% par rapport à 2021) et la demande mondiale à 14.29 millions de tonnes (+3% par rapport à 2021). L'IRSG prévoit un déficit de production de 21,000 tonnes en 2022 contre 90,000 tonnes en 2021.

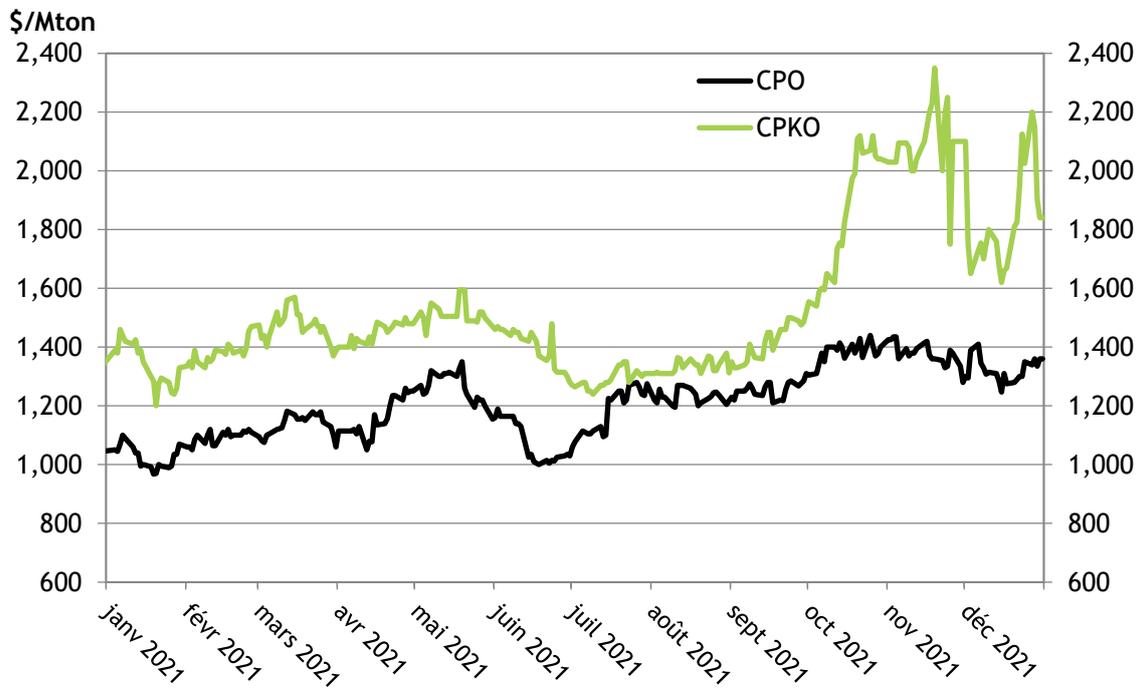
Le TSR20 1<sup>re</sup> position FOB Singapour sur SGX cote au 9 mars 2022 à USD 1,803/tonne.

## 2. Huiles végétales

### CIF ROTTERDAM - PALM OILS - 5 YEARS +



### CIF ROTTERDAM - PALM OILS - 1 YEAR +



**Production mondiale d'huile de palme en millions de tonnes**  
(source : Oil World)

	2022 (*)	2021 (*)	2020	2019	2018	2017	2015	2005	1995
Indonésie	47.1	45.2	42.8	44.2	41.6	36.8	33.4	14.1	4.2
Malaisie	19.1	18.2	19.1	19.9	19.5	19.9	20.0	15.0	7.8
Autres	13.7	13.0	12.2	12.4	11.9	11.2	9.1	4.8	3.2
<b>TOTAL</b>	<b>79.9</b>	<b>76.4</b>	<b>74.1</b>	<b>76.5</b>	<b>73.0</b>	<b>67.9</b>	<b>62.5</b>	<b>33.9</b>	<b>15.2</b>

(\*) Estimation.

**Production des principales huiles en millions de tonnes**  
(source : Oil World)

	Oct 2021 to Sep 2022 (*)	2021 (*)	2020	2019	2018	2017	2015	2005	1995
Palme	79.9	76.4	74.1	76.5	73.0	67.9	62.5	33.9	15.2
Soja	61.6	59.4	58.6	56.8	56.8	53.9	48.8	33.6	20.2
Colza	25.3	27.1	25.3	24.9	25.6	25.4	26.3	16.2	10.8
Tournesol	21.9	18.9	21.3	20.7	19.0	19.0	15.1	9.7	8.7
Palmiste	8.3	7.9	7.8	8.1	7.7	7.2	6.8	4.0	2.0
Coton	4.5	4.4	4.6	4.6	4.7	4.2	4.7	5.0	3.9
Arachide	4.5	4.2	4.2	3.7	4.0	4.2	3.7	4.5	4.3
Coprah	3.0	2.7	2.6	2.9	2.9	2.4	2.9	3.2	3.3
<b>TOTAL</b>	<b>209.0</b>	<b>201.0</b>	<b>198.5</b>	<b>198.2</b>	<b>193.7</b>	<b>184.2</b>	<b>170.8</b>	<b>110.1</b>	<b>68.4</b>

(\*) Estimation.

**Le marché international en 2021**

La moyenne des cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam pour l'année 2021 est de USD 1,195/tonne contre USD 715/tonne en 2020.

L'année 2020 avait été marquée par la pandémie de Covid-19 qui a fortement perturbé le marché des matières premières. Avec les mesures de confinement et l'arrêt de pans entiers de l'économie, la demande en huile de palme avait brutalement ralenti et les prix s'étaient effondrés, passant sous le seuil des 500 USD/tonne en mai 2020.

A partir du second semestre 2020, les cours de l'huile de palme ont connu un rebond spectaculaire qui s'est poursuivi tout au long de l'année 2021.

En effet, la pandémie et les mesures de confinement ont également impacté l'offre d'huile de palme au niveau mondial. Les restrictions de circulation ont entraîné des problèmes de pénurie de main d'œuvre dans certaines régions d'Asie du Sud-Est entravant le processus de récolte. Ainsi, les travailleurs étrangers qui représentent près de 70% de la main d'œuvre dans les plantations en Malaisie, n'ont pu se rendre dans le pays, ce qui a fortement perturbé les travaux de récolte.

A cela s'ajoute une baisse des rendements provoquée par une réduction de l'utilisation des engrais et par un possible vieillissement de certains vergers, conséquence directe des bas niveaux de prix de ces dernières années.

Cette contraction de l'offre, conjuguée à un retour massif de la demande au sortir des mesures de confinement, a entraîné une hausse très importante des cours de l'huile de palme. Le prix de l'huile de palme CIF Rotterdam est ainsi passé de USD 500/tonne en mai 2020 à plus de USD 1,300/tonne en mai 2021, soit une hausse de 160% en un an.

Durant cette période, l'huile de palme a par ailleurs bénéficié de la hausse des cours du soja, portés par une très forte demande de la Chine pour le soja américain. Dans le même temps, les exportations d'huile de palme vers l'Inde, la Chine ou le Pakistan se sont intensifiées, accentuant la pression sur les stocks des pays producteurs.

Cependant, les perspectives de hausse des productions, le ralentissement des exportations et la baisse des cours du soja ont fait fléchir les cours de l'huile de palme au mois de juin. Le CPO CIF Rotterdam se rapprochait alors des USD 1,000/tonne.

Les inquiétudes liées aux pénuries de main d'œuvre en Malaisie et la diffusion de prévisions de production moins élevées que prévues pour le second semestre, ont fait repartir les cours à la hausse dès le mois de juillet.

Au 31 décembre 2021, le CPO CIF Rotterdam s'échangeait aux alentours des USD 1,350/tonne et cote le 15 mars 2022 aux alentours des USD 1,775/tonne.

### Perspectives 2022

Après avoir connu une baisse inédite en 2020, la production d'huile de palme a augmenté en 2021 pour s'établir autour de 76.4 millions de tonnes. La hausse devrait se poursuivre en 2022 avec une production attendue proche des 80 millions de tonnes, selon les analystes.

En effet le recours plus appuyé aux engrais (favorisé par les prix plus rémunérateurs de ces derniers mois), et la levée des restrictions de circulation permettant un retour de la main d'œuvre en champs, devraient permettre d'améliorer les rendements et d'augmenter la production.

Plusieurs incertitudes pèsent toutefois sur la reprise de la production d'huile de palme. Les autorités malaisiennes ont travaillé sur un plan pour accélérer le retour des travailleurs étrangers sur les plantations, mais des questions subsistent sur sa mise en œuvre. De plus, la flambée des prix des engrais et l'allongement des délais d'acheminement de ces derniers pourraient limiter la hausse attendue des rendements.

L'Indonésie, premier producteur et premier exportateur mondial, s'inquiète quant à elle, pour son marché intérieur et a donc décidé fin janvier de restreindre ses exportations d'huile de palme, tandis que la demande mondiale grimpe. Ce resserrement de l'offre a contribué à une accélération de la hausse des cours au mois de février.

Fin février, le conflit russo-ukrainien, a mis le marché des huiles végétales en ébullition. A elle seule, l'Ukraine fournit plus de 50% de la production mondiale d'huile de tournesol, à destination de l'alimentation ou des biocarburants. Le conflit fait donc peser une grande incertitude sur l'approvisionnement en huile de tournesol, conduisant les acheteurs à se tourner vers des huiles végétales alternatives : soja, colza, palme dont les cours se sont envolés.

Début mars, le CPO CIF Rotterdam franchissait ainsi la barre historique des USD 2,000/tonne, soit une hausse de près de 50% depuis le début de l'année.

L'offre globale d'huiles végétales sur les marchés devrait donc jouer un rôle déterminant dans l'évolution des cours de l'huile de palme en 2022. La flambée des cours du pétrole, avec un baril qui a franchi début mars la barre des USD 100, rend également l'huile de palme plus attrayante comme matière première pour le biodiesel.

Enfin, les craintes liées à la pandémie ne sont pas totalement dissipées. L'apparition de nouveaux variants ou la mise en place de nouvelles restrictions ne peuvent pas être écartées et pourraient une nouvelle fois bousculer les fondamentaux, et impacter l'offre tout autant que la demande.

Le cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam cote au 9 mars 2022 aux alentours des USD 2,000/tonne.

## Environnement et responsabilité sociale

Le 30 mars 2022, le Groupe a approuvé la mise à jour de sa politique de gestion responsable renouvelée et renforcée en 2021 afin de répondre aux éléments de la politique de GPSNR (Global Platform for Sustainable Natural Rubber). Cette politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2021.

Les efforts et actions entreprises par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("Rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

# Chiffres clés

## 1. Indicateurs d'activités

<i>Superficies (hectares)</i>	<i>Hévéa</i>		<i>Palmier</i>
<b>Au 31 décembre 2021</b>			
Immatures (par année de planting)			
2021	742		2,764
2020	1,190		2,325
2019	1,528		1,904
2018	2,405		0
2017	1,989		0
2016	1,648		0
2015	1,986		0
2014	1,920		0
2013	370		0
2012	181		0
2011	353		0
2010	49		0
<b>Total immatures</b>	<b>14,360</b>		<b>6,993</b>
Jeunes	(de 8 à 11 ans) 17,249	(de 4 à 7 ans)	32,243
Matures	(de 12 à 22 ans) 21,011	(de 8 à 18 ans)	49,477
Vieux	(plus de 22 ans) 9,206	(plus de 18 ans)	41,379
<b>Total en production</b>	<b>47,466</b>		<b>123,099</b>
<b>TOTAL</b>	<b>61,826</b>		<b>130,093</b>

<i>Superficies (hectares)</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Palmier	130,093	129,934	129,667	130,575	128,188
Hévéa	61,826	62,560	63,190	63,726	63,885
<b>TOTAL</b>	<b>191,919</b>	<b>192,494</b>	<b>192,857</b>	<b>194,301</b>	<b>192,073</b>

<i>Production</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
<b>Huile de palme (tonnes)</b>	<b>536,508</b>	<b>503,926</b>	<b>468,441</b>	<b>456,781</b>	<b>432,470</b>
Production propre	489,733	468,303	434,013	426,227	407,741
Achats aux tiers	46,775	35,623	34,428	30,554	24,730
<b>Caoutchouc (tonnes)</b>	<b>167,278</b>	<b>160,411</b>	<b>162,975</b>	<b>144,845</b>	<b>129,672</b>
Production propre	70,880	64,082	68,873	62,895	63,374
Achats aux tiers	96,397	96,329	94,102	81,950	66,297
<b>Semences (milliers)</b>					
Production propre	15,030	9,454	6,308	14,875	14,149

<i>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Palmier	471	347	309	306	315
Hévéa	234	183	200	163	192
Autres produits agricoles	6	4	4	9	9
Activités commerciales	119	64	72	56	101
Autres	8	7	7	7	9
<b>TOTAL</b>	<b>838</b>	<b>605</b>	<b>592</b>	<b>541</b>	<b>626</b>

<i>Personnel</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Effectifs moyens	34,945	33,834	34,916	33,780	31,312

## 2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(millions d'euros)</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Chiffre d'affaires	838	605	592	541	626
Résultat opérationnel	235	92	81	91	132
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	80	6	9	17	26
EBITDA (*)	294	172	152	153	198
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles	252	141	93	87	172
Flux de trésorerie libre (**)	179	59	-20	-20	70

(\*) EBITDA = Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements.

(\*\*) Flux de trésorerie libre = Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles + flux de trésorerie provenant des activités d'investissement.

## 3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée

<i>(millions d'euros)</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Actifs biologiques producteurs	479	468	520	512	480
Autres actifs non-courants	370	339	361	356	331
Actifs courants	329	224	227	209	228
Capitaux propres totaux	737	576	640	642	624
Passifs non-courants	212	136	237	171	183
Passifs courants	228	319	229	263	232

## Données boursières

(euros)	2021	2020	2019	2018	2017
Nombre d'actions	14,159,720	14,159,720	14,159,720	14,159,720	14,159,720
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	380,256,719	284,874,406	317,582,175	304,236,433	304,236,433
Résultat net par action non diluée	5.68	0.33	0.64	0.98	1.81
Dividende par action	0.60	0.00	0.55	0.55	0.60
Cours de bourse					
minimum	18.60	18.20	23.20	23.80	23.31
maximum	24.00	27.00	29.00	30.40	32.50
clôture	20.80	23.20	26.60	28.00	31.00
Capitalisation boursière (*)	294,522,176	328,505,504	376,648,552	396,472,160	438,951,320
Dividendes distribués / Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	10.56%	N/A	85.94%	56.12%	33.15%
Dividendes / capitalisation boursière	2.88%	N/A	2.07%	1.96%	1.94%
Cours de bourse / résultat net par action non diluée	3.66	70.30	41.56	28.57	17.13

\* La capitalisation boursière résulte de la multiplication du nombre d'actions par le cours de bourse à la clôture.

# Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

## 1. Introduction

Socfin est attentive à l'évolution des dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la Société.

La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'Administration de promouvoir les intérêts de la Société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

## 2. Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration a adopté la charte de gouvernance d'entreprise en date du 21 novembre 2018. Elle a été mise à jour le 30 mars 2022 et est disponible sur le site web du Groupe.

## 3. Conseil d'Administration

### Composition du Conseil d'Administration

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Première nomination	Echéance du mandat
M. Hubert Fabri	Belge	1952	Président <sup>(a)</sup>	AGO 1981	AGO 2027
M. Vincent Bolloré	Française	1952	Administrateur <sup>(a)</sup>	AGE 1990	AGO 2025
Administration and Finance Corporation "AFICO" Représentée par M. Luc Boedt	Belge	1955	Administrateur <sup>(b)</sup>	AGO 2014	22/02/2022
M. François Fabri	Belge	1984	Administrateur <sup>(b)</sup>	AGO 2014	AGO 2026
M. Philippe Fabri	Belge	1988	Administrateur délégué <sup>(b)</sup>	AGO 2020	AGO 2026

<sup>(a)</sup> Administrateur dépendant non-exécutif

<sup>(b)</sup> Administrateur dépendant exécutif

Le mandat d'Administration and Finance Corporation "Afico", Administrateur sortant, vient à échéance cette année. Celle-ci ne souhaitant pas se représenter, il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de nommer Monsieur Cyrille Bolloré pour une durée de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale de 2028.

D'autre part, le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Philippe de Traux de son mandat d'administrateur. Il ne sera pas proposé à l'Assemblée Générale de pourvoir à son remplacement.

## Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées

### Hubert Fabri

#### Président

##### *Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia.

##### *Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères*

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Palmeraies de Mopoli ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" ;
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Compagnie de l'Odet, Financière Moncey, Okomu Oil Palm Company, S.A.F.A. Cameroun "Safacam", Société Industrielle et Financière de l'Artois et La Forestière Equatoriale ;
- Représentant permanent d'Administration and Finance Corporation "AFICO" au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

### Vincent Bolloré

#### Administrateur

##### *Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia.

##### *Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères*

- Président directeur général de Compagnie de l'Odet ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" ;
- Administrateur de Compagnie de l'Odet ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'Administration de S.A.F.A. Cameroun "Safacam", Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

### Administration and Finance Corporation "AFICO"

#### Administrateur

##### *Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin" et Socfinasia.

##### *Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères*

- Administrateur de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB", Société Industrielle et Financière de l'Artois et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

### François Fabri

#### Administrateur

##### *Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia ;
- Administrateur délégué de Socfinaf.

##### *Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères*

- Représentant permanent d'Administration and Finance Corporation "AFICO" au Conseil de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et de Société Industrielle et Financière de l'Artois ;
- Administrateur délégué de Palmeraies de Mopoli ;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun "Safacam" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

## Philippe Fabri Administrateur

### *Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia ;
- Administrateur délégué de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin".

### *Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères*

- Membre du Conseil de Surveillance de Palmeraies de Mopoli ;
- Représentant permanent de Société Anonyme Forestière et Agricole "SAFA" au Conseil de S.A.F.A Cameroun "Safacam".

## Nominations des Administrateurs

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des actionnaires la nomination des Administrateurs.

En cas de vacance par décès ou suite à une démission d'un ou plusieurs Administrateurs, les Administrateurs restants procéderont à des cooptations à titre provisoire. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires lors de sa prochaine réunion. L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre terminera le mandat de son prédécesseur.

## Rôle et compétences du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe qui est responsable de la gestion de la Société et du contrôle de la gestion journalière. Il agit dans l'intérêt social de la Société.

Le Conseil d'Administration veille à disposer de toutes les ressources financières et humaines et veille à mettre en place toutes les structures nécessaires pour atteindre ses objectifs et assurer la création de valeur à long terme.

Les statuts de la Société confèrent au Conseil d'Administration le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

## Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration

### Nombre de réunions annuelles

Au minimum deux pour les évaluations de fin et de mi-exercice. Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois.

### Points généralement abordés

Situations comptables périodiques ;  
Mouvements de portefeuille ;  
Inventaire et évaluation du portefeuille ;  
Evolution des participations significatives ;  
Rapport de gestion ;  
Projets d'investissement ;  
Responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

### Taux moyen de présence des Administrateurs

- 2021: 93%
- 2020: 92%
- 2019: 92%
- 2018: 97%
- 2017: 96%

## 4. Les Comités du Conseil d'Administration

### 4.1 Comité d'Audit

Le Comité est composé de trois membres dont deux indépendants et l'un d'eux a été désigné en qualité de Président du Comité d'Audit. Le mandat est d'une durée d'un an et les membres sont rééligibles. Ce Comité d'Audit, ainsi composé, est effectif avec effet à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et a été en charge de la supervision de l'élaboration de l'information financière concernant l'année 2021.

Le Conseil d'Administration a proposé de le constituer de la manière suivante :

- ✓ Madame Valérie Hortefeux (membre indépendante)
- ✓ Monsieur Frédéric Lemaire (membre indépendant)
- ✓ Monsieur Philippe Fabri (administrateur)

La nomination des membres non administrateurs sera confirmée au cours de l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 mai 2021.

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans sa fonction de surveillance et se charge du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, du suivi du processus d'audit, de l'analyse et du contrôle des risques financiers.

Le Comité d'Audit se réunit trois fois par an.

### 4.2 Comité de Nomination et de Rémunération

Les rémunérations de la Direction opérationnelle de Socfin sont fixées par les actionnaires de référence. Le Conseil d'Administration ne juge pas nécessaire la constitution d'un Comité de Rémunération. De même, pour des raisons pragmatiques et en raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas constituer de Comité de Nomination.

## 5. Rémunérations

Le montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration de Socfin au titre de l'exercice 2021 s'élève à 7,864,842 euros contre 7,549,913 euros pour l'exercice 2020. Les Administrateurs de Socfin n'ont bénéficié d'aucun autre paiement en actions (stock-options).

## 6. Notification de l'actionariat

Actionnaire	Nombre de titres détenus = Nombre de droits de vote	Pourcentage détenu	Date de la notification
Geselfina S.A. FL-9490 Vaduz		24.25	02/01/2017
AFICO S.A. L-1650 Luxembourg	2,596,352	18.33	02/01/2017
Twosun Fin. S.A. FL-94910 Vaduz		11.65	02/01/2017
Hubert Fabri	1,000	0.01	02/01/2017
<b>Total Hubert Fabri interests (direct and indirect)</b>		<b>54.24</b>	
Bolloré Participations SE F-29500 Ergué Gaberic	1,000	0.01	29/10/2021
Bolloré SE F-29500 Ergué Gaberic	2,110,698	14.91	29/10/2021
Compagnie du Cambodge F-92800 Puteaux	1,747,220	12.34	29/10/2021
Technifin CH-1705 Fribourg	1,416,062	10.00	29/10/2021
Plantations des Terres Rouges L-1724 Luxembourg	268,080	1.89	29/10/2021
Compagnie des Glénans F-29500 Ergué Gaberic	80,000	0.56	29/10/2021
Compagnie de l'Odét F-29500 Ergué Gaberic	5,534	0.04	29/10/2021
<b>Total Bolloré Participations SE (direct et indirect)</b>	<b>5,628,594</b>	<b>39.75</b>	

## 7. Calendrier financier

31 mai 2022	Assemblée Générale Ordinaire à 12h
9 juin 2022	Paiement du solde de dividende de l'exercice 2021 (coupon n° 80)
Fin septembre 2022	Résultats semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2022
Mi-novembre 2022	Déclaration intermédiaire de la Direction du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2022
Fin mars 2023	Résultats annuels sociaux au 31 décembre 2022
Fin avril 2023	Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2022
Mi-mai 2023	Déclaration intermédiaire de la Direction du 1 <sup>er</sup> trimestre 2023
31 mai 2023	Assemblée Générale Ordinaire à 12h

Les résultats de la Société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg [www.bourse.lu](http://www.bourse.lu) dans la rubrique "OAM" et sur le site de la Société [www.socfin.com](http://www.socfin.com).

## 8. Audit externe

**Réviser d'entreprises agréé**  
Ernst & Young S.A. "EY"  
35E Avenue John F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg.

En 2021, les honoraires d'audit s'élèvent à EUR 1,387,989 TVAC.

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe ainsi qu'aux sociétés membres de leur réseau pour la période. Aucune prestation de consultance ou autres services non-audit n'ont été rendus par ces sociétés en 2021.

## 9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

Le 30 mars 2022, le Groupe a approuvé la mise à jour de sa politique de gestion responsable renouvelée et renforcée en 2021 afin de répondre aux éléments de la politique de GPSNR (Global Platform for Sustainable Natural Rubber). Cette politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2021.

Les efforts et actions entreprises par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("Rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

## 10. Autres informations

En application du règlement d'exécution 2016/347 de la Commission européenne du 10 mars 2016 précisant les modalités de mises à jour des listes d'initiés, une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour. Les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

## Déclaration de conformité

M. Philippe Fabri, Administrateur et M. Daniel Haas, Directeur Comptable, indiquent que, à leur connaissance :

- (a) les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 préparés suivant les normes internationales d'informations financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la société Socfinasia et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et
- (b) que le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

# Rapport de gestion consolidé

## Rapport de gestion sur les états financiers consolidés présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 31 mai 2022

Mesdames, Messieurs,

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 intègrent aux comptes annuels de Socfin toutes les filiales dont le détail est donné dans la Note 2 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Comme indiqué dans la Note 1 de l'annexe relative aux méthodes comptables, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Socfin (le Groupe) a adopté le référentiel IFRS pour la première fois en 2005 et toutes les normes applicables au 31 décembre 2021 et concernant le Groupe ont été mises en œuvre.

### Résultats consolidés

Pour l'exercice 2021 le résultat consolidé "Part du Groupe" s'inscrit à 80.4 millions d'euros contre 4.7 millions d'euros en 2020. Il en résulte un profit net par action "Part du Groupe" de 5.68 euros contre 0.33 euros en 2020.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 837.6 millions d'euros en 2021 contre 605.3 millions d'euros en 2020 (+232.3 millions d'euros). Cette variation du chiffre d'affaires résulte notamment de la hausse des prix (+138.1 millions d'euros), d'une hausse des quantités vendues (+60.9 millions d'euros), de la dépréciation des devises de transaction par rapport à l'euro (-22.8 millions d'euros), ainsi que la hausse du chiffre d'affaires relatif à la commercialisation des produits hors-groupe (+53.1 millions d'euros).

Le résultat opérationnel s'inscrit à 235.3 millions d'euros contre 91.9 millions d'euros en 2020.

Les produits financiers s'ont en hausse à 11.6 millions d'euros contre 6.2 millions d'euros en 2020. Ils incluent principalement des gains de change pour 8.1 millions d'euros.

Les charges financières s'élèvent à 22.9 millions d'euros contre 32.9 millions d'euros en 2020. Elles sont principalement composées de pertes de change 10.8 millions d'euros, de charges d'intérêt pour 10.1 millions d'euros et de charges diverses s'élevant à 2.0 millions d'euros.

La charge d'impôts est en hausse. Les impôts sur le résultat s'élèvent à 53.5 millions d'euros contre 36.6 millions d'euros en 2020. La charge d'impôt différés est de -0.8 millions d'euros contre un produit de 1.6 millions d'euros en 2020.

### Etat de la situation financière consolidée

Les actifs de Socfin se composent :

- d'actifs non-courants à hauteur de 848.4 millions d'euros contre 807.0 millions d'euros en 2020; une augmentation de 41.4 millions d'euros en provenance principalement des immobilisations corporelles pour 25.6 millions d'euros et d'une hausse des actifs biologiques non courants pour 11.3 millions d'euros;
- d'actifs courants qui s'élèvent à 329.0 millions d'euros contre 224.0 millions d'euros en 2020, la variation provenant principalement de la hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour 84.4 millions d'euros, des créances clients pour 8.0 millions d'euros et des stocks pour 12.2 millions d'euros.

Les capitaux propres "Part du Groupe" s'élevaient à 380.3 millions d'euros contre 284.9 millions d'euros en 2020. Cette hausse des fonds propres de l'ordre de 95.4 millions d'euros provient, pour l'essentiel, du résultat de la période (pour 80.4 millions d'euros) et de la variation de la réserve de conversion (impact de +16.0 millions d'euros).

Sur base des capitaux propres consolidés, il ressort une valeur nette par action "Part du Groupe" (avant distribution des dividendes), de 26.85 euros contre 20.12 euros un an auparavant. Au 31 décembre 2021, le cours de bourse s'élève quant à lui à 20.80 euros.

Les passifs courants et non-courants sont en baisse à 440.5 millions d'euros contre 455.2 millions d'euros un an plus tôt. La différence vient principalement de la baisse pour 42.3 millions d'euros de la dette nette, et de la hausse pour 16.1 millions d'euros des passifs d'impôts exigibles.

### **Flux de trésorerie consolidés**

Au 31 décembre 2021, la trésorerie nette s'élève à 137.3 millions d'euros, en hausse de 83.1 millions d'euros sur la période (contre une hausse de 8.5 millions d'euros au cours de l'exercice antérieur).

Le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles s'est élevé à 251.6 millions d'euros durant l'exercice 2021 (140.9 millions d'euros en 2020) et la capacité d'autofinancement s'élève à 278.0 millions d'euros contre 159.9 millions d'euros au cours de l'exercice antérieur.

Les activités d'investissement ont mobilisé -73.1 millions d'euros (contre -81.4 millions d'euros en 2020).

Les opérations de financement s'élevaient à -98.3 millions d'euros (contre -46.4 millions d'euros en 2020). Il s'agit principalement du remboursement des emprunts pour -53.1 millions d'euros et du versement des dividendes pour -33.5 millions d'euros.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés de la Société (voir Notes 25 et 34).

### **PERSPECTIVES 2022**

Les résultats pour le prochain exercice dépendront dans une large mesure de facteurs externes au management du Groupe, à savoir les conditions politico-économiques dans les pays où sont établies les filiales, l'évolution du prix du caoutchouc et de l'huile de palme et l'évolution des cours de la roupie indonésienne et du dollar US par rapport à l'euro. De son côté, le Groupe poursuit sa politique de maintien des prix de revient au plus bas et d'amélioration de ses capacités de production.

### **ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE**

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques

## **EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

### **Conflit Russie - Ukraine**

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne) ont imposé des sanctions à l'encontre de certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. Des annonces de sanctions supplémentaires potentielles ont été faites à la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022.

En raison des tensions géopolitiques croissantes, on observe depuis février 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des titres et des devises, ainsi qu'une dépréciation importante du rouble par rapport au dollar américain et à l'euro. Il est prévu que ces événements puissent affecter les activités des entreprises russes dans divers secteurs de l'économie.

La société considère ces événements comme des événements qui n'entraînent pas d'ajustements sur les balances à la clôture. Bien que ni les performances, ni la continuité de l'exploitation, ni les opérations de la société, à la date du présent rapport, n'aient été significativement affectées par ce qui précède, le Conseil d'administration continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats de la société.

### **Remboursement partiel anticipé de l'avance**

Le 25 février 2022, Socfin a remboursé par anticipation 25,000,000 dollars US, i.e. 22,409,466 euros de sa dette envers PNS Ltd.

PNS Ltd quant à elle a remboursé par anticipation 25,000,000 dollars US de son emprunt bancaire.

## **IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19**

En 2020, outre les mesures sanitaires prises par le Groupe et décrites dans le rapport de développement durable, le Groupe a, au début de la crise du Covid 19, limité la saignée des hévéas aux parcelles les plus productives. En 2021, la saignée des hévéas sur les plantations a redémarré.

Cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur l'activité huile de palme.

Les prévisions financières du Groupe pour les exercices 2022 and 2023, ainsi que les niveaux soutenus des prix de marchés dans cette première partie de l'année, indiquent que l'activité générera des liquidités suffisantes pour faire face aux obligations du Groupe et assurer la perspective de continuité de l'exploitation.

## **GOUVERNANCE D'ENTREPRISE**

Le Conseil d'Administration implémente les règles de gouvernance d'entreprise applicables au Grand-Duché de Luxembourg dans la structure et les rapports financiers du Groupe.

Des informations complémentaires décrivant comment ces règles sont mises en place figurent dans la déclaration sur la gouvernance d'entreprise du rapport annuel, ainsi que dans le rapport de gestion des états financiers sociaux.

## SYSTEME GENERAL DE CONTROLE INTERNE ADAPTE AUX SPECIFICITES DES ACTIVITES DU GROUPE

### Séparation des fonctions

La séparation des fonctions opérationnelles, commerciales et financières mises en place à chaque niveau du Groupe renforce l'indépendance du contrôle interne.

Ces différentes fonctions assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations qui sont de leur ressort. Elles en transmettent régulièrement l'intégralité aux dirigeants locaux et au siège du Groupe (production agricole et industrielle, commerce, ressources humaines, finances...).

### Autonomie et responsabilisation des filiales

Les entités opérationnelles, en raison de leur éloignement, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont notamment responsables de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à la nature et à l'étendue de leur activité, de l'optimisation de leurs opérations et performances financières, de la protection de leurs actifs et de la gestion de leurs risques.

Cette autonomie permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

### Contrôle centralisé

La politique de Gestion des Ressources Humaines du top management des entités du Groupe est centralisée au siège du Groupe. Elle contribue à la stabilisation d'un système de contrôle interne efficace par l'indépendance du recrutement, l'harmonisation de la définition des fonctions, des évaluations annuelles et des programmes de formations.

C'est aussi de manière centralisée que les fonctions opérationnelles, commerciales et financières définissent un ensemble de rapports standards qui assurent l'homogénéité de la présentation des informations en provenance des filiales.

### Processus du reporting de trésorerie

Le service de la trésorerie organise, supervise et contrôle la remontée des informations journalières et des indicateurs hebdomadaires des filiales, en particulier, la position de trésorerie, l'évolution de l'endettement net et des dépenses liées aux investissements.

### Processus du reporting financier

Le service financier organise, supervise et contrôle la remontée des informations comptables, budgétaires et financières mensuelles et diffuse un reporting condensé à l'usage de la direction opérationnelle du Groupe.

Deux fois par an, il intègre ces informations dans les plans de développement à long terme des filiales. Il s'assure également de la mise en œuvre des décisions de nature financières des Conseils d'Administration des filiales.

## Processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle. Ils sont vérifiés annuellement par les auditeurs externes dans le cadre d'un audit financier des filiales qui porte à la fois sur les comptes statutaires des entités du périmètre et sur les comptes consolidés.

Une fois arrêtés par le Conseil d'Administration, ils donnent lieu à publication.

Le service de consolidation du Groupe est garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation. Il respecte strictement les normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation. Il utilise un outil de consolidation standard garantissant le traitement sécurisé des remontées d'informations des filiales, la transparence et la pertinence des traitements automatiques de consolidation ainsi que l'homogénéité de présentation des agrégats comptables dans le rapport annuel. Enfin, en raison de la complexité des normes comptables en vigueur et des nombreuses spécificités liées à leur mise en œuvre, le service de consolidation centralise les retraitements propres aux règles d'évaluation applicables aux comptes consolidés.

## ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITE SOCIALE

Le 30 mars 2022, le Groupe a approuvé la mise à jour de sa politique de gestion responsable renouvelée et renforcée en 2021 afin de répondre aux éléments de la politique de GPSNR (Global Platform for Sustainable Natural Rubber). Cette politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2021.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

**Le Conseil d'Administration**

## Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Aux actionnaires de  
**Société Financière des Caoutchoucs S.A.**  
Abrégée en **Socfin**  
4, Avenue Guillaume  
L - 1650 Luxembourg

Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2021 (version anglaise) ont été audités par un auditeur indépendant qui a émis une opinion d'audit non modifiée en date du 29 avril 2022.

Ce rapport d'audit avec une opinion non-modifiée n'est pas traduit en français. Il est consultable (en anglais) dans la version anglaise auditée du rapport annuel.

Les comptes consolidés ci-après (version française) n'ont pas été audités mais forment une traduction française de la version anglaise auditée

## Etats financiers consolidés

### 1. Etat de la situation financière consolidée

EUR		31/12/2021	31/12/2020
ACTIFS	Note		Retraité (*)
<b>Actifs non-courants</b>			
Ecarts d'acquisition	3	4,951,057	4,951,057
Droits d'utilisation d'actifs	4	10,505,511	10,967,008
Immobilisations incorporelles	5	3,705,743	3,317,296
Immobilisations corporelles	6	322,679,989	297,094,657
Actifs biologiques producteurs	7	478,856,665	467,571,358
Immeubles de placement	10	3,860,781	4,059,355
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	12	715,578	847,018
Avances à long terme		1,858,758	1,843,046
Actifs d'impôts différés	13	19,434,381	14,640,684
Autres actifs non-courants		1,823,794	1,741,740
		<b>848,392,257</b>	<b>807,033,219</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	16	114,505,857	102,336,152
Current biological assets	7	3,559,160	0
Créances commerciales	17	42,082,791	34,081,813
Autres créances	18	10,238,140	14,342,461
Actifs d'impôts exigibles	14	15,291,971	14,317,805
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	143,315,435	58,911,453
		<b>328,993,354</b>	<b>223,989,684</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>1,177,385,609</b>	<b>1,031,022,902</b>

(\*) Pour plus de détails, se référer aux Notes 1.5, 15 et 23.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

EUR		31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			Retraité (*)
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>			
Capital souscrit	20	24,779,510	24,779,510
Prime d'émission	20	501,847	501,847
Réserve légale	21	2,477,951	2,477,951
Réserves consolidées		380,183,421	376,520,345
Ecart de conversion		-108,075,534	-124,110,578
Résultat de la période		80,389,524	4,705,333
		<b>380,256,719</b>	<b>284,874,408</b>
<hr/>			
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	11	<b>356,654,107</b>	<b>290,923,286</b>
<hr/>			
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>736,910,826</b>	<b>575,797,694</b>
<hr/>			
<b>Passifs non-courants</b>			
Passifs d'impôts différés	13	16,941,426	11,392,298
Provisions non-courantes relatives aux avantages du personnel	22	51,008,374	50,928,284
Dettes financières à plus d'un an	23	125,924,853	55,059,230
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	4	10,977,779	11,081,167
Autres dettes	24	7,401,153	7,685,924
		<b>212,253,585</b>	<b>136,146,903</b>
<hr/>			
<b>Passifs courants</b>			
Dettes financières à moins d'un an	23	38,433,365	151,251,825
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	4	1,401,018	1,623,082
Dettes commerciales	24	44,968,591	43,265,314
Passifs d'impôts exigibles	14	48,328,464	32,208,682
Provisions		381,506	743,489
Autres dettes	24	94,708,254	89,985,913
		<b>228,221,198</b>	<b>319,078,305</b>
<hr/>			
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>1,177,385,609</b>	<b>1,031,022,902</b>

(\*) Pour plus de détails, se référer aux Notes 1.5, 15 et 23.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 2. Compte de résultat consolidé

EUR		2021	2020
	Note		Retraité (*)
Produits des activités ordinaires	33	837,644,569	605,326,130
Production immobilisée		13,066,016	16,898,231
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		830,651	2,101,456
Autres produits opérationnels		8,640,023	11,285,961
Matières premières et consommables utilisés	33	-288,189,236	-226,536,322
Autres charges externes	33	-97,953,325	-81,097,097
Frais de personnel	26	-153,346,286	-142,494,346
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	8	-64,496,770	-74,913,425
Autres charges opérationnelles	33, 15	-20,861,972	-18,654,172
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>235,333,670</b>	<b>91,916,416</b>
Autres produits financiers	27	11,620,171	6,154,633
Plus-values sur cessions d'actifs		202,701	194,675
Moins-values sur cessions d'actifs		-3,313,945	-1,117,435
Charges financières	28	-22,920,697	-32,855,631
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>220,921,900</b>	<b>64,292,658</b>
Charge d'impôts sur le résultat	15	-53,538,854	-36,572,117
(Charge) / Produit d'impôts différés	15	-840,121	1,591,000
<b>Résultat net de la période</b>		<b>166,542,925</b>	<b>29,311,542</b>
<b>Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>86,153,402</b>	<b>24,606,210</b>
<b>Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>80,389,523</b>	<b>4,705,332</b>
<b>Résultat net par action non dilué</b>	29	<b>5.68</b>	<b>0.33</b>
<b>Nombre d'actions Socfin</b>		<b>14,159,720</b>	<b>14,159,720</b>
Résultat net par action non dilué attribuable aux propriétaires de la société mère		5.68	0.33
Résultat net par action dilué attribuable aux propriétaires de la société mère		5.68	0.33

(\*) Pour plus de détails, se référer aux Notes 1.5, 15 et 23.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

### 3. Etat du résultat étendu consolidé

<i>EUR</i>	<i>Note</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
<b><i>Résultat net de la période</i></b>		<b>166,542,925</b>	<b>29,311,542</b>
<b><i>Autres éléments du résultat étendu</i></b>			
Pertes et gains actuariels	22	1,874,113	-1,212,016
Impôts sur les pertes et gains actuariels		-590,525	405,642
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu, avant impôts	12	-36,378	-48,997
Impôts sur la variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu		9,073	12,220
<i>Sous-total des éléments ne pouvant pas faire l'objet d'un reclassement en résultat</i>		<u>1,256,283</u>	<u>-843,151</u>
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées		26,809,123	-58,716,274
<i>Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat</i>		<u>26,809,123</u>	<u>-58,716,274</u>
<b><i>Total des autres éléments du résultat étendu</i></b>		<b>28,065,406</b>	<b>-59,559,425</b>
<b><i>Résultat étendu</i></b>		<b>194,608,331</b>	<b>-30,247,883</b>
<b><i>Résultat étendu attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle</i></b>		<b>97,777,989</b>	<b>-3,428,140</b>
<b><i>Résultat étendu attribuable aux propriétaires de la société mère</i></b>		<b>96,830,342</b>	<b>-26,819,743</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

EUR	Note	2021	2020 Retraité (*)
<b>Activités opérationnelles</b>			
Résultat net après impôts attribuable aux propriétaires de la société mère		80,389,524	4,705,329
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		86,153,405	24,606,210
Juste valeur de la production agricole		-6,709,158	7,798,959
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		-1,658,242	9,185,979
Dotations et reprises aux amortissements et réductions de valeur	8	64,496,769	74,913,425
Provisions et autres charges		-2,143,251	2,762,647
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		3,110,167	930,351
Charge d'impôts	15	54,378,976	34,981,116
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>278,018,190</b>	<b>159,884,016</b>
<b>Intérêts payés</b>	27, 28	<b>9,838,397</b>	<b>12,483,274</b>
<b>Impôts payés</b>	15	<b>-53,538,854</b>	<b>-36,572,117</b>
Variation de stocks		-6,537,010	-13,954,328
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		3,161,743	-1,850,729
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		16,494,145	16,613,632
Variation des produits/charges constatés d'avance		4,178,499	4,263,236
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>17,297,377</b>	<b>5,071,811</b>
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>251,615,110</b>	<b>140,866,984</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Paiement pour acquisition de filiales		-1	-6,547,548
Acquisitions/cessions d'immobilisations incorporelles		-1,857,690	235,567
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs biologiques producteurs	6, 7	-73,604,183	-77,215,552
Cessions d'immobilisations corporelles		2,356,151	2,216,083
Acquisitions/cessions d'immobilisations financières		21,543	-56,818
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>-73,084,180</b>	<b>-81,368,268</b>
<b>Activités de financement</b>			
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	30	-1,415,972	-7,079,860
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle	11	-32,103,320	-20,080,163
Produits d'emprunts	23	91,818,266	23,410,733
Remboursements d'emprunts	23	-144,874,371	-27,766,069
Remboursements de dettes liées aux contrats de location	23	-1,883,386	-2,382,735
Intérêts payés	27, 28	-9,838,397	-12,483,275
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-98,297,180</b>	<b>-46,381,369</b>
Incidence des écarts de conversion		2,896,632	-4,619,938
<b>Variation nette de trésorerie</b>		<b>83,130,382</b>	<b>8,497,409</b>
Trésorerie au 1 <sup>er</sup> janvier	19	54,155,296	45,657,888
Trésorerie au 31 décembre	19	137,285,678	54,155,296
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>83,130,382</b>	<b>8,497,408</b>

(\*) Pour plus de détails, se référer aux Notes 1.5, 15 et 23.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 5. Tableau de variation des capitaux propres consolidé

EUR	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Ecarts de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>24,779,510</b>	<b>501,847</b>	<b>2,477,951</b>	<b>-91,541,253</b>	<b>381,364,121</b>	<b>317,582,176</b>	<b>322,894,136</b>	<b>640,476,312</b>
Résultat de la période					4,705,332	4,705,332	24,606,210	29,311,542
Pertes et gains actuariels					-254,132	-254,132	-552,242	-806,374
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu					-21,815	-21,815	-14,956	-36,771
Ecarts de conversion				-31,249,125	0	-31,249,125	-27,467,149	-58,716,274
<b>Résultat étendu</b>				<b>-31,249,125</b>	<b>4,429,385</b>	<b>-26,819,740</b>	<b>-3,428,137</b>	<b>-30,247,877</b>
Dividendes (Note 30)					-7,079,860	-7,079,860	-16,433,522	-23,513,382
Acomptes sur dividendes (Note 30)					0	0	-4,369,377	-4,369,377
Autres variations				-1,320,200	2,512,032	1,191,832	-7,739,814	-6,547,982
<b>Transactions avec les actionnaires</b>				<b>-1,320,200</b>	<b>-4,567,828</b>	<b>-5,888,028</b>	<b>-28,542,713</b>	<b>-34,430,741</b>
<b>Situation au 31 décembre 2020</b>	<b>24,779,510</b>	<b>501,847</b>	<b>2,477,951</b>	<b>-124,110,578</b>	<b>381,225,678</b>	<b>284,874,408</b>	<b>290,923,286</b>	<b>575,797,694</b>
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>24,779,510</b>	<b>501,847</b>	<b>2,477,951</b>	<b>-124,110,578</b>	<b>381,225,678</b>	<b>284,874,408</b>	<b>290,923,286</b>	<b>575,797,694</b>
Résultat de la période					80,389,523	80,389,523	86,153,402	166,542,925
Pertes et gains actuariels					690,396	690,396	593,192	1,283,588
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu					-16,199	-16,199	-11,106	-27,305
Ecarts de conversion				15,766,622	0	15,766,622	11,042,501	26,809,123
Transfert entre réserves				268,422	-268,422	0	0	0
<b>Résultat étendu</b>				<b>16,035,044</b>	<b>80,795,298</b>	<b>96,830,342</b>	<b>97,777,989</b>	<b>194,608,331</b>
Dividendes (Note 30)					0	0	-28,671,383	-28,671,383
Acomptes sur dividendes (Note 30)					-1,415,972	-1,415,972	-3,431,937	-4,847,909
Autres variations					-32,058	-32,058	56,153	24,095
<b>Transactions avec les actionnaires</b>				<b>0</b>	<b>-1,448,030</b>	<b>-1,448,030</b>	<b>-32,047,167</b>	<b>-33,495,197</b>
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>24,779,510</b>	<b>501,847</b>	<b>2,477,951</b>	<b>-108,075,534</b>	<b>460,572,946</b>	<b>380,256,719</b>	<b>356,654,107</b>	<b>736,910,826</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 6. Annexe aux états financiers consolidés

### Note 1 Généralités et méthodes comptables

#### 1.1. Généralités

Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé Socfin ("la Société") a été créée le 5 décembre 1959. Son objet social la qualifie comme soparfi depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 janvier 2011. Le siège social est établi 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

L'activité principale de la Société et de ses filiales ("Groupe") consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas en Afrique et en Asie du Sud-Est.

La Société est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le code ISIN LU0027967834 et est inscrite au registre de commerce sous le code B5937.

#### 1.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et les informations financières consolidées sont présentées en euro et sont arrondies à l'unité la plus proche, l'euro étant la devise fonctionnelle de la société-mère Socfin et de présentation du Groupe.

En date du 29 avril 2022, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés.

En conformité avec la législation du Grand Duché de Luxembourg, les états financiers seront approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle. La version officielle des comptes est la version ESEF disponible avec l'outil OAM (Officially Appointed Mechanism).

#### ***Nouvelles normes IFRS et amendements applicables à partir de 2022:***

- Les amendements à l'IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" ont mis à jour la référence au cadre conceptuel pour l'information financière, en stipulant que, dans le cas des transactions et des autres événements entrant dans le champ d'application d'IAS 37 ou d'IFRIC 21, l'acquéreur doit suivre IAS 37 ou IFRIC 21 (plutôt que le cadre conceptuel) pour identifier les passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

- Les amendements à IAS 16 "Immobilisations corporelles" interdisent de déduire du coût d'une immobilisation corporelle les produits de la vente de biens fabriqués pendant que cette immobilisation est amenée à l'endroit nécessaire et mise dans l'état nécessaire pour pouvoir fonctionner de la façon prévue par la direction. Les entités doivent plutôt comptabiliser les produits de la vente et le coût de production de ces biens en résultat net.

- Les amendements à IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" précisent que les coûts d'exécution d'un contrat comprennent les coûts directement liés au contrat. Les coûts directement liés au contrat peuvent être des coûts marginaux liés à l'exécution de ce contrat ou une affectation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat.

- Modifications mineures dans le cadre des améliorations annuelles des normes IFRS - Cycle 2018-2020 : ces amendements concernent IFRS 1, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 41:

- IFRS 1 (1<sup>ère</sup> application): la modification permet à une filiale qui applique le paragraphe D16a) d'IFRS 1 d'évaluer les écarts de conversion cumulés en utilisant les montants présentés par sa société mère, en fonction de la date de transition aux normes IFRS de cette dernière.

- IFRS 16 "Contrats de location" consistant à retirer, de l'exemple illustratif 13 accompagnant IFRS 16, toute mention du remboursement des améliorations locatives par le bailleur afin de dissiper toute confusion au sujet du traitement des avantages incitatifs qui pourrait découler de cet exemple
- IFRS 9 : cet amendement clarifie quels frais doivent être pris en compte par une entité lors de l'exécution du test de 10 pour cent du paragraphe B3.3.6 d'IFRS 9 pour déterminer si un passif financier doit être décomptabilisé.
- IAS 41 "Agriculture" consistant à retirer l'exigence d'exclure les flux de trésorerie destinés à financer les impôts aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques à l'aide d'une technique d'actualisation. La modification vient harmoniser la norme aux dispositions d'IFRS 13.

### ***Nouvelles normes IFRS et amendements applicables après 2022:***

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 "Contrats d'assurance", qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance, cohérente et fondée sur des principes pour les contrats d'assurance. Selon IFRS 17, la performance de l'assurance doit être évaluée à sa valeur d'exécution actuelle et offre une méthode de mesure et de présentation plus uniforme pour tous les contrats d'assurance. IFRS 17 remplace IFRS 4 "Contrats d'assurance" et ses interprétations. Elle s'applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et son adoption anticipée est autorisée si IFRS 15 "Produits des contrats avec des clients" et IFRS 9 "Instruments financiers" ont été appliquées. Le 9 décembre 2021, l'IASB a publié des amendements à IFRS 17, visant à aider les préparateurs à éviter des non-concordances comptables temporaires entre les actifs financiers et les dettes relatives aux contrats d'assurance. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Le 12 février 2021, l'IASB a publié les amendements à l'IAS 1, l'Énoncé de pratique sur les IFRS 2 "Porter des jugements sur l'importance relative" et l'IAS 8. Les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers, à clarifier davantage l'évaluation de l'importance relative des méthodes comptables, et d'aider les entités à distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. Elles s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et s'appliquent prospectivement, avec une application anticipée permise. Le Groupe est en train d'évaluer l'impact de ces amendements.

Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés, et ne prévoit pas d'adopter par anticipation les nouvelles normes, modifications et interprétations comptables.

### ***Nouvelles normes IFRS, amendements et interprétations qui n'ont pas encore été homologués par l'Union européenne :***

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié les modifications d'IAS 1 "Présentation des états financiers" sur le classement des passifs en tant que passifs courants et non courants afin d'établir une approche plus générale à l'égard du classement des passifs selon IAS 1, fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de clôture. Les modifications comprennent la clarification des exigences de classement des dettes qu'une société pourrait régler en les convertissant en capitaux propres. Le 15 juillet 2020, l'IASB a reporté la date d'entrée en vigueur des modifications. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et doivent être appliquées rétrospectivement, l'adoption anticipée étant autorisée. Le Groupe est en train d'évaluer l'impact de ces amendements.

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié l'impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications d'IAS 12). Les modifications réduisent le champ d'application de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, énoncée dans les paragraphes 15 et 24 d'IAS 12, de telle façon qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, sont à l'origine de différences temporaires à la fois imposables et déductibles. Elles sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et s'appliquent rétrospectivement, une application anticipée étant permise. Le Groupe est en train d'évaluer l'impact de ces amendements.

### 1.3 Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euros.

Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception notamment des actifs suivants :

- la production agricole (actifs courants) (IAS 2, IAS 41), les instruments dérivés ainsi que les titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu sont comptabilisés à leur juste valeur ;
- les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (IFRS 3) sont évaluées initialement à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les principes et les règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe. Les états financiers consolidés sont préparés pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2021 et sont présentés avant affectation du résultat de la maison mère proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires.

***Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Groupe a adopté les modifications suivantes qui n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés du Groupe :***

- o Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt - phase 2 de la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt "TIO". Les modifications complètent celles publiées en 2019 décrites ci-dessus et se concentrent sur les effets sur les états financiers lorsqu'une entreprise remplace l'ancien indice de référence des taux d'intérêt par un autre indice de référence des taux d'intérêt à la suite de la réforme.

Les modifications de cette phase finale concernent *les modifications des flux de trésorerie contractuels* : une société n'aura pas à décomptabiliser ou à ajuster la valeur comptable des instruments financiers pour tenir compte des changements requis par la réforme, mais mettra plutôt à jour le taux d'intérêt effectif pour refléter le changement de l'indice de référence des taux d'intérêt alternatifs .

- o Amendement à IFRS 16 Contrats de location : "Allègements de loyer liés à la Covid-19" après le 30 juin 2021 (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021): cet amendement étend d'un an l'amendement de mai 2020 qui libère les preneurs de l'obligation d'apprécier si un allègement de loyer accordé directement en lien avec la pandémie de Covid-19 constitue une modification du contrat de location.
- o Amendement à IFRS 4 "Contrats d'assurance": le 25 juin 2020, l'IASB a publié des amendements à IFRS 4 qui prévoit une prolongation de l'exemption temporaire d'application d'IFRS 9 "Instruments financiers" jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2023 afin de s'aligner sur la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17 "Contrats d'assurance".

### 1.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère Socfin ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("filiales") et ceux des entreprises où Socfin exerce une influence notable ("entreprises associées"), dont l'ensemble constitue le "Groupe".

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2021 clôturent leurs comptes le 31 décembre.

#### ***Filiales***

Conformément à la norme IFRS 10, un investisseur détient le contrôle si trois conditions sont remplies :

- 1) il détient le pouvoir sur l'entité ;
- 2) il a droit ou est exposé aux rendements variables ;
- 3) il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur les rendements.

Actuellement le Groupe détient la majorité des droits de vote dans les entités.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le résultat des filiales et chaque élément du compte de résultat étendu est réparti entre la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle, même si cela résulte en une balance des participations ne donnant pas le contrôle déficitaire.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

En cas de perte de contrôle du Groupe envers une filiale, le Groupe décomptabilise les actifs relatifs (y compris l'écart d'acquisition), les passifs, la part des participations ne donnant pas le contrôle ainsi que les autres composants des capitaux propres, le gain ou la perte résiduelle étant comptabilisé au compte de résultat. Le cas échéant, l'investissement résiduel est comptabilisé à la juste valeur.

La liste des filiales du Groupe est présentée en Note 2.

### **1.5. Changements de méthodes comptables, erreurs et changements d'estimations**

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective. Au cours de l'exercice, le Groupe a effectué un retraitement de la période comparative impactant la dette financière non-courante (Note 23) et la charge d'impôts (Note 15). Ces retraitements n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

### **1.6. Regroupements d'entreprises**

La norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêts dans les filiales après obtention du contrôle.

Cette norme permet, lors de chaque regroupement, d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif complet (correspondant aux intérêts majoritaires et minoritaires) ou bien d'un écart d'acquisition positif partiel (basé sur le pourcentage d'intérêts acquis).

Le traitement comptable de cet écart est décrit en notes 1.7 et 1.8.

Les variations d'intérêts dans une filiale n'entraînant pas la perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions de capitaux propres.

### **1.7. Ecart d'acquisition**

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entreprise associée, le montant résiduel de l'écart d'acquisition attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

### **1.8. Ecart d'acquisition négatif**

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée sur le coût d'acquisition à la date d'acquisition.

Dans la mesure où un écart d'acquisition négatif subsiste après examen et ré-estimation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée, il est directement comptabilisé en produit dans le compte de résultat.

### **1.9. Conversion des devises étrangères**

Dans les états financiers de Socfin et de chaque filiale ou entreprise associée, les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la devise de référence de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les profits et pertes provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Pour couvrir son exposition à certains risques de change, le Groupe a recours à des contrats de change à terme. Ces instruments financiers ne remplissent pas les conditions pour une comptabilité de couverture. Ils sont classés en autres instruments financiers (voir Note 1.19).

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés dont la comptabilité est tenue dans une autre devise que l'euro, sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis en euro au cours de change moyen de l'année. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et cumulées en capitaux propres au poste "Ecart de conversion". En cas de cession, les écarts de conversion relatifs à la société concernée sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice durant lequel la cession a eu lieu.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés:

1 euro est égal à :	Taux de clôture		Taux moyen	
	2021	2020	2021	2020
Euro	1.000	1.000	1.000	1.000
Franc CFA	655.957	655.957	655.957	655.957
Cedi ghanéen	6.8025	7.0683	6.8705	6.4179
Roupie indonésienne	16,161	17,308	16,938	16,725
Riel cambodgien	4,614	4,964	4,804	4,672
Naïra nigerian	467.50	465.87	471.97	408.50
Dobra de São Tomé	24.50	24.50	24.50	24.50
Franc congolais	2,265	2,420	2,351	2,117
Dollar américain	1.1326	1.2271	1.1809	1.1451

Bien que les filiales au Cambodge facturent leurs ventes de biens et services en riels cambodgiens (KHR), l'établissement des prix se fait en dollars américains (USD). Les principales charges opérationnelles, frais de personnel et les autres produits et charges opérationnels sont également réglés et encaissés en dollars américains. En se basant sur la substance économique sous-jacente des transactions réalisées par les filiales cambodgiennes, le dollar américain est la devise dans laquelle ces compagnies génèrent et dépensent leurs liquidités dans le pays où elles opèrent.

Considérant ces éléments, les filiales cambodgiennes ont changé de monnaie fonctionnelle en 2021, passant du KHR à l'USD, ce changement étant effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Conformément à la norme IAS 21, ce changement a été comptabilisé de manière prospective. En application de la norme IAS 21, ce changement aurait dû avoir lieu dès lors que des transactions significatives étaient effectuées en USD. La Direction estime que le retraitement des soldes des exercices précédents n'aurait pas d'impact significatif sur les états financiers.

Au 31 décembre 2021, le Groupe n'a plus de filiales utilisant le riel cambodgien.

#### 1.10. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluation. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	3 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Concessions	Durée de la concession

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

### 1.11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité pour chaque composant significatif de l'immobilisation en question. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	20 à 50 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Mobilier, matériel roulant et autres	3 à 20 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

### 1.12. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers (terrains et bâtiments ou partie de bâtiments) détenus pour en retirer des loyers et/ou pour en valoriser le capital.

Les immeubles de placement sont inscrits pour leur coût, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. La durée d'amortissement des immeubles de placement est fixée à 50 ans.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

### 1.13. Actifs biologiques

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Afrique et en Asie du Sud-Est. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS 16 "Immobilisations corporelles".

La production agricole au moment de la récolte notamment pour les régimes de palme, l'huile de palme et le caoutchouc est évaluée selon les principes définis par IAS 41 "Agriculture".

### ***Actifs biologiques producteurs***

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Actifs biologiques producteurs - Palmier	20 à 26 ans
Actifs biologiques producteurs - Hévéa	20 à 33 ans

La date de départ des amortissements est la date de transfert d'actifs biologiques en production (maturité). Ce transfert a lieu au cours de la troisième année après le planting des palmiers à huile en Asie, au cours de la quatrième année après le planting des palmiers à huile en Afrique et au cours de la septième année après le planting des hévéas. Pour chaque entité, la durée d'exploitation peut être adaptée en fonction des circonstances particulières

### ***Production agricole***

La production agricole est évaluée au moment de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Il n'existe pas de données observables pour la production agricole (les régimes de palme, le latex). La Banque Mondiale publie des prévisions de prix pour le caoutchouc sec (produit fini). Ces prévisions se basent sur le grade RSS3 (feuille fumée) qui n'est pas produit par le Groupe. Enfin, et a fortiori, il n'existe pas de données prospectives observables relatives à la production agricole du Groupe. Le prix d'un produit standard sur un marché mondial n'est pas suffisamment représentatif de la réalité économique dans laquelle les différentes entités du Groupe interviennent. Ce prix ne peut être retenu comme référence pour l'évaluation.

Par conséquent, chaque entité détermine la juste valeur de la production agricole en fonction des prix de marché réellement obtenus là où elle est intervenue au cours du dernier exercice.

Le Groupe évalue la production agricole sur pied (huile dans le fruit des palmiers et latex à l'intérieur de l'arbre) comme des actifs biologiques, conformément aux principes de la norme IAS 41. Cette production sur pied est évaluée à la juste valeur au moment de la récolte. Tout gain et perte résultant de changements dans la juste valeur est comptabilisé au compte de résultat de la période.

#### **1.14. Contrats de location**

Le Groupe détermine à la signature du contrat si le contrat est, ou contient, un contrat de location, c'est-à-dire si le contrat transfère le droit d'utilisation de l'actif sur une période donnée, en échange d'une contrepartie.

Le Groupe applique une approche unique lors de la reconnaissance et de l'évaluation des contrats locatifs, à l'exception des contrats de location de courte durée et des contrats de faible valeur (correspondant principalement à de l'équipement informatique), pour lesquels les paiements associés sont reconnus en charges au compte de résultat. Le Groupe comptabilise une dette locative relative au paiement des charges locatives, ainsi que des droits d'utilisation correspondant au droit d'utilisation des actifs sous-jacents.

Le Groupe loue des bureaux et des terrains agricoles sur des durées allant de 1 à 99 ans ainsi que du matériel roulant et des équipements sur des durées allant de 1 mois jusqu'à 5 ans.

Les contrats de location du Groupe sont des contrats standards ne comportant pas de composantes complémentaires à caractère non locatif sauf pour certains contrats de location de véhicules qui comportent un service de maintenance. Le Groupe a opté pour la mesure de simplification permettant de ne pas séparer la composante location de la composante à caractère non locatif pour ces contrats.

Les actifs et passifs liés aux contrats de location sont initialement mesurés à la valeur actualisée des paiements fixes incluant les paiements fixes en substance diminuée des avantages reçus du bailleur. Les paiements à faire dans le cadre de renouvellements de certaines périodes de location ont été aussi inclus dans la valorisation de la dette de location. A cet effet, la direction prend en compte tous les faits et circonstances qui peuvent créer une incitation à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation anticipée. La dette locative est réévaluée s'il y a un changement dans la durée de location, dans le montant de la charge locative ou dans l'évaluation de l'option d'achat de l'actif.

Le taux d'intérêt implicite n'étant pas connu pour tous les contrats du Groupe, le taux d'emprunt marginal a été utilisé pour l'actualisation des paiements de location. Le taux d'emprunt marginal est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour la détermination du taux d'emprunt marginal, le Groupe :

- quand ceci est possible, utilise le financement le plus récent reçu par l'entité locataire comme point de départ ajusté pour refléter le changement des conditions de financement depuis que ce dernier a été reçu ;
- utilise une approche cumulative qui commence avec un taux sans risque ajusté pour le risque de crédit pour les locations des entités n'ayant pas de financement externe récent ;
- procède à des ajustements spécifiques aux contrats de location (tels que le terme, pays, devise et garanties).

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe varient entre 2.4% et 19.9%.

Les paiements liés aux contrats de location sont alloués entre remboursement du principal de la dette de location et charge d'intérêt. La charge d'intérêt est constatée dans le compte de résultat de la période sur la durée du contrat. Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Le Groupe applique IAS 36 pour déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et il comptabilise toute perte de valeur de la manière décrite à la Note 9 relative aux dépréciations d'actifs.

### **1.15. Dépréciation d'actifs**

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles y inclus ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte ou de la réduction de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et la valeur d'utilité.

La juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits dans le compte de résultat.

Une perte de valeur enregistrée sur un écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'une reprise ultérieure.

#### **1.16. Stocks**

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables.

Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La dépréciation ou la perte sur stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

Comme expliqué à la Note 1.13. Actifs biologiques, la production agricole est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### **1.17. Créances commerciales**

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale et ne portent pas d'intérêt. Le Groupe applique une approche simplifiée et enregistre une provision pour pertes attendues sur la durée de vie des créances. Cette provision pour pertes est un montant que le Groupe considère comme une estimation fiable sur l'incapacité de ses clients à effectuer les paiements requis (voir Note 34).

#### **1.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de 3 mois, ainsi que les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

## 1.19. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

### *Instruments financiers dérivés*

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture.

Le traitement comptable dépend de la qualification de l'instrument concerné :

#### - *Instruments de couverture :*

Le Groupe désigne certains instruments de couverture, notamment des dérivés au titre du risque de change et au titre du risque de taux d'intérêt, comme couvertures de flux de trésorerie. Les couvertures pour le risque de change lié aux engagements fermes sont comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie.

Au moment de la création de la relation de couverture, l'entité prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture. Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe indique si l'instrument de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et qui remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu et cumulée dans la réserve au titre de la couverture des flux de trésorerie. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat net, dans les autres profits et pertes.

Les montants comptabilisés précédemment dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés dans les capitaux propres sont reclassés en résultat net dans les périodes où l'élément couvert influe sur le résultat net, au même poste que celui de l'élément couvert comptabilisé. Toutefois, si une transaction prévue couverte entraîne la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les profits et pertes qui ont précédemment été comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés en capitaux propres sont sortis des capitaux propres pour être pris en compte dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif non financier.

Pour les exercices sous revue, des instruments de couverture ont été utilisés par le Groupe jusqu'en janvier 2019.

#### - *Autres instruments :*

Les changements de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne remplissent pas les conditions pour une comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils surviennent.

Pour les exercices sous revue, des contrats de change à terme ont été utilisés par le Groupe.

### ***Prêts et emprunts***

Les avances à long terme et les autres créances portant des intérêts sont enregistrés pour les montants donnés, nets des coûts directs d'émission. Les produits financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où ils ne sont pas reçus dans l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le modèle économique du Groupe pour la gestion des actifs financiers fait référence à la manière dont il gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle d'entreprise détermine si les flux de trésorerie résulteront de la collecte des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont détenus dans un modèle économique avec l'objectif de détenir des actifs financiers afin de collecter des flux de trésorerie contractuels. Les avances à long terme et les autres créances sont détenues dans le seul but de collecter le montant du principal et des intérêts. A ce titre, elles sont en conformité avec le modèle "Solely Payments of Principal and Interest" (SPPI). Elles sont enregistrées selon la méthode du coût amorti. Le Groupe applique une approche simplifiée dans le calcul des pertes attendues sur les prêts et emprunts, basée sur l'historique des pertes de crédit.

Les emprunts et les autres dettes portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission. Les charges financières sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement et sont ajoutées à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas réglées dans l'exercice au cours duquel elles surviennent.

La valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur dans le cas d'instruments financiers tels que les emprunts et dettes auprès d'établissements financiers à court terme.

L'évaluation à la juste valeur des emprunts et des dettes auprès d'établissements financiers, autres qu'à court terme, dépend à la fois des spécificités des emprunts et des conditions actuelles de marché. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêts ré-estimés prévalant à la date de clôture sur la durée résiduelle de remboursement des emprunts (voir Note 25).

Le Groupe s'est basé sur l'évolution du taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne ajusté du risque spécifique inhérent à chaque instrument financier, comme indice de référence raisonnable pour estimer la juste valeur de ces emprunts.

### ***Instruments de capitaux propres***

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés pour les montants reçus, nets des coûts directs engendrés par l'émission.

#### ***Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu***

Cette rubrique comprend les actions détenues par le Groupe dans des sociétés dans lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable ou dans des sociétés non consolidées.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition.

Les titres valorisés à la juste valeur sont comptabilisés parmi les actifs financiers à la juste valeur par le biais des éléments du résultat étendu, car ces placements sont détenus à titre d'investissements stratégiques à long terme qui ne devraient pas être vendus à court terme. Le choix de la comptabilisation à la juste valeur par le biais des éléments du résultat étendu est irrévocable.

Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est la valeur boursière à la date de clôture (Niveau 1). Pour les titres non cotés, la juste valeur est déterminée sur base de l'actif net réévalué (Niveau 3).

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses titres afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant qu'ils ont pu perdre de la valeur. Aucun profit ou perte lié à ces instruments ne peut être reclassé en résultat, même au moment de la décomptabilisation.

L'indice de perte de valeur appliqué par le Groupe, pour les titres non cotés, est une perte de valeur de 40% par rapport à la valeur d'acquisition et une perte reconnue pendant plus d'un an. Pour les titres cotés, une perte de valeur est reconnue dans le compte de résultat de la période si le cours de clôture est plus de 30% inférieur au coût d'acquisition, sur une période de plus d'un an.

### ***Autres actifs et passifs financiers***

Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers est estimée proche de la valeur comptable.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale au coût amorti diminuée des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique "Autres charges/produits opérationnels". Le Groupe a établi une matrice de provisions basée sur ses expériences historiques de pertes de crédit, ajustées des facteurs prospectifs spécifiques aux débiteurs et à l'environnement économique. La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats. Le Conseil d'Administration de chaque filiale évalue les créances de manière individuelle. Les corrections de valeur sont déterminées en tenant compte de la réalité économique locale de chaque pays. Elles sont revues lors de la réception de nouveaux événements et au minimum annuellement.

### **1.20. Provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties affectées.

### **1.21. Engagements de retraite**

#### ***Plans à cotisations définies***

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse à des sociétés d'assurances externes, pour certaines catégories de travailleurs salariés, des cotisations dont les montants sont définis. Les versements effectués dans le cadre de ces régimes de retraite sont comptabilisés en compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

Comme ces régimes ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe, ils ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

#### ***Plans à prestations définies***

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés, des ressources complémentaires en contrepartie des services qu'ils ont rendus durant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé par des actuaires indépendants à la clôture de chaque exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les taux d'actualisation applicables pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi doivent être déterminés par référence aux taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité adaptés au calendrier estimé de versement des prestations à la date de clôture.

Le Groupe a décidé de calculer les taux d'actualisation en se référant aux obligations de sociétés de haute qualité correspondant aux échéances des avantages du personnel dans les pays concernés. Dans les pays où il n'existe pas de marché large pour ce type d'obligations, le Groupe se réfère aux taux de rendement (à la fin de la période de présentation de l'information financière) du marché des obligations d'État. La monnaie et la durée de ces obligations de sociétés ou de ces obligations d'État doivent correspondre à la monnaie et à la durée estimée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Le coût des engagements correspondants est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un calcul des valeurs actualisées à la date de clôture conformément aux principes d'IAS 19 "Avantages du personnel".

Toutes les variations du montant des engagements de pension à prestations définies sont comptabilisées dès qu'elles surviennent.

Les réévaluations des engagements de pension à prestations définies dont notamment les gains et pertes actuariels doivent être immédiatement comptabilisées en "Autres éléments du résultat étendu".

Les coûts des services rendus pendant la période, les coûts des services passés (modification d'un régime) et les intérêts nets sont comptabilisés immédiatement en charge.

Le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière correspond à la valeur actualisée des engagements de pension des régimes à prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels et diminuée de la juste valeur des actifs du plan.

## **1.22. Comptabilisation des produits**

Les revenus du Groupe découlent de l'obligation de performance consistant dans le transfert de contrôle de produits dans le cadre d'arrangements. Selon ces arrangements, le transfert du contrôle et l'accomplissement de l'obligation de performance se produisent en même temps.

Le point de prise de contrôle de l'actif par le client dépend du moment où les marchandises sont mises à la disposition du transporteur ou lorsque l'acheteur prend possession des marchandises, en fonction des conditions de livraison. En ce qui concerne les activités du Groupe, les critères de comptabilisation des produits sont généralement remplis :

- (a) pour les ventes à l'exportation, au moment du transfert de propriété selon les incoterms du contrat;
- (b) pour les ventes locales, en fonction des conditions de livraison, soit au moment où les produits quittent ses locaux, soit lorsque le client prend possession des marchandises.

Il s'agit du moment où le Groupe a rempli ses obligations de performance.

Les revenus sont évalués au prix de transaction de la contrepartie reçue ou à recevoir, montant défini selon les termes de l'arrangement conclu avec l'acheteur.

Le prix de vente est déterminé au prix du marché et dans quelques cas, le prix de vente est déterminé contractuellement à titre provisoire, sur la base d'une estimation fiable du prix de vente. Dans ce dernier cas, des ajustements de prix peuvent ensuite intervenir en fonction des mouvements entre le prix de référence et le prix final, tel que reconnu.

Le Group considère qu'il agit en tant que principal dans ses différentes activités, étant donné qu'il contrôle les biens vendus avant de les transférer à ses clients.

Au 31 décembre 2021, les produits provenant du principal client du Groupe représentent environ 65.3 millions d'euros (2020 : 45.4 millions d'euros) du total des produits du Groupe.

### **1.23. Impôts**

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles ou récupérables sur le bénéfice ou la perte d'un exercice.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les taux d'impôts dont l'application est prévue lors du renversement des différences temporelles, tels qu'adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un écart d'acquisition ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas acquis via un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et entreprises associées, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

L'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat sauf s'il concerne des éléments qui ont été directement comptabilisés, soit dans les capitaux propres, soit dans les autres éléments du résultat étendu.

### **1.24. Information sectorielle**

IFRS 8 "Secteurs opérationnels" requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur base du reporting interne analysé par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue d'évaluer les performances et de prendre des décisions en matière de ressources à affecter aux secteurs.

L'identification de ces secteurs opérationnels découle de l'information analysée par la Direction qui est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques et sur l'analyse des comptes sociaux individuels au coût historique.

### **1.25. Recours à des estimations**

Pour l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS, la Direction du Groupe a dû retenir des hypothèses basées sur ses meilleures estimations qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe pourraient différer des estimations actuelles. Les méthodes comptables sensibles, au titre desquelles le Groupe a eu recours à des estimations, concernent principalement l'application des normes IAS 19 (Note 22), IAS 41 / IAS 2 (Notes 7 et 16), IAS 16 (Note 6), IAS 36 (Notes 8 et 9), IFRS 9 (Note 25) et IFRS 16 (Note 4).

En l'absence de données observables au sens de la norme IFRS 13, le Groupe a recours à l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la juste valeur de la production agricole basé sur les coûts et conditions de production et de vente locales (voir Note 1.13).

Cette méthode est par nature plus volatile que l'évaluation au coût historique.

### **1.26. Impact de la pandémie de COVID-19**

Durant l'année 2021, suite à l'impact de la pandémie COVID-19 sur les activités des filiales directes et indirectes de la Société, la Direction s'est adaptée aux nouvelles restrictions et suit constamment l'évolution du risque lié à cette crise sanitaire. La propagation du virus demeure active et imprévisible, ce qui voue le développement économique à un avenir incertain.

## Note 2. Filiales et entreprises associées

	% d'intérêt du Groupe 2021	% de contrôle du groupe 2021	Méthode de consolidation (*) 2021	% d'intérêt du Groupe 2020	% de contrôle du groupe 2020	Méthode de consolidation (*) 2020
<b>AFRIQUE</b>						
<b>Hévéa et Palmier</b>						
SOGB S.A.	41.09	73.16	IG	41.09	73.16	IG
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG" LTD	64.51	100.00	IG	64.51	100.00	IG
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	42.08	65.23	IG	42.08	65.23	IG
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A.	44.55	69.05	IG	44.55	69.05	IG
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A.	43.52	67.46	IG	43.52	67.46	IG
<b>Hévéa</b>						
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"	64.51	100.00	IG	64.51	100.00	IG
SALALA RUBBER CORPORATION "SRC"	64.51	100.00	IG	64.51	100.00	IG
SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC"	39.32	70.01	IG	39.32	70.01	IG
<b>Palmier</b>						
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC" LTD	60.00	93.00	IG	60.00	93.00	IG
SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE "SPFS"	43.52	100.00	IG	43.52	100.00	IG
AGRIPALMA LDA	56.77	88.00	IG	56.77	88.00	IG
BRABANTA S.A.	64.58	100.00	IG	64.58	100.00	IG
<b>Autres activités</b>						
BEREBY-FINANCES "BEFIN" S.A.	56.16	87.06	IG	56.16	87.06	IG
CAMSEEDS S.A.	43.62	100.00	IG	43.60	100.00	IG
SOGESCOL CAMEROUN "SOGESCOL CAM" S.A.R.L.	61.30	100.00	IG	61.30	100.00	IG
<b>ASIE</b>						
<b>Hévéa et Palmier</b>						
PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"	52.28	90.00	IG	52.28	90.00	IG
<b>Hévéa</b>						
SETHIKULA CO LTD	58.09	100.00	IG	58.09	100.00	IG
SOCFIN-KCD CO LTD	58.09	100.00	IG	58.09	100.00	IG
VARANASI CO LTD	58.09	100.00	IG	58.09	100.00	IG
COVIPHAMA CO LTD	58.09	100.00	IG	58.09	100.00	IG

	% d'intérêt du Groupe 2021	% de contrôle du groupe 2021	Méthode de consolidation (*) 2021	% d'intérêt du Groupe 2020	% de contrôle du groupe 2020	Méthode de consolidation (*) 2020
<b>EUROPE</b>						
<b>Autres activités</b>						
CENTRAGES S.A.	61.30	100.00	IG	61.30	100.00	IG
IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A.	61.30	100.00	IG	61.30	100.00	IG
INDUSERVICES S.A.	74.68	100.00	IG	74.68	100.00	IG
INDUSERVICES FR S.A.	61.30	100.00	IG	61.30	100.00	IG
MANAGEMENT ASSOCIATES S.A.	62.91	90.00	IG	62.91	90.00	IG
PLANTATION NORD-SUMATRA LTD "PNS Ltd" S.A.	58.09	100.00	IG	58.09	100.00	IG
SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE "SAFA"	64.51	100.00	IG	64.51	100.00	IG
SOCFIN RESEARCH S.A.	0.00	0.00	NC	61.30	100.00	IG
SOCFIN GREEN ENERGY S.A.	0.00	0.00	NC	61.30	100.00	IG
SOCFINAF S.A.	64.51	64.51	IG	64.51	64.51	IG
SOCFINASIA S.A.	58.09	58.09	IG	58.09	58.09	IG
SOCFINCO S.A.	61.30	100.00	IG	61.30	100.00	IG
SOCFINCO FR S.A.	61.30	100.00	IG	61.30	100.00	IG
SOCFINDE S.A.	59.33	99.92	IG	59.33	99.92	IG
SODIMEX S.A.	61.30	100.00	IG	61.30	100.00	IG
SODIMEX FR S.A.	61.30	100.00	IG	61.30	100.00	IG
SOGESCOL FR S.A.	61.30	100.00	IG	61.30	100.00	IG
STP INVEST S.A.	64.51	100.00	IG	64.51	100.00	IG
TERRASIA S.A.	68.15	100.00	IG	68.15	100.00	IG

(\*) Méthode de consolidation : IG : Intégration Globale - NC : Non Consolidée

Autres sociétés non consolidées en raison de leur faible matérialité: Socficom et Soggai.

### Liste des filiales

- \* AGRIPALMA LDA est une société implantée sur l'île de São Tomé et Príncipe spécialisée dans la production d'huile de palme.
- \* BEREBY-FINANCES "BEFIN" S.A. est une société holding de droit ivoirien détenant les sociétés de droit ivoirien SOGB S.A. et SCC.
- \* BRABANTA S.A. est une société de droit congolais spécialisée dans la production d'huile de palme.
- \* CAMSEEDS S.A. est une société de droit camerounais spécialisé dans la recherche, le développement et la production de semences (palmier).
- \* CENTRAGES S.A. est une société de droit belge prestataire de services administratifs et comptables et propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles
- \* COVIPHAMA Co LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- \* IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A. est une société de droit belge propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- \* INDUSERVICES S.A. est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance.
- \* INDUSERVICES FR S.A. est une société de droit suisse dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance. En outre, elle assure à l'ensemble des sociétés du Groupe l'accès à la plateforme informatique commune.
- \* LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC" est une société de droit libérien spécialisée dans la production de caoutchouc.
- \* MANAGEMENT ASSOCIATES S.A. est une société de droit luxembourgeois active dans le transport.
- \* OKOMU OIL PALM COMPANY PLC est une société de droit nigérian spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- \* PLANTATION NORD-SUMATRA LTD "PNS Ltd" S.A. est une société de participation financière établie à Luxembourg, détenant les participations dans PT Socfindo et dans Coviphama Co.
- \* PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG" LTD est une société de droit ghanéen spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- \* PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO" est une société de droit indonésien active dans la production d'huile de palme et de caoutchouc.
- \* SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A. est une société de droit camerounais active dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.
- \* SALALA RUBBER CORPORATION "SRC" est une société de droit libérien spécialisée dans l'exploitation d'une plantation d'hévéas.
- \* SETHIKULA CO LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession de terrains agricoles.

- \* SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A. est active au Cameroun dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.
- \* SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC" LTD est une société implantée en Sierra Leone spécialisée dans la production d'huile de palme.
- \* SOCFIN CONSULTANT SERVICES "SOCFINCO" S.A. est une société établie en Belgique prestataire de services d'assistance technique, agronomique et financière.
- \* SOCFIN-KCD CO LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- \* SOCFINAF S.A. est une société holding de droit luxembourgeois dont l'activité est axée principalement sur la gestion de participations actives dans des plantations situées en Afrique.
- \* SOCFINASIA S.A. est une société holding de droit luxembourgeois dont l'activité est axée principalement sur la gestion de participations actives dans des plantations situées en Asie du Sud-Est.
- \* SOCFINCO FR S.A. est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles.
- \* SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE "SAFA" est une société de droit français détenant une participation dans une plantation au Cameroun, Safacam S.A.
- \* SOCFINDE S.A. est une société holding de financement de droit luxembourgeois.
- \* SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE "SPFS" S.A. est active au Cameroun dans la production, la transformation et la commercialisation de l'huile de palme.
- \* SODIMEX S.A. est une société de droit belge active dans le domaine de l'achat et la vente de matériel destiné aux plantations.
- \* SODIMEX FR S.A. est une société de droit suisse active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.
- \* SOGB S.A. est une société de droit ivoirien spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- \* SOGESCOL FR S.A. est une société suisse active dans le commerce de produits tropicaux.
- \* SOGESCOL CAMEROUN "SOGESCOL CAM" S.A R.L. est une société de droit camerounais active dans le commerce de l'huile de palme au Cameroun.
- \* STP INVEST S.A. est une société de droit belge détenant une participation dans Agripalma LDA.
- \* SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC" est une société de droit ivoirien qui a comme activité le traitement et la commercialisation de caoutchouc.
- \* TERRASIA S.A est une société de droit luxembourgeois propriétaire de bureaux.
- \* VARANASI Co LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession de terrains agricoles.
- \* SOCFIN GREENE ENERGY S.A. et SOCFIN RESEARCH S.A. sont sorties du périmètre de consolidation en 2021, car elles sont en cours de liquidation.

### Note 3. Ecart d'acquisition

<i>EUR</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
<i>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier</i>	<i>16,297,341</i>	<i>16,297,341</i>
<i>Valeur d'acquisition au 31 décembre</i>	<i>16,297,341</i>	<i>16,297,341</i>
<i>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier</i>	<i>-11,346,284</i>	<i>-11,346,284</i>
<i>Réductions de valeur au 31 décembre</i>	<i>-11,346,284</i>	<i>-11,346,284</i>
<i>Valeur nette comptable au 31 décembre</i>	<i>4,951,057</i>	<i>4,951,057</i>

L'écart d'acquisition résulte de la première consolidation des filiales.

Le test de dépréciation sur l'écart d'acquisition est présenté en note 9.

## Note 4. Contrats de location

### Droits d'utilisation d'actifs:

EUR	<i>Mobilier, matériel roulant et autres</i>	<i>Immeubles</i>	<i>Terrains et concessions agricoles</i>	TOTAL
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>5,265,875</b>	<b>4,493,638</b>	<b>8,869,920</b>	<b>18,629,433</b>
Entrées	2,639,259	0	479,135	3,118,394
Sorties	0	-288,649	-882,807	-1,171,456
Reclassements vers d'autres postes	0	0	136,505	136,505
Ecart de conversion	-541,783	-26,059	-308,243	-876,085
<b>Valeur brute au 31 décembre 2020</b>	<b>7,363,351</b>	<b>4,178,930</b>	<b>8,294,510</b>	<b>19,836,791</b>
<b>Valeur brute au 31 décembre 2020</b>	<b>-3,580,252</b>	<b>-1,492,415</b>	<b>-2,622,294</b>	<b>-7,694,961</b>
Amortissements	-1,516,247	-298,731	-243,201	-2,058,179
Reprises d'amortissements	0	127,258	246,164	373,422
Ecart de conversion	402,398	9,855	97,682	509,935
<b>Amortissements au 31 décembre 2020</b>	<b>-4,694,101</b>	<b>-1,654,033</b>	<b>-2,521,649</b>	<b>-8,869,783</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2020</b>	<b>2,669,250</b>	<b>2,524,897</b>	<b>5,772,861</b>	<b>10,967,008</b>
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>7,363,351</b>	<b>4,178,930</b>	<b>8,294,510</b>	<b>19,836,791</b>
Entrées	1,018,008	244,690	197,754	1,460,452
Ecart de conversion	8,302	23,118	206,363	237,783
<b>Valeur brute au 31 décembre 2021</b>	<b>8,389,661</b>	<b>4,446,738</b>	<b>8,698,627</b>	<b>21,535,026</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>-4,694,101</b>	<b>-1,654,033</b>	<b>-2,521,649</b>	<b>-8,869,783</b>
Amortissements	-1,500,098	-286,073	-244,045	-2,030,216
Ecart de conversion	-8,124	-50,087	-71,306	-129,517
<b>Amortissements au 31 décembre 2021</b>	<b>-6,202,323</b>	<b>-1,990,193</b>	<b>-2,837,000</b>	<b>-11,029,516</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>2,187,338</b>	<b>2,456,545</b>	<b>5,861,627</b>	<b>10,505,510</b>

### Dettes liées aux contrats de location:

EUR	2021	2020
Dettes à plus d'un an	10,977,779	11,081,167
Dettes à moins d'un an	1,401,018	1,623,082
<b>TOTAL</b>	<b>12,378,797</b>	<b>12,704,249</b>

Les montants constatés dans le compte de résultat en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

EUR	2021	2020
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	2,030,216	2,058,179
Charges liées aux contrats de location de courte durée et des actifs à faible valeur	2,198,658	1,261,396
Charge d'intérêt (incluse dans les charges financières)	1,062,744	1,065,813
<b>TOTAL</b>	<b>5,291,618</b>	<b>4,385,388</b>

Les informations liées aux contrats de location où le Groupe est bailleur sont fournies à la note 10.

#### Concessions de terrains agricoles

Le Groupe n'est pas propriétaire de tous les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques. En général, ces terrains font l'objet de concessions de très longue durée de la part de l'autorité publique locale. Ces concessions sont renouvelables.

Société	Date du bail initial ou de son renouvellement/extension	Durée du bail initial	Superficie concédée	
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC" LTD	2013/2014	50 ans	18,473 ha	(1)
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"	1959	77 ans	121,407 ha	
SALALA RUBBER CORPORATION "SRC"	1960	70 ans	8,000 ha	(3)
SOGB S.A.	1995	99 ans	34,712 ha	
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA	2013/2016	50 ans	18,303 ha	
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	1986/2001/2013	92 to 99 ans	33,113 ha	
SOCAPALM S.A.	2000	60 ans	58,063 ha	
SAFACAM S.A.	2019	3 ans	2,161 ha	(4)
AGRIPALMA LDA	2009	25 ans	4,252 ha	(2)(5)
BRABANTA S.A.	2015/2018/2019	25 ans	8,689 ha	
SETHIKULA CO LTD	2010	99 ans	4,273 ha	
VARANASI CO LTD	2009	70 ans	2,386 ha	
COVIPHAMA CO LTD	2008	70 ans	5,345 ha	
PT SOCFINDO	1995/2015/2019	25 to 35 ans	47,643 ha	

(1) Concessions renouvelables pour un terme de 25 ans.

(2) Concessions renouvelables tacitement pour des périodes de 25 ans.

(3) Concessions extensible jusqu'à 40,000 ha.

(4) Safacam possède en propre 15,529 ha.

(5) Agripalma possède en propre 665 ha.

## Note 5. Immobilisations incorporelles

<i>EUR</i>	<i>Concessions et brevets</i>	<i>Logiciels</i>	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>TOTAL</i>
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>2,446,788</b>	<b>3,373,831</b>	<b>2,322,142</b>	<b>8,142,761</b>
Acquisitions	0	26,952	139,009	165,961
Sorties	-8,182	-7,339	-993,999	-1,009,520
Reclassements vers d'autres postes	0	0	-78,325	-78,325
Ecart de conversion	-289,769	-189,089	-19,350	-498,208
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2020</b>	<b>2,148,837</b>	<b>3,204,355</b>	<b>1,369,477</b>	<b>6,722,669</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>-262,321</b>	<b>-1,918,713</b>	<b>-1,927,315</b>	<b>-4,108,349</b>
Amortissements	-45,999	-93,593	25,660	-113,932
Reprises d'amortissements	8,182	7,263	592,472	607,917
Reclassements vers d'autres postes	0	0	17,395	17,395
Ecart de conversion	30,754	141,486	19,356	191,596
<b>Amortissements au 31 décembre 2020</b>	<b>-269,384</b>	<b>-1,863,557</b>	<b>-1,272,432</b>	<b>-3,405,373</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2020</b>	<b>1,879,453</b>	<b>1,340,798</b>	<b>97,045</b>	<b>3,317,296</b>
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>2,148,837</b>	<b>3,204,355</b>	<b>1,369,477</b>	<b>6,722,669</b>
Acquisitions	545,053	115,697	8,152	668,902
Sorties	-421	-24,514	-6,670	-31,605
Reclassements vers d'autres postes	0	-187	0	-187
Ecart de conversion	111,205	131,571	-177	242,599
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2021</b>	<b>2,804,674</b>	<b>3,426,922</b>	<b>1,370,782</b>	<b>7,602,378</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>-269,384</b>	<b>-1,863,557</b>	<b>-1,272,432</b>	<b>-3,405,373</b>
Amortissements	-56,912	-303,291	-414,008	-774,211
Reprises d'amortissements	397	13,295	6,700	20,392
Reclassements vers d'autres postes	0	187	0	187
Changements de périmètre	0	0	380,273	380,273
Ecart de conversion	-12,651	-105,428	177	-117,902
<b>Amortissements au 31 décembre 2021</b>	<b>-338,550</b>	<b>-2,258,794</b>	<b>-1,299,290</b>	<b>-3,896,634</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>2,466,124</b>	<b>1,168,128</b>	<b>71,492</b>	<b>3,705,744</b>

## Note 6. Immobilisations corporelles

EUR	Terrains et pépinières	Constructions	Installations techniques	Mobilier, matériel roulant et autres	Immo. corporelles en cours	Avances et acomptes	TOTAL
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>16,539,539</b>	<b>298,292,773</b>	<b>191,388,179</b>	<b>226,981,268</b>	<b>19,114,404</b>	<b>876,771</b>	<b>753,192,934</b>
Acquisitions (*)	1,342,832	9,501,914	11,873,132	6,877,610	23,941,272	175,950	53,712,710
Sorties	-163,688	-1,833,639	-6,806,749	-6,560,984	0	-341,935	-15,706,995
Reclassements vers d'autres postes	-2,363,493	5,022,226	-189,589	7,847,458	-13,163,680	-28,640	-2,875,718
Ecart de conversion	-2,040,959	-19,061,984	-17,445,948	-9,031,765	-3,052,169	-62,437	-50,695,262
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2020</b>	<b>13,314,231</b>	<b>291,921,290</b>	<b>178,819,025</b>	<b>226,113,587</b>	<b>26,839,827</b>	<b>619,709</b>	<b>737,627,669</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>-1,310,949</b>	<b>-159,384,388</b>	<b>-113,088,269</b>	<b>-162,306,635</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-436,090,241</b>
Amortissements	-15,278	-13,388,717	-9,918,238	-14,605,950	0	0	-37,928,183
Reprises d'amortissements	135,990	1,292,720	6,073,210	6,228,054	0	0	13,729,974
Reclassements vers d'autres postes	0	0	2,227,092	-1,851,373	0	0	375,719
Ecart de conversion	7,105	8,699,191	8,959,901	7,052,056	0	0	24,718,253
<b>Amortissements au 31 décembre 2020</b>	<b>-1,183,132</b>	<b>-162,781,194</b>	<b>-105,746,304</b>	<b>-165,483,848</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-435,194,478</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-4,465,511</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-4,465,511</b>
Réductions de valeur (**)	0	0	0	-873,022	0	0	-873,022
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2020</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-5,338,533</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-5,338,533</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2020</b>	<b>12,131,099</b>	<b>129,140,096</b>	<b>73,072,721</b>	<b>55,291,206</b>	<b>26,839,827</b>	<b>619,709</b>	<b>297,094,658</b>
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>13,314,231</b>	<b>291,921,290</b>	<b>178,819,025</b>	<b>226,113,587</b>	<b>26,839,827</b>	<b>619,709</b>	<b>737,627,669</b>
Acquisitions (*)	1,587,433	7,749,688	24,107,099	11,596,992	9,760,923	91,363	54,893,498
Sorties	-24,592	-314,696	-866,410	-4,947,258	0	0	-6,152,956
Reclassements vers d'autres postes	-2,096,502	14,077,448	4,630,072	2,167,189	-19,430,684	-60,031	-712,508
Ecart de conversion	379,901	10,379,533	6,270,146	2,941,732	621,760	11,302	20,604,374
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2021</b>	<b>13,160,471</b>	<b>323,813,263</b>	<b>212,959,932</b>	<b>237,872,242</b>	<b>17,791,826</b>	<b>662,343</b>	<b>806,260,077</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>-1,183,132</b>	<b>-162,781,194</b>	<b>-105,746,304</b>	<b>-165,483,848</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-435,194,478</b>
Amortissements	-23,629	-11,773,048	-9,870,892	-16,401,901	0	0	-38,069,470
Reprises d'amortissements	10,437	715,773	840,778	4,407,507	0	0	5,974,495
Reclassements vers d'autres postes	2,470	-191,384	2,768	-259,335	0	0	-445,481
Ecart de conversion	-2,944	-5,300,500	-3,906,362	-2,519,835	0	0	-11,729,641
<b>Amortissements au 31 décembre 2021</b>	<b>-1,196,798</b>	<b>-179,330,353</b>	<b>-118,680,012</b>	<b>-180,257,412</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-479,464,575</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-5,338,533</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-5,338,533</b>
Réductions de valeur (**)	0	0	-1,728,058	-182,271	0	0	-1,910,329
Reprises de réductions de valeurs	0	0	0	3,133,349	0	0	3,133,349
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2021</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1,728,058</b>	<b>-2,387,455</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-4,115,513</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>11,963,673</b>	<b>144,482,910</b>	<b>92,551,862</b>	<b>55,227,375</b>	<b>17,791,826</b>	<b>662,343</b>	<b>322,679,989</b>

(\*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés (voir note 33 pour le détail des acquisitions de la période).

(\*\*) Le test de dépréciation sur les immobilisations corporelles est présenté dans la note 9.

Au 31 décembre 2021, le Groupe dispose d'installations techniques et de matériel professionnel affectés en garantie d'emprunts du Groupe à hauteur de 11 millions d'euros (2020: 15 millions d'euros). Le détail de ces garanties est fourni à la note 32.

Les méthodes comptables adoptées pour les immobilisations corporelles sont détaillées dans les notes 1 et 9.

## Note 7. Actifs biologiques producteurs

EUR	Palmier		Hévéa		Autres	TOTAL
	Mature	Immature	Mature	Immature		
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>431,535,368</b>	<b>28,598,604</b>	<b>209,301,430</b>	<b>105,229,459</b>	<b>14,348</b>	<b>774,679,209</b>
Acquisitions	210,174	12,727,398	81,726	10,483,544	0	23,502,842
Sorties	-4,065,662	-11,322	-2,175,947	-558,531	-7,217	-6,818,679
Reclassements vers d'autres postes	19,410,380	-17,340,500	8,908,400	-8,614,787	0	2,363,493
Ecarts de conversion	-36,445,352	-2,742,346	-12,147,752	-8,146,838	0	-59,482,288
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2020</b>	<b>410,644,908</b>	<b>21,231,834</b>	<b>203,967,857</b>	<b>98,392,847</b>	<b>7,131</b>	<b>734,244,577</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>-124,260,984</b>	<b>0</b>	<b>-66,526,840</b>	<b>0</b>	<b>-10,209</b>	<b>-190,798,033</b>
Amortissements	-17,669,742	0	-9,110,797	0	-56	-26,780,595
Reprises d'amortissements	3,879,910	0	1,686,359	0	7,217	5,573,486
Ecarts de conversion	6,113,352	0	3,825,810	0	0	9,939,162
<b>Amortissements au 31 décembre 2020</b>	<b>-131,937,464</b>	<b>0</b>	<b>-70,125,468</b>	<b>0</b>	<b>-3,048</b>	<b>-202,065,980</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>-24,302,445</b>	<b>-127,949</b>	<b>-19,653,198</b>	<b>-20,255,646</b>	<b>0</b>	<b>-64,339,238</b>
Réductions de valeur (**)	-271,036	0	-509,870	-6,211,313	0	-6,992,219
Reclassements vers d'autres postes	-113,583	113,583	3,559,524	-3,559,524	0	0
Ecarts de conversion	3,592,276	14,366	1,095,990	2,021,586	0	6,724,218
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2020</b>	<b>-21,094,788</b>	<b>0</b>	<b>-15,507,554</b>	<b>-28,004,897</b>	<b>0</b>	<b>-64,607,239</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2020</b>	<b>257,612,656</b>	<b>21,231,834</b>	<b>118,334,835</b>	<b>70,387,950</b>	<b>4,083</b>	<b>467,571,358</b>
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>410,644,908</b>	<b>21,231,834</b>	<b>203,967,857</b>	<b>98,392,847</b>	<b>7,131</b>	<b>734,244,577</b>
Acquisitions	0	7,643,113	0	11,031,067	0	18,674,180
Sorties	-1,272,107	-528,813	-2,929,787	-803,228	0	-5,533,935
Reclassements vers d'autres postes	10,558,817	-9,430,939	41,385,694	-41,246,637	0	1,266,935
Ecarts de conversion	14,573,822	1,005,994	9,651,895	4,114,786	0	29,346,497
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2021</b>	<b>434,505,440</b>	<b>19,921,189</b>	<b>252,075,659</b>	<b>71,488,835</b>	<b>7,131</b>	<b>777,998,254</b>
<b>Amortissements au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>-131,937,464</b>	<b>0</b>	<b>-70,125,468</b>	<b>0</b>	<b>-3,048</b>	<b>-202,065,980</b>
Amortissements	-17,692,741	0	-6,584,164	0	-56	-24,276,961
Reprises d'amortissements	923,055	0	3,133,119	0	0	4,056,174
Reclassements vers d'autres postes	-1,661,531	0	0	0	0	-1,661,531
Ecarts de conversion	-3,472,603	0	-2,488,179	0	0	-5,960,782
<b>Amortissements au 31 décembre 2021</b>	<b>-153,841,284</b>	<b>0</b>	<b>-76,064,692</b>	<b>0</b>	<b>-3,104</b>	<b>-229,909,080</b>
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>-21,094,788</b>	<b>0</b>	<b>-15,507,554</b>	<b>-28,004,897</b>	<b>0</b>	<b>-64,607,239</b>
Réductions de valeur (**)	-6,090,512	0	-201,978	0	0	-6,292,490
Reprises de réductions de valeurs	5,434,846	0	0	143,516	0	5,578,362
Reclassements vers d'autres postes	0	0	-19,693,964	19,693,964	0	0
Ecarts de conversion	-1,078,241	0	-1,728,805	-1,104,096	0	-3,911,142
<b>Réductions de valeur au 31 décembre 2021</b>	<b>-22,828,695</b>	<b>0</b>	<b>-37,132,301</b>	<b>-9,271,513</b>	<b>0</b>	<b>-69,232,509</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>257,835,461</b>	<b>19,921,189</b>	<b>138,878,666</b>	<b>62,217,322</b>	<b>4,027</b>	<b>478,856,665</b>

(\*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés (voir note 33 pour le détail des acquisitions de la période).

(\*\*) Le test de dépréciation sur les immobilisations corporelles est présenté dans la note 9.

Au 31 décembre 2021, le Groupe dispose d'actifs biologiques affectés en garantie d'emprunts du Groupe à hauteur de 13 millions d'euros (2020: 21 millions d'euros). Le détail de ces garanties est fourni à la note 32.

La méthode comptable concernant les actifs biologiques courants est présentée dans la note 1.13.

## Note 8. Dotations aux amortissements et pertes de valeur

EUR	2021	2020
<b>Dotations aux amortissements</b>		
Sur immobilisations incorporelles (Note 5)	393,938	113,932
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (Note 6)	38,069,470	37,928,183
Sur actifs biologiques producteurs (Note 7)	24,276,961	26,780,595
Sur immeubles de placement (Note 10)	235,077	167,295
Sur droits d'utilisation d'actifs (Note 4)	2,030,216	2,058,179
<b>Pertes de valeur</b>		
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (Note 5)	-1,223,020	873,022
Sur actifs biologiques producteurs (Note 7)	714,128	6,992,219
<b>TOTAL</b>	<b>64,496,770</b>	<b>74,913,425</b>

## Note 9. Dépréciations d'actifs

### Ecarts d'acquisition

Les tests de perte de valeur de l'écart d'acquisition sont effectués au moins une fois par an afin d'évaluer si la valeur comptable est toujours appropriée.

### Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que de ses droits d'utilisation afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

Au 31 décembre 2021, une perte de valeur de 1.9 million d'euros a été constatée (2020 : 0.9 million d'euros) et une reprise de dépréciation pour 3.1 millions d'euros a été constatée sur les immobilisations corporelles (2020 : 0 euro).

## Actifs biologiques producteurs

Le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe un ou plusieurs indices que les actifs biologiques producteurs puissent avoir subi une perte de valeur.

Le Groupe considère pour cela plusieurs indices :

La tendance à la baisse, significative et durable, des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1<sup>ère</sup> position sur SGX) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam) a été considérée comme un indice observable qui indique que les actifs biologiques producteurs ont pu perdre de la valeur. Une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur fixé par le Groupe.

Au 31 décembre 2021, le tassement des cours de clôture, pour les secteurs hévéa et palmier, ne dépasse pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années.

A la place des cours de clôture, le Groupe envisage également une hypothèse de moyenne des cours sur les 6 mois précédant la clôture ainsi qu'une hypothèse d'une moyenne sur les 12 derniers mois pour éviter les variations saisonnières de l'offre des matières premières sur les cours.

Le Groupe étudie également les cours observés sur les marchés locaux, considérant qu'une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur.

Sur base des critères ci-dessus, pour le secteur d'activité Hévéa, le tassement des cours observés durant l'exercice 2021 ne dépasse pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années. Pour le secteur Palmier, l'étude des cours globaux et locaux fait également apparaître une conclusion positive.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :

- Indicateurs de performance internes;
- Critères relatifs au marché local;
- Indices physiques de perte de valeur;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

Suite à la revue des indices de perte de valeur, le Groupe a conclu qu'un indice de perte de valeur existe au niveau d'Agripalma.

Dans le cas où un indice de perte de valeur serait identifié, la valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée.

Les tests de perte de valeur doivent être réalisés en retenant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendamment des autres actifs ou groupes d'actifs ; et pour lequel le Groupe capture les informations financières destinées au Conseil d'Administration.

L'identification des Unités Génératrices de Trésorerie "UGT" dépend notamment :

- de la manière dont le Groupe gère les activités de l'entité;
- de la manière dont elle prend ses décisions en matière de poursuite ou de cession de ses activités et;
- de l'existence d'un marché actif pour tout ou partie de la production.

Le Groupe prend en compte les facteurs de risque politique et spécifique au pays lors de la revue de secteurs opérationnels. De plus, les entités sont regroupées au sein de chaque UGT pays.

La valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée à partir du calcul de la valeur d'utilité en utilisant les informations les plus récentes approuvées par la Direction locale. Le Groupe a recours à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus, actualisés à un taux avant impôts. A la clôture, la projection financière s'étend jusqu'à la fin de l'exploitation théorique des actifs biologiques producteurs les plus jeunes. La durée d'exploitation dure entre 25 et 30 ans pour les deux cultures. Pour chaque entité, cette durée peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :

- évolutions des marges réalisées par l'entité et
- changements liés aux taux d'actualisation.

#### *Evolution des marges réalisées*

Dans un premier temps, le Groupe détermine séparément pour chaque catégorie d'actif biologique producteur au sein de chaque entité, la production attendue de cet actif sur sa durée de vie résiduelle. Cette production attendue est estimée sur base des surfaces plantées à la date de clôture ainsi que des rendements réellement constatés en cours d'exercice en fonction de la maturité de l'actif biologique producteur. La production est ensuite valorisée sur base d'une moyenne sur 5 ans des marges réalisées par l'entité en rapport à l'activité agricole. La valeur d'utilité de l'actif biologique producteur est alors obtenue par l'actualisation de ces flux de trésorerie. La moyenne des marges est considérée comme constante sur la durée de la projection financière. En outre, il n'est pas tenu compte d'un facteur d'indexation.

Au vu de l'existence d'indices internes de perte de valeur, et suite aux tests de dépréciations, des pertes de valeur de 6.1 millions d'euros pour Agripalma et de 0.2 million d'euros pour Coviphama ont été constatées en 2021 (Notes 6 and 7), et une reprise de dépréciation de 5.2 millions d'euros pour PSG a été constatée en 2021.

Au 31 décembre 2021, les pertes de valeur cumulées concernant le secteur d'activité Palmier sont de 9.4 millions d'euros pour Brabanta, 9.2 millions d'euros pour Agripalma et 4.3 millions d'euros pour Socfin Agricultural Company. Pour le secteur d'activité Hévéa, les réductions de valeur cumulées sont de 28.9 millions d'euros pour SRC, 8.6 millions d'euros pour Safacam, 5.7 millions d'euros pour Coviphama, 1.9 millions d'euros pour PSG et 1.2 millions d'euros pour Socfin KCD (Note 7).

## Note 10. Immeubles de placement

	<i>EUR</i>
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>9,853,047</b>
Acquisitions	3,555
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2020</b>	<b>9,856,602</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>-5,629,952</b>
Amortissements	-167,295
<b>Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2020</b>	<b>-5,797,247</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2020</b>	<b>4,059,355</b>
<b>Valeur d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>9,856,602</b>
Acquisitions	36,504
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2021</b>	<b>9,893,106</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>-5,797,247</b>
Amortissements	-273,940
Reprise d'amortissements	38,863
<b>Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2021</b>	<b>-6,032,324</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>3,860,782</b>

Les locations sont conclues sous la forme de baux renouvelables de 9 ans. Les locaux donnés en location de l'immeuble Champ de Mars ont généré des produits locatifs pour 0.5 million d'euros (2020: 0.5 million d'euros). Les charges opérationnelles directes occasionnées par cet immeuble s'élèvent à 0.3 million d'euros (2020: 0.3 million d'euros).

Les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> étages de l'immeuble situé 2 Place du Champ de Mars à Bruxelles ont été évalués par un expert indépendant lors de l'acquisition d'Immobilier de la Pépinière en décembre 2006. Cette valeur a été utilisée comme coût d'acquisition selon la norme IFRS 1 (première application).

Au 31 décembre 2020, la juste valeur du rez-de-chaussée ainsi que des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> étages de l'immeuble s'élève à 4.2 millions d'euros. Cette valeur a été évaluée par un expert indépendant.

**Note 11. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives**

**Intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités du Groupe**

Filiale	Etablissement principal	Pourcentage des titres de participations des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		Pourcentage des droits de vote des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	
		2021	2020	2021	2020
<b>Production d'huile de palme et de caoutchouc</b>					
SOGB S.A.	Côte d'Ivoire	58.91%	58.91%	26.84%	26.84%
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	Nigeria	57.92%	57.92%	34.77%	34.77%
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A.	Cameroun	55.45%	55.45%	30.95%	30.95%
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A.	Cameroun	56.48%	56.48%	32.54%	32.54%
PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"	Indonésie	47.72%	47.72%	10.00%	10.00%
<b>Production de caoutchouc</b>					
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"	Liberia	35.49%	35.49%	0.00%	0.00%
<b>Gestion de portefeuille de participations</b>					
SOCFINASIA S.A.	Luxembourg	41.91%	41.91%	41.91%	41.91%
SOCFINAF S.A.	Luxembourg	35.49%	35.49%	35.49%	35.49%

Filiale	Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale au cours de la période financière		Cumul des intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale		
	EUR	2021	2020	2021	2020
SOGB S.A.		13,862,660	6,566,980	60,992,515	52,582,568
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC		17,944,616	10,991,337	54,513,137	43,999,962
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A.		2,599,692	-163,831	25,361,064	23,641,489
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A.		12,653,924	10,289,683	54,565,923	57,043,361
PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"		28,637,531	14,923,085	27,904,720	24,096,671
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"		2,079,176	-310,025	11,681,836	8,675,899
SOCFINASIA S.A.		1,986,846	-1,527,405	67,898,023	53,912,393
SOCFINAF S.A.		-6,210,608	-7,384,833	23,575,883	15,539,267
Filiales qui détiennent des participations ne donnant pas le contrôle non significatives prises individuellement				30,161,006	11,431,676
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>				<b>356,654,107</b>	<b>290,923,286</b>

*Les informations financières résumées concernant les filiales dont les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont significatives pour le Groupe compte non tenu des éliminations intragroupes*

<i>Filiale</i>	<i>Actifs courants</i>	<i>Actifs non-courants</i>	<i>Passifs courants</i>	<i>Passifs non-courants</i>
<i>2020</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
SOGB S.A.	40,020,783	100,326,199	39,002,709	13,681,716
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	33,642,117	83,538,525	12,854,812	30,080,524
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A.	9,988,293	35,298,471	10,601,283	4,763,103
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A.	34,148,638	112,062,872	28,625,313	3,099,446
PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"	28,637,540	85,874,710	28,628,385	35,114,903
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"	14,951,857	68,235,985	14,363,246	26,125,905
SOCFINASIA S.A.	110,955,167	316,012,891	4,126,309	0
SOCFINAF S.A.	4,579,869	549,824,639	175,820,665	90,000,000
<i>2021</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
SOGB S.A.	47,069,842	100,818,900	36,697,511	10,223,275
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	33,527,881	106,235,499	16,119,871	39,330,460
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A.	14,000,204	34,504,233	10,924,741	5,404,975
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A.	26,800,996	109,893,878	25,202,975	3,069,977
PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"	48,455,059	91,150,642	37,997,748	36,912,343
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"	17,920,859	75,090,781	14,696,615	27,864,293
SOCFINASIA S.A.	41,424,023	410,964,167	5,117,423	0
SOCFINAF S.A.	29,901,483	504,633,199	53,964,692	186,463,935

<i>Filiale</i>	<i>Produits des activités ordinaires</i>	<i>Résultat net de la période</i>	<i>Résultat étendu de la période</i>	<i>Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle</i>
<i>2020</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
SOGB S.A.	101,349,845	11,666,285	11,666,285	1,237,431
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	57,308,888	18,084,173	18,084,173	1,728,013
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A.	25,489,988	1,036,538	1,036,538	307,960
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A.	108,244,754	17,958,810	17,958,810	5,595,101
PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"	121,354,132	36,586,206	36,586,206	3,714,377
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"	29,475,396	-840,853	-840,853	0
SOCFINASIA S.A.	0	32,404,338	32,404,338	6,597,370
SOCFINAF S.A.	0	6,336,083	6,336,083	0
<i>2021</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
SOGB S.A.	126,645,632	22,453,119	22,453,119	2,455,221
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	79,363,158	23,976,881	23,976,881	5,234,727
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A.	32,790,020	3,778,438	3,778,438	33
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A.	114,731,158	20,617,398	20,617,398	8,682,053
PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"	160,251,333	64,841,457	64,841,457	5,499,223
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"	36,783,462	4,018,160	4,018,160	0
SOCFINASIA S.A.	0	44,023,278	44,023,278	7,390,739
SOCFINAF S.A.	0	5,522,213	5,522,213	0

Filiale	Entrées (sorties) nettes de trésorerie			Entrées (sorties) nettes de trésorerie
	Activités opérationnelles	Activités d'investissement	Activités de financement	
2020	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	18,235,177	-8,094,546	-2,391,963	7,748,668
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	25,629,989	-22,258,792	1,220,468	4,591,664
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A.	3,582,099	-2,172,371	-4,103,183	-2,693,455
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A.	28,811,509	-12,241,939	-21,591,795	-5,022,225
PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"	56,649,530	-11,101,593	-37,143,768	8,404,169
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"	2,246,443	-3,530,282	1,562,183	278,343
SOCFINASIA S.A.	12,987,158	0	-17,417,102	-4,429,944
SOCFINAF S.A.	6,227,728	-5,398,367	195,465	1,024,826
2021	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	14,435,766	-9,570,729	-12,136,117	-7,271,080
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	49,550,771	-28,715,135	-10,902,826	9,932,810
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A.	2,315,684	-2,647,396	337,688	5,976
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A.	30,591,306	-9,720,446	-30,342,263	-9,471,402
PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"	71,784,807	-9,573,215	-54,992,234	7,219,358
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"	5,539,703	-3,957,347	-1,826,500	-244,144
SOCFINASIA S.A.	41,877,748	4,456,133	-19,251,988	27,081,893
SOCFINAF S.A.	-1,381,090	32,619,156	-21,502,408	9,735,658

La nature et l'évolution des risques associés aux intérêts détenus par le Groupe dans les filiales sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

## Note 12. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu

EUR	2021	2020
<b>Juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>847,018</b>	<b>896,015</b>
Variation de la juste valeur (*)	-36,378	-48,997
Sorties	-95,062	0
<b>Juste valeur au 31 décembre</b>	<b>715,578</b>	<b>847,018</b>

(\*) La variation de la juste valeur des actifs financiers est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu.

EUR	Evaluation au coût (historique)		Evaluation à la juste valeur	
	2021	2020	2021	2020
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	600,118	695,180	715,578	847,018

## Note 13. Impôts différés

### \* Composants des d'impôts différés

EUR	2021	2020
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	-3,299,090	-617,092
IAS 12 : Latences fiscales	-221,701	-3,230,043
IAS 16 : Immobilisations corporelles	-7,100,792	-5,530,594
IAS 19 : Engagements de retraites	10,443,059	10,231,453
IAS 21 : Ecart de conversion	-68,147	14,909
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-27,097	-144,528
IAS 38 : Frais d'établissement	513,557	994,428
IAS 38 : Frais de recherche	832,888	891,311
IFRS 9 : Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	-74,277	-53,958
IFRS 9 : Contrats de change à terme	141,681	-84,846
IFRS 16 : Contrats de location	583,960	562,394
IAS 23: Coûts d'emprunt	335,675	0
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	-15,614	-14,384
Autres	448,853	229,336
<b>TOTAL</b>	<b>2,492,955</b>	<b>3,248,386</b>
Dont actifs d'impôts différés	19,434,382	14,640,683
Dont passif d'impôts différés	-16,941,425	-11,392,299

Les impôts différés ci-dessus sont présentés par catégorie d'impôts différés résultant des retraitements de consolidation. Ils sont calculés société par société et la position nette entre les impôts différés passifs et les impôts différés actifs est présentée.

### \* Actifs et passifs fiscaux éventuels

Certaines des filiales possèdent un stock de pertes fiscales limitées ou non dans le temps ou bénéficient d'exonérations relatives aux investissements effectués, limités ou non dans le temps. En raison de l'instabilité pouvant exister dans ces pays quant à l'évolution de la législation fiscale ou quant à son application, ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

Brabanta, SRC, Socfin KCD, Agripalma, Camseeds, Immobilière de la Pépinière et Coviphama ont des pertes fiscales non utilisées dont la recouvrabilité est incertaine à la date de clôture respectivement de 20.7 millions d'euros, 17.8 millions d'euros, 7.9 millions d'euros, 5.4 millions d'euros, 3.0 millions d'euros, 2.6 millions d'euros et 1.1 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Socfinaf a des pertes fiscales non utilisées de 125.9 millions d'euros, PNS Ltd de 14.1 millions d'euros et Socfin de 10.2 millions d'euros.

## Note 14. Actifs et passifs d'impôts exigibles

### \* Composants des actifs d'impôts exigibles

EUR	2021	2020
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>14,317,805</b>	<b>13,014,084</b>
Produit d'impôts	314,436	1,111,085
Autres impôts (*)	-1,986,417	2,190,815
Impôts payés ou récupérés	2,082,439	-198,055
Régularisations d'impôts	134,416	-783,725
Ecart de conversion	429,292	-1,016,399
<b>Actifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre</b>	<b>15,291,971</b>	<b>14,317,805</b>

### \* Composants des passifs d'impôts exigibles

EUR	2021	2020
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>32,208,682</b>	<b>22,182,525</b>
Charge d'impôts	55,230,723	41,192,925
Autres impôts (*)	37,523,894	25,994,668
Impôts payés ou récupérés	-71,033,459	-55,587,986
Régularisations d'impôts	-6,388,250	-291,363
Ecart de conversion	786,874	-1,282,086
<b>Passifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre</b>	<b>48,328,464</b>	<b>32,208,682</b>

(\*) Les autres impôts sont composés des impôts qui ne sont pas inclus dans les dépenses fiscales générales : TVA, impôt à la source, taxe douanière, ...

## Note 15. Charge d'impôts

### \* Composants de la charge d'impôts

EUR	2021	2020 Retraité
Charge d'impôts exigibles (*)	53,538,854	36,572,117
Produit / charge d'impôts différés	840,121	-1,591,001
<b>Charge d'impôts au 31 décembre</b>	<b>54,378,975</b>	<b>34,981,116</b>

(\*) La retenue à la source sur les dividendes est présentée dans la charge d'impôts sur le résultat. En 2020, une retenue à la source s'élevant à 3.8 millions d'euros a été incorrectement classée dans la rubrique "Autres charges opérationnelles". Pour une meilleure comparaison avec l'exercice précédent, une présentation similaire a été appliquée sur les chiffres comparatifs de l'exercice 2020.

### \* Composants de la charge d'impôts différés

EUR	2021	2020 Retraité
IAS12 : Latences fiscales	-2,128,714	3,153,377
IAS 19 : Engagements de retraites	-210,557	2,035,193
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	599,504	119,300
IAS 2 / IAS 41 : Juste valeur de la production agricole	1,851,884	-2,148,126
IFRS 9 : Contrats de change à terme	-175,964	2,432
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	0	-92,662
IAS 16 : Immobilisations corporelles	1,470,442	-3,401,427
IFRS 16: Contrats de location	-15,667	134,011
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-117,893	-1,372,655
IAS 21 : Ecart de conversion	81,915	-76,027
IAS 23: Capitalisation des coûts d'emprunt	-344,950	0
Autres	-169,879	55,583
<b>Produit / charge d'impôts différés au 31 décembre</b>	<b>840,121</b>	<b>-1,591,001</b>

**\* Réconciliation de la charge d'impôts sur le bénéfice**

	2021	2020 <i>Retraité</i>
<b>Résultat avant impôts des activités poursuivies</b>	<b>220,921,900</b>	<b>64,292,658</b>
Taux d'imposition nominal de la société mère	24.94%	24.94%
Taux d'imposition nominal des filiales	de 1% à 33%	de 14% à 38.5%
Impôts au taux normal d'imposition des filiales	48,036,580	19,388,556
Impôts non provisionnés	1,359	1,248,410
Revenus définitivement taxés	2,063,933	206,499
Mesures favorables à l'investissement	-11,285,390	-8,363,570
Régimes fiscaux particuliers dans les pays étrangers	20,696,496	9,441,194
Revenus non imposables	-6,428,348	-1,287,427
Dépenses non déductibles	6,932,239	7,227,816
Déficits reportés imputés	-13,417,994	0
Déficits à reporter	6,356,042	7,845,638
Autres avantages fiscaux	-91,063	-291,178
Rappel d'impôts	23,775	183,066
Impact sur le changement du pourcentage d'imposition	1,493,435	-618,025
Ajustements divers	-2,089	137
<b>Charge d'impôts au 31 décembre</b>	<b>54,378,975</b>	<b>34,981,116</b>

**\* Changement de taux des filiales**

Le taux d'imposition de SAFA est passé de 33% à 28%.

En 2020, le taux d'imposition des entités suisses a augmenté de 9.2% à 14.06% pour Socfin Green Energy, Socfin Research, Socfinco FR, Sogescol FR et Sodimex FR et a diminué de 19.86% à 14.06% pour Induservices FR.

En 2020, le taux d'imposition des entités belges est passé de 29.58% à 25%.

Depuis 2021, les sociétés cotées au Cameroun bénéficient d'un taux d'imposition réduit de 27.5%.

En 2021, le taux d'imposition de Socfindo est passé de 25% à 22%. A partir de 2022, le taux d'imposition de Socfindo passera de 22% à 20%, ce taux a été utilisé dans le calcul des impôts différés au 31 décembre 2021.

**\* Ajustement d'impôts**

En 2021, les autorités fiscales du Libéria ont effectué un contrôle fiscal pour les années 2013 à 2018. Suite à cet audit, les autorités fiscales ont confirmé une perte reportée de 7.6 millions de dollars. LAC a enregistré un bénéfice net à la fin de l'année 2021, de plus il est probable que les pertes reportées restantes seront utilisées au cours des prochaines années. Par conséquent, un impôt différé actif a été comptabilisé à fin 2021, relatif au report en avant de ces pertes fiscales.

## Note 16. Stocks

### \* Valeur comptable des stocks par catégorie

EUR	2021	2020
Matières premières	28,158,214	21,696,351
Consommables	21,817,225	18,814,147
Pièces de rechange	28,075,902	26,929,320
Produits en cours de fabrication	1,873,597	3,075,099
Produits finis	37,191,567	30,238,452
Acomptes versés et commandes en cours	2,037,012	5,269,275
<b>Total brut au 31 décembre avant réductions de valeur</b>	<b>119,153,517</b>	<b>106,022,644</b>
Réductions de valeur sur stocks	-4,647,661	-3,686,492
<b>Total net au 31 décembre</b>	<b>114,505,856</b>	<b>102,336,152</b>

### \* Réconciliation des stocks

EUR	2021	2020
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	106,022,644	108,101,145
Variation de stocks	6,821,365	13,560,200
Juste valeur de la production agricole	3,227,540	-7,798,959
Ecart de conversion	3,081,968	-7,839,742
<b>Total brut au 31 décembre avant réductions de valeur</b>	<b>119,153,517</b>	<b>106,022,644</b>
Réductions de valeur sur stocks	-4,647,661	-3,686,492
<b>Total net au 31 décembre</b>	<b>114,505,856</b>	<b>102,336,152</b>

### \* Quantité des stocks par catégorie

2020	Matières premières	Produits en cours de fabrication	Produits finis
Palmiers (en tonnes)	1,374	0	15,869
Hévéa (en tonnes)	29,043	0	20,661
Autres (en unités)	0	11,004,801	1,275,571

2021	Matières premières	Produits en cours de fabrication	Produits finis
Palmiers (en tonnes)	1,346	0	43,454
Hévéa (en tonnes)	31,684	0	16,530
Autres (en unités)	0	4,737,950	2,909,556

## Note 17. Créances commerciales (actifs courants)

EUR	2021	2020
Créances commerciales	37,632,950	18,922,729
Avances et acomptes versés	4,449,841	15,159,084
<b>TOTAL</b>	<b>42,082,791</b>	<b>34,081,813</b>

En 2020, les avances et acomptes versés étaient essentiellement composés des acomptes d'Okomu pour la construction d'une huilerie à hauteur de 12 millions d'euros.

## Note 18. Autres créances (actifs courants)

EUR	2021	2020
Créances sociales	1,259,723	1,238,716
Autres créances (*)	6,822,949	10,090,528
Comptes de régularisation	2,155,468	3,013,217
<b>TOTAL</b>	<b>10,238,140</b>	<b>14,342,461</b>

(\*) Les autres créances comprennent des créances liées aux activités non opérationnelles.

Les méthodes comptables applicables et la gestion des risques pour les créances sont détaillées dans les Notes 1 et 34.

## Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

### \* Réconciliation avec les valeurs de l'état de la situation financière

EUR	2021	2020
Comptes à vue	144,315,004	58,213,617
Instrument financiers	-999,569	697,836
<b>TOTAL</b>	<b>143,315,435</b>	<b>58,911,453</b>

### \* Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie

EUR	2021	2020
Comptes à vue	144,315,004	58,213,617
Concours bancaires courants (*)	-7,029,326	-4,058,321
<b>TOTAL</b>	<b>137,285,678</b>	<b>54,155,296</b>

(\*) Voir aussi la Note 23.

## Note 20. Capital et prime d'émission

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à 24.8 millions d'euros au 31 décembre 2021 (inchangé par rapport à 2020). Au capital souscrit, s'ajoute une prime d'émission d'une valeur de 0.5 million d'euros.

Conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur, 80,280 actions ont été annulées en 2018, les porteurs de ces actions ne s'étant pas enregistrés auprès du dépositaire.

A ce jour, la Caisse de consignation n'a pas encore ouvert de dossier de consignation.

Au 31 décembre 2024, le capital est représenté par 14,159,720 actions sans désignation de valeur nominale.

	Actions ordinaires	
	2021	2020
Nombre d'actions au 31 décembre	14,159,720	14,159,720
Nombre d'actions émises entièrement libérées, sans désignation de valeur nominale	14,159,720	14,159,720

## Note 21. Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets de la société mère, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%. Ce prélèvement affecté à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social. La réserve légale n'est pas disponible pour distribution aux actionnaires.

## Note 22. Engagements de retraites

### *Régime de pension à prestations définies et de maladies postérieures à l'emploi*

Le Groupe accorde un plan de retraite à prestations définies au personnel de sa filiale en Indonésie. Cette dernière verse des indemnités qui sont payables en cas de retraite ou de démission volontaire. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Le plan est régi sur base du contrat de travail pour les employés et sur base de la convention collective pour les ouvriers. Il est conforme à la loi sur le travail en vigueur dans le pays.

Hormis les dispositions légales de sécurité sociale applicables localement, la plupart du personnel du Groupe en Afrique bénéficie d'un plan de retraite à prestations définies. Les filiales versent des indemnités qui sont payables en cas de retraite et suivant les pays, également en cas de licenciement. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Les plans sont régis sur base des conventions collectives locales en vigueur dans chaque pays.

Les prestations payables au personnel ne sont pas financées par un actif spécifique en contrepartie des provisions.

EUR	2021			2020		
	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé
<b>Montant comptabilisé dans l'état de la situation financière pour les régimes à prestations définies</b>	<b>59,869,569</b>	<b>-8,861,208</b>	<b>51,008,361</b>	<b>62,078,976</b>	<b>-11,150,694</b>	<b>50,928,282</b>
<b>Composantes de la charge nette</b>						
Coûts des services rendus	3,933,744		3,933,744	3,761,695		3,761,695
Coûts financiers	2,802,324	3,706	2,806,030	3,979,784	-2,858	3,976,926
Ecart actuariels reconnus dans l'année		-106,422	-106,422		-81,539	-81,539
Coûts des services passés	-737,574		-737,574	4,952		4,952
<b>Coûts des régimes à prestations définies</b>	<b>5,998,494</b>	<b>-102,716</b>	<b>5,895,778</b>	<b>7,746,431</b>	<b>-84,397</b>	<b>7,662,034</b>
<b>Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière</b>						
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>62,078,977</b>	<b>-11,150,694</b>	<b>50,928,284</b>	<b>63,848,361</b>	<b>-9,226,715</b>	<b>54,621,646</b>
Coûts selon le compte de résultat	5,998,494	-102,716	5,895,778	7,746,431	-84,397	7,662,034
Cotisations employeurs	-5,342,291	-1,459,704	-6,801,994	-5,470,731	-1,613,170	-7,083,901
Cotisations employés	987,406	-987,406	0	787,454	-787,454	0
Prestations payées	-5,034,135	5,034,135	0	-557,428	557,428	0
Ecart actuariels de l'année reconnus dans les autres éléments du résultat étendu	-1,901,145	27,031	-1,874,114	1,171,313	40,703	1,212,016
Transfert de l'actif net		91,967	91,967			
Ecart de conversion	3,082,267	-313,808	2,768,459	-5,446,422	-37,088	-5,483,510
<b>Au 31 décembre</b>	<b>59,869,574</b>	<b>-8,861,195</b>	<b>51,008,380</b>	<b>62,078,977</b>	<b>-11,150,694</b>	<b>50,928,284</b>

Les provisions ont été calculées sur base de rapports d'évaluations actuarielles établis en janvier 2022.

#### **Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu**

EUR	2021			2020		
	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé
Ajustements liés à l'expérience	-2,379,550		-2,379,550	7,518,671		7,518,671
Modifications des hypothèses financières liées aux passifs comptabilisés	4,302,011		4,302,011	-8,588,740	19,463	-8,569,278
Modifications des hypothèses démographiques liées aux passifs comptabilisés	-21,314		-21,314	-101,242		-101,242
Rendements des actifs de régime		-27,031	-27,031		-60,166	-60,166
<b>Ecart actuariels reconnus durant l'exercice dans les autres éléments du résultat étendu</b>	<b>1,901,147</b>	<b>-27,031</b>	<b>1,874,116</b>	<b>-1,171,312</b>	<b>-40,703</b>	<b>-1,212,016</b>

<i>Hypothèses actuarielles d'évaluation</i>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>EUROPE</b>		
Taux d'actualisation moyen	0.4%	0.2%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	0	106,422
Augmentations futures des salaires	1.5%	1.5%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	8.8	9.3
<b>AFRIQUE</b>		
Taux d'actualisation moyen	de 2.63% à 12.61%	de 1% à 15.30%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	N/A	N/A
Augmentations futures des salaires	de 1.74% à 12%	de 2% à 15.66%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	19.5	19.6
<b>ASIE</b>		
Taux d'actualisation moyen	de 3.40% à 7.60%	6.53%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	N/A	N/A
Augmentations futures des salaires	0.1	0.1
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	13.0	13.3

*Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies*

EUR	2021	2020
<b>EUROPE</b>		
<b>Valeur actualisée de l'obligation</b>		
- Régimes de pension	9,189,042	12,370,070
- Juste valeur des actifs de régime	-7,147,529	-9,768,071
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>2,041,513</b>	<b>2,602,000</b>
<b>Taux d'actualisation</b>		
Augmentation de 0.5%	8,637,612	11,714,153
Diminution de 0.5%	9,828,001	13,138,622
<b>Augmentations futures attendues des salaires</b>		
Augmentation de 0.5%	9,257,387	12,470,329
Diminution de 0.5%	9,124,108	12,274,841
<b>AFRIQUE</b>		
<b>Valeur actualisée de l'obligation</b>		
- Régimes de pension	13,768,201	14,593,998
- Juste valeur des actifs de régime	-1,713,679	-1,382,636
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>12,054,522</b>	<b>13,211,362</b>
<b>Taux d'actualisation</b>		
Augmentation de 0.5%	13,316,089	14,173,364
Diminution de 0.5%	14,228,460	15,019,259
<b>Augmentations futures attendues des salaires</b>		
Augmentation de 0.5%	14,197,217	15,070,410
Diminution de 0.5%	13,341,712	14,122,277
<b>ASIE</b>		
<b>Valeur actualisée de l'obligation</b>		
- Régimes de pension	35,065,614	33,536,326
- Autres avantages à long terme	1,846,712	1,578,583
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>36,912,326</b>	<b>35,114,910</b>
<b>Taux d'actualisation</b>		
Augmentation de 0.5%	35,702,753	32,295,702
Diminution de 0.5%	38,247,974	35,038,385
<b>Augmentations futures attendues des salaires</b>		
Augmentation de 0.5%	38,104,204	34,912,355
Diminution de 0.5%	35,777,001	32,401,453

Les analyses de sensibilité sont basées sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour déterminer la valeur des obligations des régimes à prestations définies.

*Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs*

	2022	2021
Cotisations estimées pour le prochain exercice (en euros)	5,991,897	6,360,899

	2021	2020
<i>Durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies (en années)</i>		
EUROPE	5.9	5.1
AFRIQUE	6.7	5.8
ASIE	12.8	14.0

*Régime de pension à cotisations définies*

EUR	2021	2020
Charge comptabilisée pour le régime de pension à cotisations définies	2,959,855	1,045,677

## Note 23. Dettes financières

2020			
Retraité			
EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers (1) (2)	49,815,810	54,042,900	103,858,710
Concours bancaires courants (4)	4,058,321	0	4,058,321
Autres emprunts (5)	97,377,694	1,016,331	98,394,025
Dettes liées aux contrats de location	1,623,082	11,081,167	12,704,249
<b>TOTAL</b>	<b>152,874,907</b>	<b>66,140,398</b>	<b>219,015,305</b>

2021			
EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers (2) (3)	26,009,954	125,924,854	151,934,808
Concours bancaires courants (4)	7,029,326	0	7,029,326
Autres emprunts	5,394,086	0	5,394,086
Dettes liées aux contrats de location	1,401,018	10,977,780	12,378,798
<b>TOTAL</b>	<b>39,834,384</b>	<b>136,902,634</b>	<b>176,737,018</b>

(1) En 2020, ce solde comprenait une facilité de crédit renouvelable à court terme de 30 millions d'euros pour laquelle le Groupe s'était engagé en 2019 à obtenir dans les 3 ans la certification RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) pour toutes ses plantations de palmiers. Cette facilité de crédit a été entièrement remboursée en 2021.

(2) Okomu bénéficie de prêts à taux préférentiel accordés par deux banques d'État. Conformément à la norme IAS 20 Subventions, ces prêts sont considérés comme des subventions et doivent être reclassés. Ce reclassement conduit à une diminution de l'encours des prêts et à la comptabilisation de subventions, classées dans les comptes de régularisation, à hauteur de 8.1 millions d'euros. Ces subventions seront utilisées sur la durée de chaque prêt accordé à Okomu. Pour une meilleure comparabilité, les états financiers de 2020 ont été retraités de façon similaire, à hauteur de 8.0 millions d'euros (reclassement des prêts vers les comptes de régularisation).

(3) En novembre 2021, PNS Ltd a obtenu un prêt de 100 millions de dollars. Ce prêt a été conclu au taux variable LIBOR à 3 mois +5%, et doit être entièrement remboursé au plus tard avant fin novembre 2026 (voir également la note 32). Le LIBOR, lorsqu'il ne sera plus applicable, sera remplacé par le Secured Overnight Financing Rate (SOFR).

(4) Voir également la note 19.

(5) L'obligation de 80 millions d'euros a été entièrement remboursée en 2021, un nouvel emprunt a été souscrit en 2021 (voir également la note 32).

Le Groupe est en conformité avec les covenants relatifs aux dettes auprès d'établissements financiers.

L'essentiel des emprunts consolidés est libellé en dollars US, en euros ou en francs CFA (dont la parité est liée à l'euro). Les taux des emprunts conclus à taux fixe et liés à l'euro oscillent entre 5.50% et 6.80%.

Comme expliqué à la note 34, la gestion des taux d'intérêt fait l'objet d'une attention permanente de la part de la Direction.

**\* Analyse de l'endettement à long terme par taux**

<b>2020</b>					
<i>Retraité</i>					
<i>EUR</i>	<i>Taux fixe</i>	<i>Taux</i>	<i>Taux variable</i>	<i>Taux</i>	<i>TOTAL</i>
<b><i>Dettes auprès d'établissements financiers</i></b>					
Suisse	5,739,678	1.55% à 2.65%	0	-	<b>5,739,678</b>
Côte d'Ivoire	11,302,096	5.50% à 6.50%	0	-	<b>11,302,096</b>
Nigeria	15,147,321	5.00% à 10.00%	0	-	<b>15,147,321</b>
Liberia	2,680,222	7.60%	0	-	<b>2,680,222</b>
Cameroun	7,451,009	5.75% à 6.80%	0	-	<b>7,451,009</b>
Ghana	11,374,998	4.00%	0	-	<b>11,374,998</b>
Sao Tomé	347,576	8.00%	0	-	<b>347,576</b>
	<b>54,042,900</b>		<b>0</b>		<b>54,042,900</b>
<b><i>Autres emprunts et dérivés passifs</i></b>					
Cameroun	1,016,331	6,00%	0	-	<b>1,016,331</b>
	<b>1,016,331</b>		<b>0</b>		<b>1,016,331</b>
<b>TOTAL</b>	<b>55,059,231</b>		<b>0</b>		<b>55,059,231</b>

<b>2021</b>					
<i>EUR</i>	<i>Taux fixe</i>	<i>Taux</i>	<i>Taux variable</i>	<i>Taux</i>	<i>TOTAL</i>
<b><i>Dettes auprès d'établissements financiers</i></b>					
Luxembourg	0	0	78,136,408	3 mois LIBOR +5% (*)	<b>78,136,408</b>
Suisse	5,498,015	1.55% à 2.65%	0	-	<b>5,498,015</b>
Côte d'Ivoire	6,940,137	5.50% à 6.50%	0	-	<b>6,940,137</b>
Nigeria	18,203,287	5.00% à 10.00%	0	-	<b>18,203,287</b>
Liberia	2,462,387	7.60%	0	-	<b>2,462,387</b>
Cameroun	6,559,619	5.75% à 6.80%	0	-	<b>6,559,619</b>
Ghana	8,125,000	4.00%	0	-	<b>8,125,000</b>
	<b>47,788,445</b>		<b>78,136,408</b>		<b>125,924,853</b>

(\*) Le LIBOR devrait être remplacé par le taux SOFR avant l'arrêt du LIBOR USD à 3 mois.

**\* Analyse de l'endettement à long terme par devise**

2020	EUR	XAF	NGN	USD	STN	KHR	GHS	CDF	CHF	TOTAL EUR
<b>Retraité</b>										
Dettes auprès d'établissements financiers	11,374,998	18,753,105	15,147,321	2,680,222	347,576	0	0	0	5,739,678	54,042,900
Autres emprunts	0	1,016,327	0	4		0	0	0		1,016,331
Dettes liées aux contrats de location	0	6,430,155	444,378	1,071,011	309,269	394,600	46,194	36,835	2,348,725	11,081,167
<b>TOTAL</b>	<b>11,374,998</b>	<b>26,199,587</b>	<b>15,591,699</b>	<b>3,751,237</b>	<b>656,845</b>	<b>394,600</b>	<b>46,194</b>	<b>36,835</b>	<b>8,088,403</b>	<b>66,140,398</b>

2021	EUR	XAF	NGN	USD	STN	KHR	GHS	CDF	CHF	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers	8,125,000	13,499,756	18,203,287	80,598,795	0	0	0	0	5,498,015	125,924,853
Autres emprunts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes liées aux contrats de location	0	6,497,068	271,450	1,707,099	289,187	0	47,996	38,072	2,126,905	10,977,777
<b>TOTAL</b>	<b>8,125,000</b>	<b>19,996,824</b>	<b>18,474,737</b>	<b>82,305,894</b>	<b>289,187</b>	<b>0</b>	<b>47,996</b>	<b>38,072</b>	<b>7,624,920</b>	<b>136,902,630</b>

**\* Analyse de l'endettement à long terme par échéance**

2020						TOTAL
<b>Retraité</b>						
EUR	2022	2023	2024	2025	2026 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	16,772,775	14,763,773	10,294,745	3,990,547	8,221,060	54,042,900
Autres emprunts	1,016,331	0	0	0	0	1,016,331
Dettes liées aux contrats de location	1,122,092	894,364	630,647	393,619	8,040,445	11,081,167
<b>TOTAL</b>	<b>18,911,198</b>	<b>15,658,137</b>	<b>10,925,392</b>	<b>4,384,166</b>	<b>16,261,505</b>	<b>66,140,398</b>

2021						TOTAL
<b>Retraité</b>						
EUR	2023	2024	2025	2026	2027 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	35,417,051	73,334,985	6,866,072	3,669,989	6,636,756	125,924,853
Autres emprunts	0	0	0	0	0	0
Dettes liées aux contrats de location	1,182,686	837,648	461,869	421,973	8,073,603	10,977,779
<b>TOTAL</b>	<b>36,599,737</b>	<b>74,172,633</b>	<b>7,327,941</b>	<b>4,091,962</b>	<b>14,710,359</b>	<b>136,902,632</b>

(\*) Le remboursement peut être prolongé jusqu'à la fin du mois de novembre 2026.

\* *Dettes nettes*

EUR	2021	2020 <i>Retraité</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	143,315,435	58,911,453
Dettes financières à plus d'un an	-125,924,855	-55,059,231
Dettes financières à moins d'un an	-38,433,365	-151,251,825
Dettes liées aux contrats de location	-12,378,798	-12,704,249
<b>Dettes nettes</b>	<b>-33,421,583</b>	<b>-160,103,852</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	143,315,435	58,911,453
Dettes financières à taux fixe	-86,221,763	-176,310,926
Dettes financières à taux variable	-78,136,456	-30,000,129
Dettes liées aux contrats de location	-12,378,798	-12,704,249
<b>Dettes nettes</b>	<b>-33,421,582</b>	<b>-160,103,851</b>

\* *Reconciliation of net debt*

	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>Dettes financières à plus d'un an</i>	<i>Dettes financières à moins d'un an</i>	<i>Dettes liées aux contrats de location</i>	<i>TOTAL</i>
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>56,069,031</b>	<b>-148,727,610</b>	<b>-84,417,308</b>	<b>-13,339,766</b>	<b>-190,415,653</b>
Flux de trésorerie	7,565,321	-9,506,968	18,508,549	2,382,733	18,949,635
Différences de conversion	-4,722,899	6,081,175	649,089	412,152	2,419,517
Transferts	0	97,094,173	-85,992,155	0	11,102,019
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	0	0	-2,159,375	-2,159,375
<b>Situation au 31 décembre 2020</b>	<b>58,911,454</b>	<b>-55,059,230</b>	<b>-151,251,826</b>	<b>-12,704,255</b>	<b>-160,103,857</b>
Flux de trésorerie	81,898,296	-91,241,325	140,332,354	1,883,384	132,872,709
Différences de conversion	2,889,122	-4,048,159	-804,852	-133,213	-2,097,102
Transferts	-215,853	24,423,859	-26,709,044	0	-2,501,038
Changements de périmètre	-167,583	0	0	0	-167,583
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	0	0	-1,424,723	-1,424,723
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>143,315,436</b>	<b>-125,924,854</b>	<b>-38,433,365</b>	<b>-12,378,807</b>	<b>-33,421,590</b>

## Note 24. Dettes commerciales et autres dettes

<i>EUR</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i> <i>Retraité</i>
Dettes fournisseurs	32,170,208	31,180,768
Factures à recevoir et avances reçues	12,798,383	12,084,546
Dettes sociales	6,727,199	6,194,607
Autres dettes (*)	61,913,522	62,378,921
Comptes de régularisation (**)	33,468,689	29,098,310
<b>TOTAL</b>	<b>147,078,001</b>	<b>140,937,152</b>
Dont dettes non-courantes	7,401,156	7,685,924
Dont dettes courantes	139,676,845	133,251,228

(\*) Les autres dettes sont principalement constituées d'avances d'actionnaires pour 40.4 millions d'euros (40.4 millions d'euros en 2020). Voir également la note 31.

(\*\*) En 2021, les prêts d'Okomu ont été retraités pour présenter l'effet de la subvention accordée par les banques d'Etat nigérianes. Ce retraitement a conduit à une diminution du capital restant dû des prêts et à la comptabilisation des subventions, classées dans les comptes de régularisation. Voir la note 23 pour plus d'informations.

## Note 25. Instruments financiers

2020	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (*)	Autres actifs et passifs financiers (*)
Retraité						
EUR	au coût	à la juste valeur	au coût		à la juste valeur	à la juste valeur
<b>Actifs</b>						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	847,018	0	847,018	0	0
Avances à long terme	788,521	0	1,054,525	1,843,046	788,521	1,054,525
Autres actifs non-courants	0	0	1,741,740	1,741,740	0	1,741,740
Créances commerciales	0	0	34,081,813	34,081,813	0	34,081,813
Autres créances	0	0	14,342,460	14,342,460	0	14,342,460
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	58,911,453	58,911,453	0	58,911,453
<b>Total actifs</b>	<b>788,521</b>	<b>847,018</b>	<b>110,131,991</b>	<b>111,767,530</b>	<b>788,521</b>	<b>110,131,991</b>
<b>Passifs</b>						
Dettes financières à plus d'un an (**)	55,059,231	0	0	55,059,231	55,061,504	0
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	11,081,167			11,081,167	11,081,167	0
Autres dettes (non-courants)	0	0	7,685,924	7,685,924	0	7,685,924
Dettes financières à moins d'un an (**)	147,193,504	0	4,058,321	151,251,825	147,193,504	4,058,321
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	1,623,082	0	0	1,623,082	1,623,082	0
Dettes commerciales (courants)	0	0	43,265,314	43,265,314	0	43,265,314
Autres dettes (courants) (**)	0	0	89,985,914	89,985,914	0	89,985,914
<b>Total passifs</b>	<b>214,956,984</b>	<b>0</b>	<b>144,995,473</b>	<b>359,952,457</b>	<b>214,959,257</b>	<b>144,995,473</b>

(\*) A titre d'information.

(\*\*) Voir Note 23.

2020	Juste valeur			
Retraité	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
EUR				
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	847,018	847,018

2021	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (*)	Autres actifs et passifs financiers (*)
EUR	au coût	à la juste valeur	au coût		à la juste valeur	à la juste valeur
<b>Actifs</b>						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	715,578	0	715,578	0	0
Avances à long terme	800,426	0	1,058,332	1,858,758	800,426	1,058,332
Autres actifs non-courants	0	0	1,823,796	1,823,796	0	1,823,796
Créances commerciales	0	0	42,082,792	42,082,792	0	42,082,792
Autres créances	0	0	10,238,140	10,238,140	0	10,238,140
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	143,315,435	143,315,435	0	143,315,435
<b>Total actifs</b>	<b>800,426</b>	<b>715,578</b>	<b>198,518,495</b>	<b>200,034,499</b>	<b>800,426</b>	<b>198,518,495</b>
<b>Passifs</b>						
Dettes financières à plus d'un an (**)	125,924,854	0	0	125,924,854	125,928,335	0
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	10,977,779	0	0	10,977,779	10,977,779	0
Autres dettes (non-courants)	0	0	7,401,156	7,401,156	0	7,401,156
Dettes financières à moins d'un an (**)	31,404,040	0	7,029,325	38,433,365	31,404,040	7,029,325
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	1,401,018	0	0	1,401,018	1,401,018	0
Dettes commerciales (courants)	0	0	44,968,591	44,968,591	0	44,968,591
Autres dettes (courants) (**)	0	0	94,708,254	94,708,254	0	94,708,254
<b>Total passifs</b>	<b>169,707,691</b>	<b>0</b>	<b>154,107,326</b>	<b>323,815,017</b>	<b>169,711,172</b>	<b>154,107,326</b>

(\*) A titre d'information.

(\*\*) Voir Note 23.

2021	Juste valeur			TOTAL
EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	715,578	715,578

La Direction considère que la valeur comptable des prêts est proche de leur juste valeur.

## Note 26. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice

<i>Effectifs moyens de la période</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Directeurs	320	309
Employés	6,430	6,444
Ouvriers (y compris saisonniers)	28,195	27,081
<b>TOTAL</b>	<b>34,945</b>	<b>33,834</b>

<i>Frais de personnel</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
<i>EUR</i>		
Rémunérations	136,691,101	123,564,656
Charges sociales et charges liées aux retraites	16,655,185	18,929,690
<b>TOTAL</b>	<b>153,346,286</b>	<b>142,494,346</b>

## Note 27. Autres produits financiers

<i>EUR</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
<b>Sur actifs / passifs courants</b>	<b>11,620,171</b>	<b>6,154,633</b>
Intérêts provenant des créances et de la trésorerie	257,892	113,143
Change à terme	-509,300	525,198
Gains de change	8,656,061	4,767,244
Autres	3,215,518	749,048
<b>TOTAL</b>	<b>11,620,171</b>	<b>6,154,633</b>

## Note 28. Charges financières

<i>EUR</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Intérêts et charges financières	9,033,545	11,530,604
Charge d'intérêt liée aux contrats de location	1,062,744	1,065,813
Pertes de change réalisées	13,176,294	8,074,626
Pertes de change non réalisées	-3,357,962	7,571,499
Change à terme	950,711	25,944
Pertes de valeur sur actifs financiers	20,000	2,440,000
Autres	2,035,365	2,147,145
<b>TOTAL</b>	<b>22,920,697</b>	<b>32,855,631</b>

## Note 29. Résultat net par action

Le résultat net par action non dilué (données de base) correspond au bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'actions ordinaires potentielles dilutives, le résultat net par action dilué est donc identique au résultat net par action non dilué.

Conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur, 80,280 actions ont été annulées en 2018, les porteurs de ces actions ne s'étant pas enregistrés auprès du dépositaire.

A ce jour la Caisse de consignation n'a pas encore ouvert de dossier de consignation.

	2021	2020
Résultat net (en euros)	80,389,523	4,705,332
Nombre moyen d'actions	14,159,720	14,159,720
<b>Résultat net par action non dilué (en euros)</b>	<b>5.68</b>	<b>0.33</b>

## Note 30. Dividendes et tantièmes

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale annuelle du 31 mai 2022 de verser un dividende de 0.60 euro.

	2021	2020
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	1,415,972	7,079,860
Nombre moyen d'actions	14,159,720	14,159,720
<b>Dividende distribué par action sur la période</b>	<b>0.10</b>	<b>0.50</b>

## Note 31. Informations relatives aux parties liées

### \* Rémunérations allouées aux administrateurs

EUR	2021	2020
Avantages à court terme	7,864,842	7,549,913
Avantages postérieurs à l'emploi	160,333	315,726

### \* Transactions relatives aux autres parties liées

EUR	2021	2020
<b>Passifs courants</b>		
Autres dettes	40,403,288	40,402,186
	<b>40,403,288</b>	<b>40,402,186</b>
<b>Transactions entre parties liées</b>		
Charges financières	1,600,000	1,602,192

Les transactions entre parties liées sont effectuées à des conditions de marché.

Les transactions relatives aux autres parties liées sont réalisées avec les sociétés Bolloré Participations et Palmboomen Cultuur Maatschappij (en abrégé Mopoli).

La société Mopoli est une société de droit hollandais, majoritairement détenue par Geselfina via Financière Privée S.A. Cette dernière détient également Socfin.

La société Bolloré Participations est actionnaire et administrateur de Socfinaf.

En 2014, Socfinaf a conclu une avance de trésorerie de 35 millions d'euros auprès de la société Mopoli. Cette avance porte un intérêt annuel net de taxe de 4%. Les intérêts sont stipulés payables à terme échu à la fin de chaque trimestre civil. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2020 est de 0.8 million d'euros. Au 31 décembre 2021, le solde restant dû s'élève à 20.2 millions d'euros.

En 2016, Socfinaf a contracté un emprunt de 20 millions d'euros auprès de Bolloré Participations. L'emprunt est productif d'un intérêt annuel au taux de 4%. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2021 est de 0.8 million d'euros. Au 31 décembre 2021, le solde restant dû s'élève à 20.2 millions d'euros.

### Note 32. Engagements hors bilan

En 2019, une filiale de Socfinaf, Okomu Palm Oil Company a obtenu un prêt de 10 milliards de naïra, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11,416 ha de plantation. Au 31 décembre 2021, le solde du prêt s'élève à 14 millions d'euros (2020: 13 millions d'euros).

En 2019, une filiale de Socfinaf, Agripalma a conclu une convention de crédit de 49 millions de dollars (2 millions d'euros) dont le contrat stipule qu'Agripalma affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, les installations et matériel professionnel. Au 31 décembre 2021, le solde du prêt s'élève à 0.5 million d'euros (2020: 1.8 million d'euros).

En 2019, une filiale de Socfinaf, Plantations Socfinaf Ghana (PSG), a obtenu un prêt de 16.5 millions d'euros pour la construction d'une huilerie. Ce prêt est constitué d'une ligne de crédit de 15 millions d'euros ainsi que d'un découvert bancaire de 1.5 millions d'euros. Le contrat stipule que PSG Ghana affecte l'huilerie en garantie hypothécaire à hauteur du prêt consenti. Au 31 décembre 2021, le solde du prêt s'élève à 11.4 millions d'euros (2020: 13 millions d'euros) et le découvert bancaire est nul (2020: découvert nul).

En 2021, une filiale de Socfinaf, Okomu Palm Oil Company a obtenu un prêt de 2 milliards de naïra, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11,416 ha de plantation. Au 31 décembre 2021, le solde du prêt s'élève à 3 millions d'euros.

En 2021, PNS Ltd a contracté un emprunt de 100 millions de dollars US stipulant que, tant que l'emprunt n'est pas remboursé en totalité, PNS Ltd ne peut fournir aucune garantie ou autre sûreté ou arrangement à d'autres créanciers sans les accorder aux mêmes conditions à la banque. PNS Ltd a également ouvert un compte de réserve avec suffisamment de liquidités pour rembourser le capital dû et les intérêts des 12 premiers mois. En complément, 100% des titres de PNS Ltd, détenues par Socfinasia, ont été mises en gage auprès de la banque dans le cadre de ce prêt. Le contrat stipule également qu'un changement de contrôle de PNS Ltd ou de l'actionnariat de la société entraînerait le remboursement anticipé du prêt.

## Note 33. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information analysée par la Direction est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques. Par conséquent, les secteurs présentés sont les suivants : Europe, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, São Tomé et Príncipe, Congo (RDC), Cambodge et Indonésie.

Les produits des secteurs opérationnels Côte d'Ivoire, Nigeria, Cameroun et Indonésie proviennent des ventes d'huile de palme et de caoutchouc, ceux des secteurs Liberia et Cambodge uniquement des ventes de caoutchouc, ceux du secteur Sierra Leone, Ghana, São Tomé et Príncipe et Congo proviennent uniquement des ventes d'huile de palme. Ceux du secteur Europe proviennent des prestations de services administratifs, d'assistance à la gestion des plantations et la commercialisation des produits hors Groupe. Le résultat sectoriel du Groupe est le résultat opérationnel des activités.

Les chiffres présentés proviennent du reporting interne. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS et ne sont donc pas directement comparables aux montants repris dans l'état de la situation financière et au compte de résultat consolidés.

### \* Résultat sectoriel au 31 décembre 2020 (Retraité)

EUR	Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	Produits des activités ordinaires intersecteurs	Résultat sectoriel (*)
Europe	79,138,623	33,938,413	-710,758
Sierra Leone	15,103,389		86,071
Liberia	29,152,353		-1,903,422
Côte d'Ivoire	139,457,865	69,616	22,172,685
Ghana	12,791,521		497,660
Nigeria	57,577,422		20,899,568
Cameroun	129,865,123		27,179,273
São Tomé et Príncipe	3,828,024		-1,968,998
Congo (RDC)	12,050,148		-125,900
Cambodge	5,165,870		-1,157,165
Indonésie	121,195,793	158,388	49,023,412
<b>TOTAL</b>	<b>605,326,130</b>	<b>34,166,417</b>	<b>113,992,426</b>
Elimination des produits des activités ordinaires intersecteurs			-34,166,399
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-10,557,262
Juste valeur de la production agricole			-9,267,399
Autres retraitements IFRS			-2,306,281
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			30,385,113
Produits financiers			6,349,308
Charges financières			-33,973,066
Impôts			-31,144,898
<b>Résultat net de la période</b>			<b>29,311,542</b>

(\*) Le résultat de la période inclut les charges opérationnelles.

**\* Résultat sectoriel au 31 décembre 2021**

<i>EUR</i>	<i>Produits des activités ordinaires provenant des clients externes</i>	<i>Produits des activités ordinaires intersecteurs</i>	<i>Résultat sectoriel (*)</i>
Europe	142,849,707	35,576,448	9,055,878
Sierra Leone	46,760,015		19,240,229
Liberia	36,783,462		5,538,511
Côte d'Ivoire	176,301,160	69,873	37,488,425
Ghana	26,377,673		13,096,295
Nigeria	79,363,158		34,174,303
Cameroun	143,222,868		33,644,277
São Tomé et Principe	4,776,845		-1,691,862
Congo (RDC)	13,117,259		-2,058,986
Cambodge	7,935,361		988,373
Indonésie	160,157,062	94,373	82,976,153
<b>TOTAL</b>	<b>837,644,570</b>	<b>35,740,693</b>	<b>232,451,598</b>
Elimination des produits des activités ordinaires intersecteurs			-35,740,693
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			1,417,866
Juste valeur de la production agricole			6,821,496
Autres retraitements IFRS			1,161,838
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			29,221,565
Produits financiers			11,822,872
Charges financières			-26,234,642
Impôts			-54,378,975
<b>Résultat net de la période</b>			<b>166,542,925</b>

(\*) Le résultat de la période inclut les charges opérationnelles.

**\* Total des actifs sectoriels**

EUR	2021	2020 <i>Retraité</i>
Europe	155,140,042	89,778,487
Sierra Leone	132,030,565	123,527,792
Liberia	115,585,545	102,262,020
Côte d'Ivoire	170,140,614	154,069,516
Ghana	78,724,410	72,516,210
Nigeria	139,257,028	116,371,568
Cameroun	175,101,980	181,476,829
São Tomé et Príncipe	27,822,826	28,473,478
Congo (RDC)	68,664,450	52,212,694
Cambodge	68,843,348	64,305,823
Indonésie	127,714,996	106,618,394
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>1,259,025,805</b>	<b>1,091,612,811</b>
IFRS 3 / IAS 16 : Actifs biologiques producteurs	-28,557,894	-30,217,399
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	6,243,749	2,727,773
Autres retraitements IFRS	-9,048,166	-7,145,649
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-115,097,075	-89,605,454
<b>Total des actifs sectoriels consolidés</b>	<b>1,112,566,419</b>	<b>967,372,083</b>
<b>Actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels</b>		
Ecart d'acquisition	4,951,057	4,951,057
Droits d'utilisation des actifs	10,505,511	10,967,008
Titres valorisés à la juste valeur par le biais de compte de résultat étendu	715,578	847,018
Avances à long terme	1,858,758	1,843,047
Actifs d'impôts différés	19,434,382	14,640,683
Autres actifs non courants	1,823,796	1,741,739
<b>Actifs consolidés non courants</b>	<b>39,289,082</b>	<b>34,990,552</b>
Autres créances	10,238,140	14,342,463
Actifs d'impôts exigibles	15,291,971	14,317,805
<b>Actifs consolidés courants</b>	<b>25,530,111</b>	<b>28,660,268</b>
<b>Total actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels</b>	<b>64,819,193</b>	<b>63,650,820</b>
<b>Total actifs</b>	<b>1,177,385,612</b>	<b>1,031,022,903</b>

Les actifs sectoriels sont présentés pour répondre aux exigences de la norme IFRS 8. Ils proviennent du reporting interne et ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS. Ils incluent les immobilisations, les actifs biologiques, les créances commerciales, les stocks, la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs sectoriels incluent uniquement les dettes commerciales et les autres dettes.

**\* Total des passifs sectoriels**

<b>EUR</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
		<i>Retraité</i>
Europe	130,502,649	138,126,998
Sierra Leone	1,538,755	6,196,387
Liberia	15,247,453	14,540,668
Côte d'Ivoire	17,484,516	16,466,701
Ghana	972,502	912,473
Nigeria	9,223,850	9,559,988
Cameroun	25,172,132	23,304,992
Europe	3,468,418	2,382,716
Congo (RDC)	3,650,948	2,689,124
Cambodge	1,154,105	890,695
Indonésie	23,690,765	19,292,109
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>232,106,092</b>	<b>234,362,851</b>
Autres retraitements IFRS	48,895	-52,269
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-92,478,141	-101,059,356
<b>Total des passifs sectoriels consolidés</b>	<b>139,676,845</b>	<b>133,251,227</b>
Passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels		
Capitaux propres totaux	736,910,826	575,797,694
Passifs non-courants	212,253,585	136,146,905
Dettes financières à moins d'un an	38,433,365	151,251,825
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	1,401,018	1,623,082
Passifs d'impôts exigibles	48,328,464	32,208,682
Provisions	381,506	743,488
<b>Total passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels</b>	<b>1,037,708,764</b>	<b>897,771,676</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>	<b>1,177,385,609</b>	<b>1,031,022,902</b>

**\* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2020 (retraité)**

<i>EUR</i>	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Immeubles de placement</i>	<i>Actifs biologiques producteurs</i>	<i>TOTAL</i>
Europe	10,933	1,929,038	3,555	0	1,943,526
Sierra Leone	0	7,668,557	0	210,174	7,878,731
Liberia	0	1,113,036	0	4,261,794	5,374,830
Côte d'Ivoire	2,561	7,071,684	0	2,746,614	9,820,859
Ghana	0	515,525	0	521,316	1,036,840
Nigeria	0	17,153,521	0	5,046,892	22,200,413
Cameroun	134,582	12,066,580	0	2,935,090	15,136,251
São Tomé et Príncipe	0	68,175	0	0	68,175
Congo (RDC)	0	1,222,201	0	0	1,222,201
Cambodge	0	483,274	0	1,064,256	1,547,530
Indonésie	17,885	4,421,120	0	6,716,707	11,155,713
<b>TOTAL</b>	<b>165,961</b>	<b>53,712,711</b>	<b>3,555</b>	<b>23,502,842</b>	<b>77,385,069</b>

**\* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2021**

<i>EUR</i>	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Immeubles de placement</i>	<i>Actifs biologiques producteurs</i>	<i>TOTAL</i>
Europe	6,670	179,922	36,504	0	223,096
Sierra Leone	0	2,207,733	0	0	2,207,733
Liberia	0	1,613,464	0	3,808,942	5,422,406
Côte d'Ivoire	3,666	6,125,172	0	4,144,678	10,273,516
Ghana	0	1,978,271	0	137,231	2,115,502
Nigeria	0	27,082,944	0	1,632,191	28,715,135
Cameroun	0	9,974,210	0	3,177,201	13,151,411
São Tomé et Príncipe	0	256,352	0	0	256,352
Congo (RDC)	0	781,126	0	0	781,126
Cambodge	0	436,270	0	859,167	1,295,438
Indonésie	658,565	4,258,034	0	4,914,771	9,831,370
<b>TOTAL</b>	<b>668,902</b>	<b>54,893,499</b>	<b>36,504</b>	<b>18,674,180</b>	<b>74,273,085</b>

**\* Information par secteur d'activité**

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes:

<i>EUR</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i> <i>Retraité</i>
Palmier	471,225,684	346,526,757
Hévéa	233,974,853	182,697,075
Autres produits agricoles	5,607,086	4,464,319
Activités commerciales	118,572,588	64,494,381
Autres	8,264,359	7,143,598
<b>TOTAL</b>	<b>837,644,570</b>	<b>605,326,130</b>

**\* Information par zone géographique**

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par origine et par implantation des clients:

<i>EUR</i>					<i>2020</i> <i>Retraité</i>
<i>Implantation</i>					
<i>Origine</i>	<i>Europe</i>	<i>Afrique</i>	<i>Asie</i>	<i>Amérique</i>	<i>TOTAL</i>
Europe	2,473,306	1,734,617	3,087,370	794,645	<b>8,089,938</b>
Afrique	27,605,251	240,392,008	194,542,929	8,801,844	<b>471,342,032</b>
Asie	6,786,875	5,323,781	110,994,202	2,789,302	<b>125,894,160</b>
<b>TOTAL</b>	<b>36,865,433</b>	<b>247,450,405</b>	<b>308,624,501</b>	<b>12,385,792</b>	<b>605,326,130</b>

<i>EUR</i>						<i>2021</i>
<i>Implantation</i>						
<i>Origine</i>	<i>Europe</i>	<i>Afrique</i>	<i>Asie</i>	<i>Amérique</i>	<i>Amérique</i>	<i>TOTAL</i>
Europe	4,178,220	2,207,994	794,752	0	0	<b>7,180,966</b>
Afrique	56,244,615	307,777,744	277,729,299	23,343,369	0	<b>665,095,027</b>
Asie	6,351,240	9,166,449	148,817,865	1,030,279	2,742	<b>165,368,575</b>
<b>TOTAL</b>	<b>66,774,075</b>	<b>319,152,187</b>	<b>427,341,915</b>	<b>24,373,648</b>	<b>2,742</b>	<b>837,644,569</b>

**\* Information par secteur d'activité pour chaque zone géographique**

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par secteur d'activité et par zone géographique:

EUR					2020
Catégorie					Retraité
Secteur d'activité	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	Services et autres activités commerciales	TOTAL
Sierra Leone	14,445,401	0	0	657,988	15,103,389
Liberia	0	29,152,353	0	0	29,152,353
Côte d'Ivoire	25,184,319	111,922,781	0	2,350,765	139,457,865
Ghana	12,701,391	0	0	90,130	12,791,521
Nigeria	50,010,800	7,387,999	0	178,623	57,577,422
Cameroun	123,187,430	5,425,851	678,970	572,871	129,865,123
Sao Tome et Principe	3,828,024	0	0	0	3,828,024
Congo (RDC)	12,050,148	0	0	0	12,050,148
Indonésie	104,521,962	12,888,483	3,785,349	0	121,195,793
Cambodge	0	5,165,870	0	0	5,165,870
Europe	597,283	10,753,739	0	67,787,601	79,138,622
<b>TOTAL</b>	<b>346,526,757</b>	<b>182,697,076</b>	<b>4,464,319</b>	<b>71,637,978</b>	<b>605,326,129</b>

EUR					2021
Catégorie					
Secteur d'activité	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	Services et autres activités commerciales	TOTAL
Sierra Leone	46,760,015	0	0	0	46,760,015
Liberia	0	36,783,462	0	0	36,783,462
Côte d'Ivoire	30,383,586	143,723,806	0	2,193,768	176,301,160
Ghana	25,714,194	391,733	0	271,746	26,377,673
Nigeria	67,439,332	11,787,948	0	135,878	79,363,158
Cameroun	130,353,234	12,176,882	393,932	298,821	143,222,868
Sao Tome et Principe	4,776,845	0	0	0	4,776,845
Congo (RDC)	13,117,259	0	0	0	13,117,259
Indonésie	137,718,617	16,041,901	5,213,154	1,183,389	160,157,062
Cambodge	0	7,935,361	0	0	7,935,361
Europe	14,962,599	5,133,761	0	122,753,347	142,849,707
<b>TOTAL</b>	<b>471,225,681</b>	<b>233,974,854</b>	<b>5,607,086</b>	<b>126,836,949</b>	<b>837,644,570</b>

## Note 34. Gestion des risques

### Gestion du capital

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires.

Le Groupe surveille régulièrement ses ratios financiers, en particulier le ratio de dette nette sur capitaux propres.

### Risque financier

Le risque financier pour les sociétés du Groupe provient essentiellement de l'évolution du prix de vente des matières premières agricoles, de celle des devises étrangères et dans une moindre mesure de l'évolution des taux d'intérêts.

#### Risque potentiel

Aucun des pays dans lesquels le Groupe opère n'a une économie hyperinflationniste ou ne souffre d'une menace immédiate de dévaluation du cours. Néanmoins, dans une minorité de pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, le système politique en place et la stabilité économique demeurent fragiles et pourraient entraîner la dévaluation monétaire ou une hyperinflation.

#### Gestion du risque et opportunités

Le Groupe examine régulièrement ses sources de financement ainsi que l'évolution des devises et ses décisions sont basées sur une variété de risques et d'opportunités en fonction de plusieurs facteurs, notamment les taux d'intérêts, la devise et les contreparties.

### Risque de marché

#### *\* Risque de prix sur les marchés des matières premières*

#### Risque potentiel

Le Groupe commercialise ses produits finis à des prix qui peuvent être influencés par les cours des matières premières (commodities) sur les marchés internationaux. Il fait donc face au risque de volatilité des prix de ces matières premières.

#### Gestion du risque et opportunités

Face à ce risque, la principale politique des sociétés du Groupe a toujours été de contrôler ses coûts de production pour dégager des marges devant permettre la viabilité des structures en cas de baisse importante des prix de vente des matières premières et inversement de dégager des marges bénéficiaires importantes lors des retournements des marchés à la hausse.

Parallèlement à cette politique principale, il a également été mis en œuvre des politiques secondaires qui permettent d'améliorer les marges bénéficiaires ou de les consolider :

- production de produits agricoles de qualité supérieure et labellisés, notamment pour le caoutchouc et;
- utilisation de l'expertise du Groupe, reconnue par le secteur, dans le domaine des transactions commerciales.

Le Groupe réduit son exposition au risque de prix en investissant dans différents marchés géographiques et dans différents produits.

## **\* Risque de devises étrangères**

### Risque potentiel

Le Groupe effectue des transactions en monnaies locales, qui sont principalement le dollar, la naira nigériane et la roupie indonésienne. De plus, les instruments financiers de couverture contre les fluctuations des taux de change peuvent ne pas être disponibles pour certaines devises. Cela crée une exposition aux fluctuations des taux qui peuvent avoir un impact sur le résultat financier libellé en euro.

### Gestion du risque et opportunités

En dehors des instruments courants de couverture de change à terme de devises pour les transactions opérationnelles qui restent relativement limités, la principale politique du Groupe est, compte tenu des investissements importants réalisés dans les plantations, de financer ses projets de développements en devises locales dans la mesure du possible, ainsi que de réduire ses emprunts.

## **\* Risque de taux d'intérêts**

### Risque potentiel

Pour le Groupe, ce risque comprend d'une part, le risque de variation des flux de trésorerie afférent aux emprunts à court terme, donc souvent à taux variable et d'autre part le niveau relativement élevé des taux d'intérêts de base sur les marchés en développement lorsqu'il s'agit d'emprunter en devises locales.

### Gestion du risque et opportunités

Le premier risque est mis sous contrôle par une politique active de surveillance de l'évolution des marchés financiers locaux et parfois de consolidation de dettes à court terme vers le long terme, s'il y a lieu. Le second risque quant à lui est pris en compte par une politique systématique de mise en compétition des banques locales et internationales avec les bailleurs de fonds internationaux pouvant offrir de réelles opportunités d'investissement et de développement à des taux attractifs.

## **Risque de crédit**

### Risque potentiel

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à satisfaire à leurs obligations contractuelles.

### Gestion du risque et opportunités

Pour gérer ce risque, le Groupe s'assure du paiement au comptant des ventes locales ou de la garantie de la recouvrabilité des créances par l'obtention de lettres de change avalisées. Les ventes à l'exportation des plantations sont centralisées dans la structure commerciale du Groupe qui applique soit une politique de paiement au comptant soit une politique de crédit commercial dont les limites sont définies par son Conseil d'Administration.

Des informations sur les dépréciation d'actifs et de passifs financiers, incluant l'évaluation des pertes de crédit attendues, sont détaillées en Note 1.19.

## **Risque de liquidité**

### Risque potentiel

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque est principalement localisé sur les plantations qui sont à la fois la source principale de la trésorerie et des besoins de financement.

### Gestion du risque et opportunités

Compte tenu de l'environnement économique et technologique spécifique de chaque plantation, le Groupe gère ce risque de manière décentralisée. Toutefois, tant la trésorerie disponible que la mise en place des financements sont supervisées par la Direction du Groupe.

Le Groupe choisit, dans la mesure du possible, de maintenir ses engagements financiers et de conserver ses liquidités (comme indiqué respectivement en Notes 23 et 19) auprès d'établissements dont le risque de crédit est faible.

## **Risque lié aux marchés émergents**

### Risque potentiel

L'instabilité politique actuelle ou future dans certains pays dans lesquels le Groupe opère peut affecter la capacité à faire des affaires, générer du chiffre d'affaires et impacter la rentabilité du Groupe.

Le système politique dans certains des marchés du Groupe reste relativement fragile et demeure potentiellement menacé par des conflits transfrontaliers ou des guerres entre groupes rivaux.

### Gestion du risque et opportunités

Les activités du Groupe contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, l'amélioration de la stabilité de ses marchés pourra conduire à une appréciation de la valeur des sociétés du Groupe implantées localement.

La diversification de la répartition géographique des pays, des économies et des monnaies dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition au risque lié aux marchés émergents.

Le Groupe est conscient de la responsabilité environnementale et sociale qu'il a envers les populations locales et il met en place des initiatives en ce sens.

## **Risque d'expropriation**

### Risque potentiel

Certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont des régimes politiques qui peuvent remettre en cause les intérêts commerciaux étrangers en limitant leurs activités et peuvent tenter d'imposer leur contrôle sur les actifs du Groupe.

### Gestion du risque et opportunités

La diversification de la répartition géographique des pays dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition à ce risque.

## Risque de crédibilité

### Risque potentiel

Le Groupe est exposé au risque de perte de confiance des marchés financiers par rapport à sa capacité à garder une santé financière solide considérant :

- son impact environnemental,
- sa responsabilité sociale et
- les risques économiques et géopolitiques auxquelles certaines entités du Groupe peuvent faire face.

### Gestion du risque et opportunités

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017, mise à jour en 2022. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Les initiatives du Groupe visant à prendre en compte ce risque sont détaillées dans les informations fournies dans le rapport annuel de développement durable disponible sur demande au siège du Groupe.

## Sensibilité aux risques

### *\* Risque de change*

Le Groupe est exposé aux variations de valeur découlant des fluctuations des taux de change générées par ses activités d'exploitation. Néanmoins, étant donné que les ventes locales sont réalisées en monnaie locale et les ventes export sont réalisées sur des marchés en dollar, l'exposition du Groupe est limitée aux fluctuations du dollar par rapport à l'euro. L'impact sur le résultat d'une variation du taux EUR/USD de 5% en plus ou en moins sur les instruments financiers en devises s'élève à 2.5 millions d'euros.

Dans le cas où la monnaie de vente n'est pas la devise fonctionnelle de la société et que cette devise est liée à une monnaie forte, la conversion est assurée au moment de la conclusion du contrat. Les ventes locales en 2021 (incluant le dollar) s'élèvent à 456.5 millions d'euros. Les ventes globales (conclues principalement en dollars) en 2021 s'élèvent à 381.1 millions d'euros.

PT Socfindo présente une position de trésorerie de 1.1 million d'euros.

### *\* Risque de taux d'intérêts*

La répartition emprunts à taux fixe et emprunts à taux variable est décrite à la Note 23. Suite à l'emprunt à taux variable conclu par PNS Ltd en novembre 2021, le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt. Afin de contrôler ce risque, la Direction surveille attentivement l'évolution des taux d'intérêt.

### *\* Risque de crédit*

Au 31 décembre 2021, les créances commerciales des clients globaux et des clients locaux s'élèvent à 21.0 millions d'euros et 25.1 millions d'euros respectivement. Les créances sur les clients globaux sont principalement des créances liées à la vente de caoutchouc. L'huile de palme est vendue localement à des acteurs locaux (large panel de clients). La commercialisation du caoutchouc est confiée à Sogescol FR. Celle-ci intervient soit sur les marchés physiques soit directement auprès de clients finaux.

EUR	2021	2020
Créances commerciales	46,089,287	38,038,835
Provision principalement sur créances non-opérationnelles	-4,006,494	-3,957,022
Autres créances	10,238,137	14,342,460
<b>Total net des créances</b>	<b>52,320,930</b>	<b>48,424,273</b>
Montant non échu	51,464,660	47,255,163
Montant échu depuis moins de 6 mois	68,122	579,734
Montant échu depuis plus de 6 mois et moins d'un an	760,051	396,725
Montant échu depuis plus d'un an	28,099	192,651
<b>Total net des créances</b>	<b>52,320,932</b>	<b>48,424,273</b>

### Note 35. Passifs éventuels

#### 1. Litige contre le Service Public Fédéral Finances Belge (Impôt des sociétés)

La société SOCFICOM ("Socficom"), société anonyme de droit liechtensteinois et filiale du groupe a fait l'objet de poursuites répressives, à l'initiative du Ministère Public belge.

La principale prévention dont Socficom était liée au fait que le Ministère Public belge considérait que Socficom était une "société résidente belge", assujettie à l'impôt belge des sociétés.

Socficom a bénéficié d'une décision d'acquiescement, à la suite d'un arrêt rendu par la 11<sup>ème</sup> Chambre de la Cour d'appel de Bruxelles, siégeant en matière correctionnelle, daté du 23 octobre 2018. La Cour a dit pour droit qu'"il ressort de l'ensemble de ces éléments que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Le parquet n'a formé aucun pourvoi en cassation contre cet arrêt et cette décision est donc définitive.

Cependant, le Service Public Fédéral Finances, se fondant exclusivement sur le dossier d'instruction soumis par le Ministère Public belge en matière correctionnelle, soutient que Socficom remplit les conditions pour son assujettissement à l'impôt des sociétés en Belgique (le Service Public Fédéral Finances estime que Socficom est effectivement dirigée de Belgique et que toute son activité s'y déroulait).

Socficom a donc été imposée d'office à l'impôt des sociétés, en date du 4 janvier 2012 sur les exercices d'imposition 2004 à 2009 pour un montant de 77,343,783 euros hors intérêts de retard à un taux annuel de 7% réduit à 4% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Socficom s'est pourvue, en date du 5 avril 2013, en réclamation fiscale contre ces 6 impositions d'office. Ces 6 réclamations ont été déclarées recevables, mais ont été rejetées.

Socficom a introduit une action devant le tribunal de première instance francophone de Bruxelles.

Le Tribunal de première instance francophone de Bruxelles par jugement daté du 26 avril 2019, a déclaré la demande recevable et partiellement fondée dans la mesure où il ordonne le dégrèvement partiel des cotisations litigieuses.

Socficom estime que cette décision, bien que partiellement favorable à la thèse qu'elle défendait devant le tribunal, n'est pas satisfaisante, compte tenu de la décision d'acquiescement rappelée ci-dessus.

C'est exclusivement sur base des éléments du dossier pénal que l'administration fiscale veut taxer Socficom car le dossier fiscal ne contient aucune "prétention nouvelle" par rapport à l'instance correctionnelle. Les faits jugés dans le cadre de l'instance fiscale, ont déjà été tranchés par la Cour d'Appel (chambre correctionnelle) qui a acquitté Socficom et les autres prévenus.

Le tribunal ne pouvait donc donner raison à l'administration fiscale en se fondant sur des pièces, considérations ou constatations, privées de tout effet par l'arrêt de la Cour d'Appel du 23 octobre 2018. Le Tribunal fiscal de Bruxelles a "rejugé" le dossier pénal faisant fi de l'acquiescement de la 11<sup>ème</sup> Chambre de la Cour d'appel de Bruxelles.

Socficom a donc décidé d'interjeter appel à l'encontre du jugement rendu en matière fiscale afin de solliciter de la Cour qu'elle fasse droit à la demande initialement formulée par la société, soit ordonner le dégrèvement total des cotisations litigieuses.

Les décisions en matière fiscale, frappées d'appel ne sont pas exécutoires aussi longtemps que la Cour ne s'est pas prononcée.

Les montants réclamés initialement par le fisc à Socficom s'élevaient à 77,343,783 euros hors intérêts (voir ci-dessus) desquels il faut donc déduire le dégrèvement accordé par le tribunal de l'ordre de 50,000,000 euros.

Les conseils de la société et la Direction du Groupe sont d'avis que la Cour d'Appel devrait dégrever totalement ces impôts, en se fondant sur la décision d'acquiescement de la Cour d'Appel, Chambre correctionnelle, du 23 octobre 2018 qui confirme : "que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Sur base de ces éléments, la direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le groupe est faible. Les conclusions de la cour d'appel devraient être rendues pas avant 2024.

## 2. Litige contre le Service Public Fédéral Finances Belge (TVA)

Tel que décrit précédemment, le Service Public Fédéral Finances soutient que Socficom est une société résidente belge. L'administration fiscale lui réclame une TVA de 3,054,160.15 euros pour les années 2006, 2007, 2008 et 2009 outre une amende fiscale et des intérêts au taux de 0.8% par mois à compter du 20 janvier 2010.

Les montants réclamés s'élèvent à 10,310,844.61 euros se décomposant comme suit :

- 3,054,160 euros à titre de TVA
- 1,148,364 euros à titre d'intérêts
- 6,108,320 euros à titre d'amendes
- à majorer de l'intérêt de retard à calculer sur la TVA due à partir du 21 décembre 2013.

Socficom a contesté cet impôt devant le tribunal de première instance de Bruxelles.

Le tribunal a déclaré la demande recevable et partiellement fondée dans la mesure où il annule l'amende fiscale de 6,108,320 euros et les intérêts comptés sur ce montant.

Socficom estime que cette décision, bien que partiellement favorable à la thèse qu'elle défendait devant le tribunal, n'est pas satisfaisante puisqu'elle a bénéficié d'une décision d'acquiescement suite à l'arrêt rendu par la 11<sup>ème</sup> Chambre de la Cour d'appel de Bruxelles daté du 23 octobre 2018.

Pour réclamer la TVA litigieuse à Socficom, l'administration fiscale se fonde exclusivement sur le dossier pénal. Or le tribunal de Bruxelles ne pouvait ignorer la décision d'acquiescement et condamner Socficom sans tenir compte de l'arrêt, définitif et coulé en force de chose jugée, de la Cour d'appel de Bruxelles.

En l'absence d'éléments nouveaux apportés par l'administration fiscale et ayant une incidence sur l'issue du procès, la décision de la Cour d'Appel du 23 octobre 2018, ne pouvait être remise en cause et lie le tribunal.

Socficom a donc décidé d'interjeter appel à l'encontre du jugement rendu en matière fiscale afin de solliciter de la Cour qu'elle fasse droit à la demande initialement formulée par la société, soit ordonner le dégrèvement total des taxes litigieuses.

Les conseils de la société et la Direction du Groupe sont d'avis que la Cour d'Appel devrait dégrever totalement ces taxes, en se fondant sur la décision d'acquiescement de la Cour d'Appel, Chambre correctionnelle, du 23 octobre 2018 qui confirme : "que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Sur base de ces éléments, la direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible. Les conclusions de la cour d'appel devraient être rendues pas avant 2024.

#### Litige contre la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

La Société des caoutchoucs du Grand Bereby ("SOGB"), société anonyme de droit ivoirien et filiale du Groupe est impliquée dans un litige avec la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ("CNPS") de Côte d'Ivoire. Ce litige porte sur le contrôle de l'imposition des avantages en nature que la SOGB aurait dû verser à la CNPS pour avoir mis à disposition des logements à ses employés.

Suite à une première analyse pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2013, la CNPS a estimé un montant dû de 182 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 277,000 euros. Sur la base des calculs de la SOGB, le montant dû s'établit à 32 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 48,000 euros.

Suite à une contrainte, l'affaire a été portée devant le Tribunal de Sassandra. Ce dernier a invité les deux parties à aboutir à un règlement amiable du litige les opposant et à lui produire un accord transactionnel, le cas échéant.

A défaut d'un règlement amiable du litige, il appartiendrait au tribunal de Sassandra de se prononcer sur le fond.

La CNPS a effectué une seconde analyse portant sur les exercices de 2014 à 2018. La CNPS a ajouté au précédent montant, une somme de 1,650 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 2.5 millions d'euros. La SOGB a enregistré une provision d'un montant de 250 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 381,000 euros, qui correspond au montant qu'elle considère effectivement dû.

La question relative aux logements sur les plantations en zone rurale est une problématique d'ordre général et concerne la plupart des entreprises agricoles et forestières, notamment celles du secteur de l'hévéa, du palmier à huile et de la banane.

C'est la raison pour laquelle des actions ont été menées par des entreprises du secteur, soutenues en cela par l'Union des Entreprises Agricoles et Forestières (UNEMAF) et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire ("CGECI"), en vue d'obtenir une position claire de la CNPS à ce sujet.

La CNPS avait toujours accordé une tolérance concernant la détermination des avantages en nature constitués par la mise à disposition de logement en zone rurale.

Une proposition d'arbitrage a été introduite auprès du Ministère de l'Emploi et de la Protection sociale par un groupe de travail regroupant des membres de la CGECI et de l'UNEMAF. Des réunions de travail devaient avoir lieu dans le courant de l'année 2020 mais celle-ci ont été reportées en raison de la situation sanitaire et n'ont pas repris à ce jour.

A la date de clôture des comptes, la procédure amiable est donc toujours en cours. De son issue dépendra la saisine du tribunal de Sassandra qui aura seul le pouvoir de contraindre les parties. Dans la mesure où il n'existe, à ce jour, aucune contrainte légale et sur base des éléments précédents, la Direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible.

## Note 36. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent indirectement en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux changements politiques et économiques.

## Note 37. Evènements postérieurs à la date de clôture

### Conflit Russie - Ukraine

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne) ont imposé des sanctions à l'encontre de certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. Des annonces de sanctions supplémentaires potentielles ont été faites à la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022.

En raison des tensions géopolitiques croissantes, on observe depuis février 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des titres et des devises, ainsi qu'une dépréciation importante du rouble par rapport au dollar américain et à l'euro. Il est prévu que ces événements puissent affecter les activités des entreprises russes dans divers secteurs de l'économie.

La société considère ces événements comme des événements qui n'entraînent pas d'ajustements sur les balances à la clôture.

Bien que ni les performances, ni la continuité de l'exploitation, ni les opérations de la société, à la date du présent rapport, n'aient été significativement affectées par ce qui précède, le Conseil d'administration continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats de la société.

### Remboursement partiel anticipé de l'emprunt

Le 25 février 2022, Socfin a remboursé par anticipation 25,000,000 dollars US, i.e. 22,409,466 euros de sa dette envers PNS Ltd.

PNS Ltd quant à elle a remboursé par anticipation 25,000,000 dollars US de son emprunt bancaire.

## Note 38. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréée

EUR	2021	2020
Audit (TVAC)	1,387,989	735,695

Les honoraires d'audit comprennent tous les honoraires versés au commissaire aux comptes indépendant du Groupe EY ainsi que ceux versés aux cabinets membres du réseau EY pour les années concernées. Aucun travail de conseil ou autre service non lié à l'audit n'a été effectué par ce cabinet en 2021 ou en 2020.

# Rapport de gestion social

présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du  
31 mai 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre Société au 31 décembre 2021.

## Activités

Socfin possède pour l'essentiel des participations financières dans des sociétés de portefeuille et des sociétés de services, qui opèrent indirectement en Asie du Sud-Est et/ou en Afrique tropicale dans les secteurs de production du caoutchouc et de l'huile de palme.

## Résultat de l'exercice

Le compte de résultat de l'exercice, comparé à celui de l'exercice antérieur, se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
<b>PRODUITS</b>		
<i>Produits des immobilisations financières</i>		
provenant d'entreprises liées		
Dividendes	10.3	9.1
Intérêts sur créances	<u>4.9</u>	<u>5.8</u>
	15.2	14.9
Produits de l'actif circulant	<u>1.4</u>	<u>0.0</u>
<b><i>Total des produits</i></b>	<b>16.6</b>	<b>14.9</b>
<b>CHARGES</b>		
Autres charges externes	1.6	1.4
Intérêts et autres charges financières		
Autres intérêts et charges	<u>4.9</u>	<u>4.8</u>
<b><i>Total des charges</i></b>	<b>6.5</b>	<b>6.2</b>
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>10.1</b>	<b>8.7</b>

Au 31 décembre 2021, le bénéfice net s'établit à 10.1 millions d'euros contre 8.7 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

Les produits se sont élevés à 16.6 millions d'euros (14.9 millions d'euros au 31 décembre 2020).

L'ensemble des charges s'inscrit à 6.5 millions d'euros contre 6.2 millions d'euros au 31 décembre 2020.

## Bilan

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de Socfin s'élève à 383.7 millions d'euros contre 313.6 millions d'euros au 31 décembre 2020.

L'actif de Socfin se compose de 186.4 millions d'euros de participations, de 187.1 millions d'euros de créances immobilisées et de 10.3 millions d'euros de créances.

Avant affectation du dividende final de l'exercice, les fonds propres s'élèvent à 196 millions d'euros.

## Portefeuille

### Mouvements

Au cours de l'exercice 2021, Socfin a vendu 1 action Plantation Nord-Sumatra Ltd à Socfinasia.

### Evaluation

Au 31 décembre 2021, les plus-values latentes sur le portefeuille des participations sont estimées à 95.7 millions d'euros contre 107.2 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

## Participations

Les principales participations ont évolué comme suit durant les derniers mois :

### **Socfinasia (Luxembourg) - 58.09%**

Cette société détient des participations dans des sociétés d'Asie du Sud-Est actives dans le secteur du caoutchouc et de l'huile de palme.

Au 31 décembre 2021, le bénéfice net s'établit à 45 millions d'euros contre 32.1 millions d'euros au 31 décembre 2020.

La valeur d'inventaire des participations de Socfinasia s'élève à 289.8 millions d'euros au 31 décembre 2021 et l'évaluation du portefeuille fait apparaître des plus-values latentes pour 88.3 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration de Socfinasia proposera à la prochaine Assemblée Générale le paiement d'un dividende final de EUR 1.00 par action, un acompte de EUR 0.40 ayant déjà été versé en novembre 2021.

Chiffres de Socfinasia S.A. (millions d'euros)	2021	2020
<b><u>Actif</u></b>	<b><u>451.9</u></b>	<b><u>425.5</u></b>
Actif immobilisé	410.5	314.5
Actif circulant	41.4	111.0
<b><u>Passif</u></b>	<b><u>451.9</u></b>	<b><u>425.5</u></b>
Capitaux propres	446.8	421.4
Dettes	5.1	4.1

### **Socfinaf (Luxembourg) - 64.51%**

Cette société possède des participations dans des sociétés d'Afrique tropicale actives dans le secteur du caoutchouc et de l'huile de palme.

L'exercice 2021 se clôture par un profit de 6.5 millions d'euros contre une perte de 28.6 millions d'euros au 31 décembre 2020. Ce dernier résultat avait été impacté par les réductions de valeur non récurrentes comptabilisées sur les participations Brabanta et SRC.

La valeur d'inventaire des participations de Socfinaf s'élève à 199.5 millions d'euros au 31 décembre 2021 et l'évaluation du portefeuille dégage des plus-values latentes pour 303.5 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration de Socfinaf proposera à la prochaine Assemblée Générale de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2021.

Chiffres de Socfinaf (millions d'euros)	2021	2020
<b><u>Actif</u></b>	<b><u>499.2</u></b>	<b><u>518.1</u></b>
Actif immobilisé	469.1	513.3
Actif circulant	30.1	4.8
<b><u>Passif</u></b>	<b><u>499.2</u></b>	<b><u>518.1</u></b>
Capitaux propres	258.8	252.3
Dettes	240.4	265.8

### **Affectation du résultat**

Le bénéfice de l'exercice de Socfin de EUR 10,068,154.41 augmenté du report bénéficiaire antérieur de EUR 102,447,638.68, forment un solde bénéficiaire de EUR 112,515,793.09 qu'il vous est proposé de répartir de la façon suivante :

Répartition bénéficiaire	EUR
Report à nouveau	103,075,979.76
Du solde :	
10% au Conseil d'Administration	943,981.33
90% aux 14,159,720 actions	8,495,832.00
soit EUR 0.60 par action	
dont EUR 0.10 déjà versé en novembre 2021	
	<b><u>112,515,793.09</u></b>

### **Réserves**

Après cette répartition du bénéfice, l'ensemble des réserves s'élèvera à EUR 162,831,611.91 et se présentera comme suit :

	EUR
Réserve légale	2,477,951.00
Autres réserves	57,277,681.15
Report à nouveau	<u>103,075,979.76</u>
	<b><u>162,831,611.91</u></b>

Si vous approuvez cette répartition, le coupon n° 80 de EUR 0.50 sera détachable le 7 juin 2022 et payable à partir du 9 juin 2022.

### **Actions propres**

La Société n'a pas procédé à des rachats d'actions propres au cours de l'exercice 2021.

## Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2021, Socfin n'a engagé aucun frais en matière de recherche et développement.

## Instruments financiers

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société.

## Succursale

La Société dispose d'un établissement stable à Fribourg (CH).

## Mentions requises prévues à l'Art. 11(1) points a) à k) de la loi du 19 mai 2006 concernant les Offres Publiques d'Acquisition

a) b) et f) Le capital social souscrit de la Société est fixé à 24,779,510 euros représenté par 14,159,720 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix sans limitation ni restriction.

c) Le 02/01/2017, Monsieur Hubert Fabri a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 54.24% dans le capital de Socfin.

Le 29/10/2021, Bolloré Participations SE a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 39.75% dans le capital de Socfin.

h) Art. 14. des statuts : *"La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins.*

*Les Administrateurs sont nommés pour une période de six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires. Ils sont rééligibles.*

*Les Administrateurs sont renouvelés par voie de tirage au sort, de manière qu'un Administrateur au moins soit sortant chaque année".*

Art. 23. des statuts : *"En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges d'Administrateur, il pourra être procédé provisoirement à leur remplacement en observant les formalités prévues par la loi alors en vigueur".*

Art. 32. des statuts : *"Les présents statuts peuvent être modifiés par décision de l'Assemblée Générale spécialement convoquée à cet effet, dans les formes et conditions prescrites par les articles 450-1 et 450-8 de la loi sur les sociétés".*

i) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont définis aux Art. 18 et suivants des statuts de la Société. Ils prévoient notamment que : *"Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par les statuts ou par la loi est de la compétence du Conseil".*

En outre, les statuts prévoient à l'Art. 6 : *"En cas d'augmentation du capital, le Conseil d'Administration détermine les conditions d'émission des actions.*

*Les actions nouvelles à libérer en numéraire, sont offertes par préférence aux anciens actionnaires, conformément à la loi.*

*En cas d'émission d'actions par apport en numéraire ou en cas d'émission d'instruments qui entrent dans le champ d'application de l'article 420-27 de la loi sur les sociétés et qui sont payés en numéraire, y compris et de manière non exhaustive, des obligations convertibles permettant à leur détenteur de souscrire à des actions ou de s'en voir attribuer, les actionnaires disposent de droits préférentiels de souscription au prorata de leur*

*participation en ce qui concerne toutes ces émissions conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés.*

*L'Assemblée Générale appelée à délibérer, aux conditions requises pour la modification des statuts, soit sur l'augmentation du capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital conformément à l'article 420-23 de la loi sur les sociétés, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser le Conseil à le faire de la manière et dans les conditions prévues par la loi".*

Les autres points de l'Art. 11(1) sont non applicables, à savoir :

- la détention de titre comprenant des droits de contrôle spéciaux ;
- l'existence d'un système d'actionnariat du personnel ;
- les accords entre actionnaires pouvant entraîner une restriction au transfert de titres ou aux droits de vote ;
- les indemnités prévues en cas de démission ou de licenciement des membres du Conseil d'Administration ou du personnel suite à une OPA.

### Politique de gestion responsable

Le 30 mars 2022, le Groupe a approuvé la mise à jour de sa politique de gestion responsable renouvelée et renforcée en 2021 afin de répondre aux éléments de la politique de GPSNR (Global Platform for Sustainable Natural Rubber). Cette politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2021.

Les efforts et actions entreprises par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

### Valeur estimée de l'action (comptes sociaux)

Au 31 décembre 2021, la valeur estimée de Socfin avant affectation du résultat de l'exercice, s'élève à 291.7 millions d'euros (soit EUR 20.60 par action). Cette évaluation intègre des plus-values latentes du portefeuille.

Pour rappel, le cours de bourse de l'action s'élève à EUR 20,80 au terme de l'exercice 2021 contre EUR 23.20 un an plus tôt.

### Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

En date du 25 février 2022, Socfin a remboursé anticipativement un montant de USD 25,000,000, soit EUR 22,409,465.76, de sa dette vis-à-vis de PNS Ltd.

PNS Ltd a elle-même remboursé anticipativement USD 25,000,000 de l'emprunt auprès de son établissement financier.

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'UE) ont imposé des sanctions à certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. Des annonces de sanctions supplémentaires potentielles ont été faites à la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022.

En raison des tensions géopolitiques croissantes, depuis février 2022, il y a eu une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises, ainsi qu'une

dépréciation significative du rouble par rapport au dollar américain et à l'euro. On s'attend à ce que ces événements affectent les activités des entreprises russes dans divers secteurs de l'économie.

La Société considère ces événements comme des événements sans ajustement après la période de reporting

Bien que ni la performance et la continuité de l'exploitation ni les opérations de la Société, à la date du présent rapport, n'aient été significativement impactées par ce qui précède, le Conseil d'administration continue de suivre l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats de la Société.

### Impact de la crise sanitaire de la Covid 19

Les prévisions financières de la Société et de ses filiales directes et indirectes pour les exercices 2022 et 2023, les niveaux soutenus des prix de marchés dans cette première partie de l'année, indiquent que l'activité générera des liquidités suffisantes pour faire face aux obligations du Groupe et assurer la perspective de continuité de l'exploitation.

### Principaux risques et incertitudes

Les investissements du Groupe tant en Asie du Sud-Est qu'en Afrique peuvent être soumis à des risques politico-économiques. Les dirigeants et les cadres sur place suivent l'évolution de la situation au jour le jour.

### Perspectives

Le résultat de l'exercice 2022 dépendra dans une large mesure de la distribution des dividendes des filiales.

### Nominations statutaires

Le mandat d'Administration and Finance Corporation "Afico", Administrateur sortant, vient à échéance cette année. Celle-ci ne souhaitant pas se représenter, il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de nommer Monsieur Cyrille Bolloré pour une durée de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale de 2028.

D'autre part, le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Philippe de Traux de son mandat d'administrateur. Il ne sera pas proposé à l'Assemblée Générale de pourvoir à son remplacement.

**Le Conseil d'Administration**

## Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

To the Shareholders of  
**Société Financière des Caoutchoucs**  
Abrégée en **SOCFIN**  
4, Avenue Guillaume  
L-1650, Luxembourg

Les comptes annuels au 31 décembre 2021 (version anglaise) de la Société ont été audités par un auditeur indépendant qui a émis une opinion d'audit non-modifiée en date du 29 avril 2022.

Ce rapport d'audit avec une opinion non-modifiée n'est pas traduit en français. Il est consultable (en anglais) dans la version anglaise audité du rapport annuel.

Les comptes annuels ci-après n'ont pas été audités mais forment une traduction française de la version anglaise audité.

## Etats financiers sociaux

### 1. Bilan au 31 décembre 2021

<b>ACTIF</b>	<i>Note</i>	<b>2021 EUR</b>	<b>2020 EUR</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<i>Immobilisations financières</i>	3		
Parts dans des entreprises liées		186,370,878.78	186,370,890.33
Créances sur des entreprises liées		187,056,434.52	90,592,500.00
		<b>373,427,313.30</b>	<b>276,963,390.33</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<i>Créances</i>			
Créances sur des entreprises liées	4		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		10,195,491.23	36,602,375.37
Autres créances			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		102,752.43	51,846.24
		<b>10,298,243.66</b>	<b>36,654,221.61</b>
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux chèques et encaisse		4,640.73	12,383.73
		<b>10,302,884.39</b>	<b>36,666,605.34</b>
<b>TOTAL DU BILAN (ACTIF)</b>		<b>383,730,197.69</b>	<b>313,629,995.67</b>

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

<b>PASSIF</b>	<b>Note</b>	<b>2021 EUR</b>	<b>2020 EUR</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5</b>		
Capital souscrit		24,779,510.00	24,779,510.00
Primes d'émission		501,846.51	501,846.51
<b>Réserves</b>			
Réserve légale		2,477,951.00	2,477,951.00
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur			
Autres réserves disponibles		57,277,681.15	57,277,681.15
		<b>59,755,632.15</b>	<b>59,755,632.15</b>
Résultats reportés		102,447,638.68	93,782,497.98
Acompte sur dividendes		10,068,154.41	8,665,140.70
Résultat de l'exercice		-1,573,302.22	0.00
		<b>195,979,479.53</b>	<b>187,484,627.34</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires non convertibles			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	<b>6</b>	0.00	80,195,555.56
Dettes envers des établissements de crédit			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	<b>7</b>	24.25	30,000,128.50
Dettes sur achats et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		158,685.05	106,627.25
Dettes envers des entreprises liées			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	<b>8</b>	20,822,207.84	15,542,697.62
dont la durée résiduelle est supérieure ou égale à un an		166,463,934.52	0.00
Autres dettes			
Dettes fiscales		38,190.00	32,370.00
Autres dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
Autres dettes		267,676.50	267,989.40
		<b>187,750,718.16</b>	<b>126,145,368.33</b>
<b>TOTAL DU BILAN (PASSIF)</b>		<b>383,730,197.69</b>	<b>313,629,995.67</b>

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

## 2. Compte de profits et pertes au 31 décembre 2021

	Note	2021 EUR	2020 EUR
<b>Matières premières et consommables et autres charges externes</b>			
Autres charges externes		-1,542,982.22	-1,407,327.42
<b>Autres charges d'exploitation</b>		-21,335.89	-11,131.99
<b>Produits provenant de participations provenant d'entreprises liées</b>	9	10,244,095.77	9,105,263.33
<b>Produits provenant de créances de l'actif immobilisé</b>			
provenant d'entreprises liées	10	4,931,601.83	4,331,835.62
<b>Autres intérêts et autres produits financiers</b>			
provenant d'entreprises liées		1,395,636.98	1,493,876.71
Autres intérêts et produits financiers		664.52	299.37
<b>Intérêts et autres charges financières concernant des entreprises liées</b>			
autres intérêts et charges financières		-1,179,855.58	-30,689.32
		-3,753,620.70	-4,784,513.47
<b>Impôts sur le résultat</b>		-230.26	-102.13
<b>Résultat après impôts sur le résultat</b>		<b>10,073,974.45</b>	<b>8,697,510.70</b>
<b>Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1 à 16</b>		-5,820.04	-32,370.00
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>10,068,154.41</b>	<b>8,665,140.70</b>

### Proposition de répartition bénéficiaire

	2021 EUR	2020 EUR
Report à nouveau	103,075,979.76	102,447,638.68
Du solde :		
10% au Conseil d'Administration	943,981.33	0.00
90% aux 14,159,720 actions	8,495,832.00	0.00
	<b>112,515,793.09</b>	<b>102,447,638.68</b>
<b>Dividende par action</b>	<b>0.60</b>	<b>0.00</b>

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

### 3. Annexe aux états financiers sociaux au 31 décembre 2021

#### Note 1. Généralités

La Société a été constituée le 5 décembre 1959 sous forme d'une société anonyme et a adopté le statut de "soparfi" le 10 janvier 2011.

La durée de la Société est illimitée et son siège social est établi à Luxembourg. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 5937 et est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le numéro ISIN LU0027967834.

La Société a pour objet (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, et intérêts, ainsi que les obligations de sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par voie d'apport, d'achat, de souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, cession échange ou de toute autre manière, de titres de capital, parts d'intérêts, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds communs de placement luxembourgeois ou étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre ligne de crédit, ainsi que les contrats y relatifs et (iii) la détention, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment des actifs décrits aux points (i) et (ii) ci-dessus).

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut être partie à tout type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et de tous types de titres de dettes et de titres de capital, y compris en vertu d'un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions de titres, à ses filiales, à ses sociétés affiliées et à toute autre société.

La Société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi et qui sont disponibles au siège social de la Société (4, avenue Guillaume à L-1650 Luxembourg) ou sur le site internet : [www.socfin.com](http://www.socfin.com).

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier pour se terminer le 31 décembre.

#### Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

##### Continuité d'exploitation, y inclus impact de la pandémie COVID-19

Au 31 décembre 2021, les passifs exigibles à moins d'un an excèdent les actifs réalisables à moins d'un an d'un montant de EUR 10,983,875 soit :

- compte tenu notamment de l'échéance des intérêts à court terme (Note 3) des prêts consentis à Socfinaf (Note4), les actifs réalisables à court terme s'élèvent à EUR 10,302,884, et
- les passifs exigibles à moins d'un an s'élèvent à EUR 21,286,759, principalement en raison d'une position de cash pooling créditrice envers une partie liée pour EUR 10,896,358 et au titre de l'échéance des intérêts à court terme de EUR 9,913,109 pour les prêts consentis auprès de Socfinasia S.A et de PNS Ltd (Note 8) et d'autres dettes envers des fournisseurs divers.

Afin de faire face à ses obligations financières à court terme, Socfin a obtenu une lettre de confort de l'entité détenant le cash pooling du Groupe indiquant qu'elle soutiendra financièrement Socfin pendant une période de 12 mois suivant l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes sociaux de 2021.

Par ailleurs, durant l'année 2021, bien que l'impact de la pandémie COVID-19 sur les activités de la Société et de ses filiales a été limité, la Direction s'est adaptée aux nouvelles contraintes et suit en permanence l'évolution des risques lié à cette crise sanitaire. La propagation du virus demeure imprévisible, ce qui ajoute des incertitudes au développement économique d'une part et à la marche des affaires du Groupe d'autre part.

En tenant compte des mesures décrites ci-dessus et de l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur base des informations disponibles à ce jour (mars 2022), la Société a préparé un plan de trésorerie évaluant la position de liquidité de la Société et de ses filiales sur base des meilleures estimations de la Direction. En considérant l'activation partielle de l'engagement d'actionnaires tel que décrit ci-dessus, ce plan de trésorerie montre des liquidités suffisantes pour permettre à la Société de faire face à ses obligations et confirment l'hypothèse de la continuité d'exploitation de la Société pour au moins les douze mois suivant la date d'approbation des présents états financiers.

### **Principes généraux**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer leur jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

### **Conversion des devises**

La Société tient sa comptabilité en euros (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des titres de participation inclus dans les immobilisations financières ainsi que les créances y rattachées, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, restent convertis au cours de change historique, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- les avoirs bancaires exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et pertes sont comptabilisés dans la période en cours ;
- tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes. A la date de clôture, par application du principe de prudence, seules les pertes de change non-réalisées sur les postes en devises sont portées au résultat.

S'il existe un lien économique entre deux transactions, les écarts de change non réalisés sont comptabilisés à hauteur de la perte de change latente correspondante.

### **Evaluation des immobilisations financières**

Les parts dans des entreprises liées sont évaluées au coût d'acquisition historique, qui comprend les frais accessoires. Les créances sur des entreprises liées sont évaluées à leur valeur nominale, qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, telle que déterminée par le Conseil d'Administration.

Afin de déterminer les corrections de valeur présentant un caractère durable à la date de clôture, le Conseil d'Administration procède pour chaque investissement, sur une base individuelle, aux analyses suivantes :

1/ Pour les participations dont les titres sont cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la leur valeur de marché sur base du cours de bourse à la date de clôture. Lorsque la valeur de marché est supérieure ou égale à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration estime qu'aucune correction de valeur n'est à comptabiliser à la date de clôture. En revanche, lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration procède au test de la valeur nette comptable par rapport à la quote-part dans l'actif net réévalué de la participation.

2/ Dans le cas où le test de la valeur nette comptable par rapport à la valeur de marché n'est pas concluant, ainsi que pour les participations dont les titres ne sont pas cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la quote-part détenue dans l'actif net réévalué de la participation ainsi que dans l'actif net consolidé (i.e. capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) si la filiale objet du test prépare des comptes consolidés.

Si une de ces valeurs est supérieure ou égale à la valeur nette comptable de la participation, aucune correction de valeur n'est comptabilisée.

3/ En revanche, quand les deux valeurs sont inférieures à la valeur nette comptable de la participation :

- pour les sociétés de support (autres que plantations ou sociétés industrielles), le Conseil d'Administration acte la correction de valeur qui résulte de la plus petite différence entre la valeur nette comptable de la participation et la quote-part détenue dans l'actif net réévalué ou dans l'actif net consolidé ;
- pour les participations dans des plantations ou des sociétés industrielles, le Conseil d'Administration acte une correction de valeur pour aligner la valeur de la participation sur la quote-part de la valeur de l'entreprise calculée sur base des flux de trésorerie futurs actualisés disponibles aux actionnaires, qui tiennent compte des évolutions prévisibles des affaires de la participation objet du test.

Le Conseil d'administration peut toutefois prendre d'autres éléments en considération et notamment, compte tenu de la très longue période d'immaturation d'une jeune plantation, il considère que la correction de valeur n'est pas durable pour une plantation dont plus de la moitié de sa surface plantée n'est pas exploitée.

Les créances sur des entreprises liées font l'objet d'une correction de valeur dans le cas où le test de la valeur nette comptable par actualisation des flux futurs de trésorerie aux actionnaires ne supporte pas le remboursement intégral de la créance.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

### **Créances**

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

### **Dettes**

Les dettes sont inscrites à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur les dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée au compte de profits et pertes à l'émission de la dette.

### Note 3. Immobilisations financières

	Parts dans des entreprises liées		Créances sur des entreprises liées		Total	
	2021 EUR	2020 EUR	2021 EUR	2020 EUR	2021 EUR	2020 EUR
<b>Prix d'acquisition/ valeur nominale au début de l'exercice</b>	<b>186,370,890.33</b>	<b>180,252,467.00</b>	<b>90,592,500.00</b>	<b>90,592,500.00</b>	<b>276,963,390.33</b>	<b>270,844,967.00</b>
Augmentations	0.00	6,118,423.33	96,463,934.52	0.00	96,463,934.52	6,118,423.33
Diminutions	-11.55	0.00	0.00	0.00	-11.55	0.00
<b>Prix d'acquisition/ valeur nominale à la fin de l'exercice</b>	<b>186,370,878.78</b>	<b>186,370,890.33</b>	<b>187,056,434.52</b>	<b>90,592,500.00</b>	<b>373,427,313.30</b>	<b>276,963,390.33</b>
<b>Corrections de valeur au début et à la fin de l'exercice</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Valeur nette comptable à la fin de l'exercice</b>	<b>186,370,878.78</b>	<b>186,370,890.33</b>	<b>187,056,434.52</b>	<b>90,592,500.00</b>	<b>373,427,313.30</b>	<b>276,963,390.33</b>

### Informations sur les mouvements de l'exercice :

Au cours de l'exercice, la Société a cédé :

- 1 action de PNS Ltd.

### Informations sur les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 20% du capital

Dénomination	Pays	% détenu	Valeur nette comptable EUR	Exercice clôturé au	Devises des comptes annuels	Fonds propres au 31/12/2021	Résultat net au 31/12/2021
Socfinaf (**)	Luxembourg	64.51	137,245,816	31/12/2021	EUR	258,796,451	6,499,115
Socfinasia (**)	Luxembourg	58.09	48,579,664	31/12/2021	EUR	446,773,525	45,000,180
Induservices (*)	Luxembourg	35.00	35,000	31/12/2021	EUR	239,523	3,393
Management Associates (*)	Luxembourg	20.00	400,000	31/12/2021	EUR	2,699,652	262,563
			<b>180,260,480</b>				

(\*) Sur base de données financières non auditées au 31 décembre 2021.

(\*\*) Sur base de données financières auditées au 31 décembre 2021.

### Evaluation des parts dans des entreprises liées :

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'Administration est d'avis que la juste valeur de chaque investissement est au moins égale à sa valeur comptable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

### Informations et évaluation des créances sur des entreprises liées :

Au 31 décembre 2021, les créances sur des entreprises liées se composent principalement :

- d'une créance sur la société Socfinaf d'un montant nominal de EUR 120,000,000 (2020 : EUR 90,000,000) et qui porte intérêts à un taux fixe de 4.25%. L'échéance de cette créance est fixée au 10 novembre 2026.
- d'une créance sur la société Socfinaf de USD 74,750,000 (2020 : USD 0) et qui porte intérêt au taux LIBOR USD 3 mois +6.95%. L'échéance de cette créance est fixée au 10 novembre 2026.

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'Administration est d'avis que ces créances ne présentent pas de pertes de valeur qui revêtent un caractère durable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

### Note 4. Créances sur des entreprises liées

Les créances sur des entreprises liées sont principalement composées d'une avance à court terme consentie à Socfinaf d'un montant de USD 10,000,000 (2020 : USD 0) et qui porte intérêt au taux LIBOR USD 3 mois +6,95%.

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'Administration est d'avis que la créance est pleinement recouvrable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

### Note 5. Capitaux propres

	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Acomptes sur dividende
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>24,779,510.00</b>	<b>501,846.51</b>	<b>2,477,951.00</b>	<b>57,277,681.15</b>	<b>93,602,025.95</b>	<b>8,833,634.25</b>	<b>-786,651.11</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2019 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 26 mai 2020 :							
• Résultats reportés					180,472.03	-180,472.03	
• Dividendes						-7,079,860.00	
• Tantièmes						-786,651.11	
• Acomptes sur dividendes 2019						-786,651.11	786,651.11
Résultat de l'exercice 2020						8,665,140.70	
<b>Situation au 31 décembre 2020</b>	<b>24,779,510.00</b>	<b>501,846.51</b>	<b>2,477,951.00</b>	<b>57,277,681.15</b>	<b>93,782,497.98</b>	<b>8,665,140.70</b>	<b>0.00</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2019 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 25 mai 2021 :							
• Résultats reportés					8,665,140.70	-8,665,140.70	
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2021							-1,573,302.22
Résultat de l'exercice 2021						10,068,154.41	
<b>Situation au 31 décembre 2021</b>	<b>24,779,510.00</b>	<b>501,846.51</b>	<b>2,477,951.00</b>	<b>57,277,681.15</b>	<b>102,447,638.68</b>	<b>10,068,154.41</b>	<b>-1,573,302.22</b>

### Capital souscrit

Au 31 décembre 2021 et 2020, le capital souscrit et entièrement libéré est de EUR 24,779,510 représenté par 14,159,720 actions sans désignation de valeur nominale.

### Primes d'émission

Au 31 décembre 2021 et 2020, la prime d'émission s'élève à EUR 501,846.51.

### Réserve légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

### Note 6. Emprunts obligataires non-convertibles

Le 9 décembre 2016, la Société a émis 800 obligations d'une valeur nominale de EUR 100,000 portant intérêts à un taux fixe de 4% l'an, remboursées le 9 décembre 2021.

### Note 7. Dettes envers des établissements de crédit

Au 31 décembre 2020, les dettes envers des établissements de crédit étaient principalement composées d'un « Revolving redit Facility » non confirmé tiré à hauteur de EUR 30,000,000. Ce crédit a été remboursé en 2021.

### Note 8. Dettes envers des entreprises liées

Au 31 décembre 2021, les dettes envers des entreprises liées sont composées :

- d'une dette envers la société Socfinasia d'un montant nominal de EUR 100.000.000 (2020 : EUR 0), plus intérêts courus d'un montant de EUR 583,333.33 (2020 : 0 euros). Cette dette est remboursable anticipativement ou au plus tard le 10 novembre 2026.
- d'une dette long terme envers la société PNS Ltd d'un montant nominal de EUR 66,463,934.52 (2020 : EUR 0). Cette dette porte intérêts à un taux LIBOR USD 3 mois +6.70% l'an et est remboursable anticipativement ou au plus tard le 10 novembre 2026.
- d'une dette envers la société PNS Ltd d'un montant nominal de EUR 8,829,242.45 (2020 : EUR 0). Cette dette porte intérêts à un taux LIBOR USD 3 mois +6.70% l'an et est remboursable dans moins d'un an ainsi que les intérêts courus d'un montant de EUR 500,533.22 (2020 : EUR : 0).
- du solde du compte courant dû à Socfinde pour un montant de EUR 10,896,357.63 (2020 : EUR 15,539,714.12).

### Note 9. Produits provenant de participations

	2021 EUR	2020 EUR
Dividendes reçus	10,244,095.20	9,105,263.33

Ce montant correspond aux dividendes reçus des entreprises liées (Note 3).

### Note 10. Produits provenant de créances de l'actif immobilisé

	2021 EUR	2020 EUR
Intérêts sur créances	<b>4,931,601.83</b>	<b>4,331,835.62(*)</b>

(\*) Ce montant était précédemment présenté sous la rubrique : "Résultat net des participations". Pour assurer la comparabilité, les chiffres de l'année précédente sont modifiés en conséquence.

Ces intérêts concernent les créances sur entreprises liées (Note 3).

### Note 11. Impôts

La Société est soumise à tous les impôts auxquels les sociétés commerciales luxembourgeoises sont soumises.

### Note 12. Rémunération du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2021, les membres du Conseil d'Administration ont perçu EUR 10,312.50 (2020 : EUR 5,938) de jetons de présence et EUR 157,330 (2020 : EUR 786,651) de tantièmes.

Au cours de l'exercice 2021, aucune avances ou crédits n'ont été accordés aux membres des organes de gestion ou de surveillance.

### Note 13. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des sociétés qui opèrent indirectement en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans ces pays d'Afrique (Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, São Tomé et Príncipe et République Démocratique du Congo) et d'Asie du Sud-Est (Cambodge et Indonésie), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

### Note 14. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2021, la Société s'est portée garante du remboursement de l'emprunt de USD 100,000,000.00 de PNS Ltd auprès d'un établissement financier.

### Note 15. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

En date du 25 février 2022, Socfin a remboursé anticipativement un montant de USD 25,000,000, soit EUR 22,409,465.76, de sa dette vis-à-vis de PNS Ltd

PNS Ltd a elle-même remboursé anticipativement USD 25,000,000 de l'emprunt auprès de son établissement financier.

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'UE) ont imposé des sanctions à certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. Des annonces de sanctions supplémentaires potentielles ont été faites à la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022.

En raison des tensions géopolitiques croissantes, depuis février 2022, il y a eu une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises, ainsi qu'une

dépréciation significative du rouble par rapport au dollar américain et à l'euro. On s'attend à ce que ces événements affectent les activités des entreprises russes dans divers secteurs de l'économie.

La Société considère ces événements comme des événements sans ajustement après la période de reporting.

Bien que ni la performance et la continuité de l'exploitation ni les opérations de la Société, à la date du présent rapport, n'aient été significativement impactées par ce qui précède, le Conseil d'administration continue de suivre l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats de la Société.